DOCUMENT RESUME

ED 329 112 FL 019 081

AUTHOR Auger, Julie
TITLE Les structures impersonnelles et l'alterance des modes en subordonnee dans le francais parle de Quebec (Impersonal Structures and the Alternation of Subordinate Styles in Spoken Quebecois French).
INSTITUTION International Center for Research on Language Planning, Quebec (Quebec).
REPORT NO CIRAL-B-177; ISBN-2-89219-214-5
PUB DATE 90
NOTE 142p.
PUB TYPE Reports - Research/Technical (143)
LANGUAGE French

EDRS PRICE MF01/PC06 Plus Postage.
DESCRIPTORS Foreign Countries; *French; Language Research; *Language Styles; *Language Variation; *Oral Language; Social Influences; *Structural Analysis (Linguistics)
IDENTIFIERS Quebec

ABSTRACT

This study focuses on the use of modes that are dependent on impersonal structures found in the French spoken in Quebec. Six impersonal structures are identified as causing modal variation in the subordinate. This variation is constrained mainly by linguistic factors. Social factors also influence the variation, but the amount of influence exerted varies according to the impersonal structure analyzed. Minimal difference is found in the use of modes between French and Quebecois. Conclusions are based on a main corpus of data and personal observations. (SR)

****
* Reproductions supplied by EDRS are the best that can be made *
* from the original document. *
****

Publication
B-177

Centre international de recherche
en aménagement linguistique

Faculté des lettres
Université Laval

ED329112

1990

LES STRUCTURES IMPERSONNELLES ET L'ALTERNANCE DES MODES EN SUBORDONNÉE DANS LE FRANÇAIS PARLÉ DE QUÉBEC

U.S. DEPARTMENT OF EDUCATION
Office of Educational Research and Improvement
EDUCATIONAL RESOURCES INFORMATION CENTER (ERIC)

X This document has been reproduced as received from the person or organization originating it.

☐ Minor changes have been made to improve reproduction quality.

• Points of view or opinions stated in this document do not necessarily represent official OERI position or policy.

"PERMISSION TO REPRODUCE THIS MATERIAL HAS BEEN GRANTED BY

A. Prujiner

TO THE EDUCATIONAL RESOURCES INFORMATION CENTER (ERIC)."

FL019081

Julie Auger

RECHERCHE CENTRE INTERNATIONAL CIRAL AMÉNAGEMENT LINGUISTIQUE

Julie Auger

Les structures impersonnelles et l'alternance des modes en subordonnée dans le français parlé de Québec

Publication B-177

1990
Centre international de recherche en aménagement linguistique
International Center for Research on Language Planning
Québec

Le Centre international de recherche en aménagement linguistique est un organisme de recherche universitaire qui reçoit une contribution du Secrétariat d'État du Canada pour son programme de publication.

The International Center for Research on Language Planning is a university research institution which receives a supporting grant from the Secretary of State of Canada for its publication programme.

© **1990 CENTRE INTERNATIONAL DE RECHERCHE EN AMÉNAGEMENT LINGUISTIQUE**
Tous droits réservés. Imprimé au Canada
Dépôt légal (Québec) 4ième trimestre 1990
ISBN 2-89219-214-5

Résumé

Cette recherche portant sur l'emploi des modes en français québécois parlé se situe dans le cadre des études variationnistes. Nous avons observé l'emploi des modes dépendant de structures impersonnelles à partir d'entrevues du corpus "Le français parlé dans la ville de Québec". Lorsque des cas d'alternance modale après une même structure ont été identifiées, nous avons analysé les facteurs sociaux et linguistiques qui pouvaient influencer cette variation. Sur la base des données obtenues dans cette étude, nous avons identifié six structures impersonnelles qui entraînent de la variation modale en subordonnée et nous avons pu observer que cette variation est contrainte surtout par des facteurs linguistiques. Les facteurs sociaux influencent également la variation modale mais cette influence diffère selon les structures impersonnelles en cause. Nous avons de plus constaté qu'en ce qui a trait à l'emploi des modes, il n'y a que de légères différences entre les usages français et québécois.

Avant-propos

Cette publication constitue un version revue et corrigée de mon mémoire de maîtrise intitulé "L'emploi des modes indicatif et subjonctif dans les propositions subordonnées dépendant d'une structure impersonnelle dans le français parlée de la ville de Québec" déposé en décembre 1987 à l'Université Laval. La réalisation de ce mémoire a été grandement facilitée par l'obtention d'une bourse spéciale de maîtrise du Conseil de recherches en sciences humaines du Canada (C.R.S.H.C., bourse n° 458-86-7126). Les corrections apportées ici concernent exclusivement la présentation des résultats et non les données en tant que telles; par exemple, le chapitre d'analyse qualitative a été réorganisé et raccourci de façon importante.

Je tiens à renouveler ici l'expression de ma gratitude envers Denise Deshaies et Jacques Ouellet, mes directeurs de mémoire, de même que Claude Paradis et Michael Mepham qui m'ont grandement aidés dans les aspects quantitatifs et informatiques de mon travail. Je voudrais de plus remercier Mme Silvia Faitelson-Weiser de l'intérêt qu'elle a porté à mes études et des commentaires judicieux dont elle m'a fait bénéficier.

La présente publication est dédiée à Richard Janda.

Table des matières

AVANT-PROPOS ii

TABLE DES MATIÈRES iii

LISTE DES TABLEAUX vi

INTRODUCTION 1

CHAPITRE I
ÉTAT DE LA QUESTION 3

CHAPITRE II
MÉTHODOLOGIE 21

2.0 Introduction 21

2.1 Le corpus 21

2.2 Délimitation de l'objet d'études 21

2.3 Le dépouillement des données 23

2.4 Variables sociales et linguistiques 24
2.4.1 *Variables sociales* 24
2.4.2 *Variables linguistiques* 25
2.4.2.1 Variables susceptibles d'influencer le choix du mode 25
2.4.2.2 Variables qui n'ont pas une influence directe sur le choix du mode 30

2.5 Analyse quantitative 30

CHAPITRE III
ANALYSE DES STRUCTURES QUI N'ENTRAÎNENT AUCUNE VARIATION MODALE 33

3.0 Introduction 33

3.1 Structures dont le verbe subordonné est non-marqué 33
c'est dangereux
c'est dommage

c'est excellent
ça fait (pas) autrement
c'est fou
ça a de l'importance
c'est obligé
il résulte (construction emphatique)
c'est ridicule

3.2 **Occurrences uniques de verbes subordonnés clairement marqués pour le mode** 35
3.2.1 *Verbes subordonnés à l'indicatif* 35
3.2.1.1 Structures dont le verbe subordonné est au subjonctif en français européen 35
c'est une chance
ça exclut
c'est fréquent
ça/il vient à l'idée

3.2.1.2 Structures pour lesquelles on observe de la variation modale en français européen 37
ça empêche pas
c'est évident
c'est faux
il semble

3.2.1.3 Structures non-décrites pour le français européen 39
c'est décidé
ça donne
c'est garanti
c'est plate
c'est supposé
c'est le temps

3.2.2 *Verbes subordonnés au subjonctif* 42
3.2.2.1 Structures dont le verbe subordonné est au subjonctif en français européen 42
c'est choquant
c'est difficile
c'est logique
il est question/il y a question
c'est mieux
mieux vaut

3.2.2.2 Structures pour lesquelles on observe de la variation modale en français européen 43
c'est beau
c'est obligatoire

3.2.2.3 Verbes non-décrites pour le français européen 44
c'est idéal

3.3 **Petits nombres d'occurrences de verbes subordonnés clairement marqués pour le mode** 44
3.3.1 *Verbes subordonnés à l'indicatif* 44
3.3.1.1 Structures pour lesquelles de la variation a été relevée en français européen 44
c'est certain
c'est drôle
3.3.1.2 Structures non-décrites pour le français européen 45
ça adonne
ça a l'air
c'/il est dit

3.3.2 *Verbes subordonnés au subjonctif* 48
3.3.2.1 Structures dont le verbe subordonné est au subjonctif en français européen 48
c'/il est bien
c'/il est bon
ça fait rien
c'est naturel

3.3.2.2 Structures pour lesquelles de la variation a été relevée en français européen 50
c'est possible
c'/il est préférable
c'est surprenant

3.3.2.3 Structures non-décrites pour le français européen 51
ça me dérange
c'est meilleur

3.4 **Structures pour lesquelles plus de cinq subordonnées ont été recueillies** 52
3.4.1 *Verbes subordonnés à l'indicatif* 52
3.4.1.1 Structures pour lesquelles de la variation a été relevée en français européen 52
comment ça se fait
c'est pas
c'est rare
il me semble
c'est sûr
ça veut dire
c'est vrai

3.4.1.2 Structure non-décrite pour le français européen 61
il vient un temps

3.4.2 *Verbes subordonnés au subjonctif* 61
c'/il est important
il est temps

3.5 **Synthèse** 63

CHAPITRE IV
ANALYSE DES CAS DE VARIATION MODALE 69

4.0 **Introduction** 69

4.1 **Analyse qualitative des cas d'alternance modale** 69
4.1.1 *c'est une bonne chose/affaire* 69
4.1.2 *ça se peut* 70
4.1.3 *ça me surprend* 72

4.2 **Analyse quantitative des cas d'alternance modale** 73
4.2.1 *ça/il arrive* 73
4.2.2 *il faut* 86
4.2.3 *C'est normal* 93

4.3 **Synthèse** 97

CONCLUSION 99

5.0 **Remarques générales** 99
5.1 **La tendance à la concordance avec le conditionnel** 103
5.2 **L'emploi du futur périphrastique en subordonnée** 104
5.3 **L'emploi de l'imparfait en subordonnée** 105
5.4 **L'emploi du présent et du passé composé en subordonnée** 106
5.5 **Influence d'une principale négative** 108
5.6 **Les constructions emphatique et emphatisante** 108
5.7 **L'élision de QUE** 110
5.8 **L'élision du sujet** 116
5.9 **Synthèse et voies à explorer** 117

BIBLIOGRAPHIE 119

ANNEXE A
TABLEAU DE CODIFICATION 127

ANNEXE B
STRUCTURES RELEVÉES UNIQUEMENT EN DEHORS DU CORPUS 131

Liste des tableaux

TABLEAU I
Influence des divers facteurs linguistiques sur le choix du mode dans la subordonnée dépendant de ÇA ARRIVE 84

TABLEAU II
Contribution assingnée à chaque facteur pour ÇA ARRIVE 85

TABLEAU III
Influence des facteurs sociaux sur le choix du mode dans la subordonnée dépendant de IL FAUDRAIT 90

TABLEAU IV
Contribution assignée à chaque facteur pour IL FAUT 91

TABLEAU V
Emploi des modes et du conditionnel en rapport avec l'élision de QUE 92

TABLEAU VI
Influence des facteurs sociaux sur le choix du mode pour C'EST NORMAL 96

TABLEAU VII
Structures qui n'entraînent que le subjonctif dans le corpus et dans le FPVQ 101

TABLEAU VIII
Structures qui se font suivre de l'indicatif dans le corpus 102

TABLEAU IX
Structures qui entraînent de la variation modale dans le corpus 103

TABLEAU X
Structures pour lesquelles je n'ai recueilli que des occurrences non-marquées dans le corpus 103

TABLEAU XI
Emploi des modes quand la principale est au conditionnel 104

TABLEAU XII
Choix du mode pour les structures dont la proposition principale est à l'imparfait . . . 106

TABLEAU XIII
Concordance des temps de la principale et de la subordonnée pour les 1291 occurrences du corpus 107

TABLEAU XIV
Emploi des temps de l'indicatif dans les cas de principale négative 108

TABLEAU XV
Élision de QUE pour les différentes structures 110

TABLEAU XVI
Influence phonétique de ce qui suit QUE sur l'élision de QUE pour l'ensemble du corpus 111

TABLEAU XVII
Tableau comparatif de l'élision de QUE pour les structures IL FAUT et IL ME SEMBLE 112

TABLEAU XVIII
Influence des facteurs sociaux sur l'élision de QUE pour l'ensemble du corpus 113

TABLEAU XIX
Influence des facteurs sociaux sur l'élision de QUE pour les structures pour lesquelles ce phénomène est le plus fréquent 114

TABLEAU XX
Contribution assignée à chaque facteur en ce qui a trait à l'élision de la conjonction QUE 116

TABLEAU XXI
Influence des facteurs sociaux sur l'élision du sujet 117

Introduction

L'étude du subjonctif français est un problème qui a fait couler beaucoup d'encre et qui, semble-t-il, n'a pas fini d'en faire couler. Bien que ce soit là le genre de phrase que l'on lit au début de toute étude sur le subjonctif, il semble difficile d'introduire autrement cette nouvelle étude sur le sujet. Ce problème a en effet été abordé sous de multiples facettes: du point de vue théorique, du point de vue descriptif, qu'il s'agisse de l'enseignement du français langue maternelle ou du français langue seconde, du point de vue historique ou du point de vue psychologique. Cependant, malgré la diversité des points de vue, on peut noter que seul le français européen a fait l'objet d'études approfondies et que le problème de la variation dans l'emploi des modes a suscité peu d'intérêt[1]. Il m'a donc semblé intéressant de combler ces lacunes en me penchant, d'une part, sur l'emploi des modes en français québécois parlé et, d'autre part, en tentant de cerner les facteurs susceptibles d'influencer l'emploi des modes indicatif et subjonctif après une même structure. Afin de mieux cerner mon objet d'étude, j'ai choisi de limiter la présente recherche aux subordonnées qui dépendent d'une structure impersonnelle. Si l'idée d'étudier le subjonctif a été suggérée à Nordahl (1969) par l'écart qui existe entre les règles formulées par les grammairiens et l'emploi des modes dans les textes des "bons auteurs", c'est la même raison qui m'a poussée à me pencher aussi sur ce problème. Dans le cas présent, cependant, l'emploi des modes en français québécois parlé se distingue non seulement de l'usage décrit par les grammairiens mais aussi de l'usage observé chez les "bons auteurs" et c'est là une raison supplémentaire qui a stimulé la recherche rapportée ici.

L'objectif principal de cette étude est de décrire l'usage québécois et la variation en identifiant les facteurs linguistiques et sociaux susceptibles d'influencer l'emploi des modes. Dans la description des faits linguistiques, je chercherai à faire ressortir les points communs et les divergences entre les usages québécois et français. Pour ce faire, j'ai dépouillé un corpus de français parlé de la ville de Québec et j'ai recueilli toutes les occurrences de structures impersonnelles suivies d'une proposition complétive où l'emploi du subjonctif est possible. Ces structures impersonnelles sont divisées en deux groupes, celles où l'on observe l'emploi exclusif d'un seul mode et celle où il y a alternance de mode. Lorsqu'il y a alternance, je cherche à décrire et à mesurer l'influence des divers facteurs sociaux et linguistiques. Dans certains cas où aucun exemple n'est disponible dans le corpus, il m'arrive de recourrir à des exemples recueillis hors corpus afin d'illustrer certaines tendances ou afin d'indiquer que certains comportements qui n'ont pas été observés dans le corpus sont aussi possibles.

Cette étude débute par une revue des ouvrages les plus importants qui ont été écrits sur le subjonctif tout en indiquant les auteurs qui ont semblé les plus pertinents à une étude des modes en français québécois parlé. Ce chapitre contient aussi un bref aperçu des grandes lignes et des principes des recherches variationnistes dont je me suis inspirée.

---

[1]Cette situation a cependant changé depuis 1987, c'est-à-dire depuis que j'ai déposé ce mémoire, puisque les travaux récents de Shana Poplack portent justement sur l'emploi des modes indicatif et subjonctif dans le français parlé d'Ottawa-Hull. Son approche est aussi variationniste. Bien que ces nouveaux résultats ne soient pas inclus dans le présent travail, il est intéressant de noter que les résultats de Poplack sont remarquablement similaires aux résultats rapportés ici pour le français de la ville de Québec.

Dans le chapitre suivant, je décris la position théorique et la méthodologie adoptées pour mener ma recherche. Ce chapitre justifie et décrit aussi le choix des variables d'analyse. Viennent ensuite les deux chapitres d'analyse, c'est-à-dire le corps de la thèse. J'analyserai d'abord les structures pour lesquelles on observe l'emploi exclusif d'un seul mode dans le corpus. Ce chapitre contient en fait la presque totalité des structures qui ont été recueillies. Dans le chapitre suivant, j'analyserai les structures pour lesquelles les deux modes sont employés et j'essaierai d'identifier et de mesurer l'influence des facteurs linguistiques et sociaux qui ont été décrits dans le chapitre sur la méthodologie. Dans la conclusion, je ferai ressortir les grandes lignes de cette recherche et je tenterai de faire état des voies que pourrait prendre une étude plus approfondie de l'emploi des modes en français parlé.

Cette étude ne prétend pas résoudre tous les problèmes posés par l'emploi du subjonctif étant donné ce choix de m'attacher essentiellement aux faits, c'est-à-dire aux exemples attestés dans le corpus ou, à l'occasion, à des exemples recueillis hors corpus. Je suis donc consciente que cette étude ne peut prétendre à l'exclusivité. Les 1291 occurrences recueillies dans mon corpus permettent cependant de donner une bonne idée de l'emploi des modes dans les structures impersonnelles dans le français parlé de la ville de Québec.

CHAPITRE I

État de la question[1]

D'aucuns se demanderont quel intérêt peut présenter une nouvelle étude des modes et plus particulièrement du subjonctif puisqu'il s'agit là d'un problème qui a attiré l'attention de plusieurs linguistes. Cette revue de la littérature sur le mode démontrera que, bien que plusieurs facettes du problème aient été étudiées de différentes façons, personne ne s'est encore attaqué au problème de l'emploi des modes en français québécois parlé.

Il importe avant tout d'établir ici que le mode est un système paradigmatique propre au verbe et que ce paradigme implique l'alternance de l'indicatif et du subjonctif. Bien que cette alternance entre le subjonctif et l'indicatif soit reconnue par tous les auteurs, il appert que tous ne l'envisagent pas de la même façon dans leur recherche de la valeur du subjonctif. Cette recherche de la ou des valeurs fondamentales du subjonctif est un problème qui a fait fouler beaucoup d'encre: certains auteurs ont identifié une seule valeur de base de ce mode, sa valeur paradigmatique, alors que d'autres se basent sur les contextes d'emploi du subjonctif pour en identifier deux. Certains auteurs renoncent même à rechercher la valeur de ce mode.

La grande majorité des auteurs qui se sont interrogés sur la valeur du subjonctif ont identifié une seule valeur pour ce mode, valeur qui s'oppose à celle de l'indicatif. Pour Guillaume (1984)[2], le choix du mode dépend entièrement du verbe ou de l'expression qui a donné lieu à la subordonnée: certains éléments favorisent l'actualisation de l'événement subordonné alors que d'autres éléments empêchent cette actualisation et entraînent l'emploi du subjonctif. Ainsi, il considère que les expressions de probabilité, de certitude et de réalité entraînent l'emploi de l'indicatif mais que celles qui expriment une idée de possibilité entraînent l'emploi du subjonctif. Cette non-actualisation de l'événement est la valeur paradigmatique du mode subjonctif, et c'est à partir d'elle que le discours tire un certain nombre de valeurs d'emplois. Ce sont en fait ces valeurs d'emploi qui sont décrites par les auteurs qui parlent d'un subjonctif de volonté, de doute, etc..

Pour expliquer le choix du mode, Guillaume (1971:191) introduit les notions d'idée regardante et d'idée regardée, ce qui correspond en fait au rapport proposition principale/proposition subordonnée: "partout et toujours le mode a pour déterminant l'idée regardante, et (...), partout et toujours aussi, c'est l'idée regardée qui en prend la marque.". Le locuteur choisit d'employer le mode de la subordonnée selon que ce qu'il veut exprimer est du domaine du possible ou du probable, ce qui lui laisse donc toute liberté de choix.

---

[1]Dans ce chapitre, je ne prétends pas faire le tour de toutes les théories et de toutes les positions qui ont été adoptées à propos du subjonctif et de l'indicatif. Comme il s'agit d'une étude portant sur l'emploi des modes dans le français oral de Québec et que la littérature portant directement sur le mode est assez importante, j'ai surtout consulté les ouvrages qui traitent principalement des modes, de leur valeur ou de leurs emplois en me faisant un point d'honneur de ne pas considérer les auteurs sur la base de l'évaluation d'autres auteurs mais seulement sur la base de ma propre appréciation. Le fait qu'il s'agisse d'une étude ne visant pas à définir la valeur des modes mais à caractériser leurs emplois dans une aire particulière semble justifier cette démarche.

[2]Ce livre a d'abord été publié en 1929.

Plusieurs auteurs reconnaissent cette valeur paradigmatique du subjonctif, et ce, même si certains l'expriment dans des mots quelque peu différents. Wagner et Pinchon (1973:562), par exemple, reprennent ces termes mêmes de l'actualisation: alors que l'indicatif est apte à actualiser un procès, le subjonctif est employé toutes les fois que, dans un énoncé, la prise en considération de l'événement subordonné, son interprétation, l'emporte sur l'actualisation de cet événement. Chevalier et al. (1964:112) définissent le subjonctif comme étant le mode de l'interprétation mais, comme ils l'opposent à l'indicatif qui est le mode de l'actualisation, on peut en déduire qu'il s'agit, ici aussi, du mode de la non-actualisation. Grevisse (1980:852-853) définit les modes en termes de "réalité" plutôt qu'en termes d'"actualisation" mais les deux conceptions se rejoignent: pour ce dernier, l'indicatif présente l'événement comme considéré dans sa réalité alors que le subjonctif présente l'action comme simplement envisagée dans la pensée.

Dans une étude d'abord destinée à une revue de pédagogie, Imbs (1953) reprend à son compte la valeur du subjonctif proposée par Guillaume. Il reconnaît comme ce dernier que l'emploi du subjonctif est lié à l'élément régissant de la principale, élément qu'il appelle "antécédent" et, comme Guillaume, il étend cette notion de corrélation à tous les emplois du subjonctif: pour lui, le subjonctif est un "terme corrélatif" qui forme obligatoirement syntagme[3] avec un autre moyen d'expression de la même phrase, qu'il s'agisse d'un élément lexical ou de l'intonation. Cet auteur considère, enfin, que l'on n'accède à la valeur paradigmatique qu'à travers la multiplicité de ses emplois puisque ceux-ci sont autant d'applications pratiques des virtualités (valeurs d'emploi) incluses dans la forme du subjonctif (valeur de langue).

Dans son étude sur la valeur des modes, c'est-à-dire des formes verbales qui contribuent à l'expression des modalités de l'idée, Clédat (1934) rejette aussi les définitions du subjonctif qui se basent sur l'une ou l'autre des valeurs d'emploi de ce mode:

> "le subjonctif n'est ni le mode du doute, ni celui de la négation, ni celui du sentiment, ni celui de la volonté, ni celui de l'appréciation mais il exprime ce que ces différentes idées ont de commun: l'action est simplement envisagée au lieu d'être affirmée" (Clédat, 1934:25)

Clédat fait une importante mise en garde: la réalité de l'événement ne suffit pas pour justifier l'emploi de l'indicatif, il faut en plus affirmer cette réalité, ce qui revient à dire que le subjonctif ne s'emploie pas par référence à la non-réalité extralinguistique d'un événement mais en relation avec la façon dont le locuteur veut exprimer cet événement (ce qui correspond à la notion d'idée regardante de Guillaume). Hanse (1960:9) partage cette façon de voir les choses:

> "L'opposition, sentie par chacun, entre ces deux modes, paraît résider de prime abord dans la façon de situer ou non l'action sur le plan de la réalité, selon qu'on l'affirme ou non comme une réalité."

Hanse dégage cette valeur de l'examen d'emplois du français "vivant", c'est-à-dire qu'il fait attention pour ne pas la baser sur des emplois périmés ou sur des écarts individuels.

De Poerck (1950) étudie pour sa part le subjonctif dans la perspective du passage des phrases simples du style direct aux phrases composées du style indirect. Dans ce passage, certains éléments de la phrase d'origine doivent subir des changements pour s'intégrer dans la nouvelle

---

[3] Le mot "syntagme" réfère ici à une structure référentielle à l'intérieur de laquelle s'effectue le choix du mode.

phrase: le subjonctif est le résultat d'une telle modification. Cet auteur définit ce mode en le comparant au nom qui est privé d'un article et qui ne peut désigner qu'un simple concept puisque, pour lui, l'article n'est qu'un indice de réalité:

> "le subjonctif présente les procès comme de simples formes, dépourvues de tout indice de réalité, entendons par là non que le subjonctif serait un irréel, mais seulement qu'il est indifférent à la réalité, qu'au point de vue de la réalité il est neutre." (De Poerck, 1950: 172)

Le subjonctif est donc le mode de la représentation formelle de l'événement. Par opposition, l'indicatif est un subjonctif augmenté d'un indice positif de réalité, que l'on affirme ou que l'on nie cette réalité. Il ressort donc que même si la démarche et les mots employés sont différents, cette définition rejoint celle de tous les auteurs que nous avons vus jusqu'à présent: le subjonctif est le mode de la non-actualisation de l'événement. On retrouve aussi cette façon de définir le subjonctif chez Sato (1974):

> "le subjonctif en français contemporain est le mode qui présente un procès dans sa 'valeur absolue', autrement dit à titre de 'concept pur ou absolu' alors que l'indicatif est 'le mode qui présente un procès comme objet direct de l'"information' ou du 'rapport'" (Sato, 1974:37).

Damourette et Pichon (1911-41) emploient des mots différents mais leur définition rejoint celles de De Poerck (1950) et Sato (1974): pour eux, l'emploi du mode[4] indicatif implique un jugement sur la réalité de l'événement alors que l'emploi du subjonctif indique qu'aucun jugement n'est porté quant à la réalité de cet événement.

De Poerck (1966) reprend la question du mode dans les complétives dans le cadre de la syntaxe transformationnelle. Dans cet article, il ne tient guère compte de ce qu'il a écrit seize ans plus tôt. Il dérive toujours les phrases composées de phrases simples mais il considère ici qu'on emploie le subjonctif pour marquer que le verbe subordonné a perdu quelque chose au cours de la transformation, ce quelque chose pouvant être l'intonation ou la négation lorsque celle-ci est reportée sur le verbe principal. Il convient toutefois qu'il ne parvient pas à rendre compte de tous les emplois du subjonctif.

A première vue, Tanase (1943) semble considérer le mode subjonctif de la même façon que les auteurs que l'on vient de voir: il distingue en effet entre une valeur de base et d'autres, dérivées de nature, et qui représentent les différents aspects de la valeur première en évolution. Cette valeur de base du subjonctif, c'est la forme d'expression de l'action non-existante, ce qui correspond assez exactement à la notion de non-actualisation. Tanase se distingue cependant de Guillaume quand il précise que tous les subjonctifs français ne se réduisent pas à cette valeur puisque le français ne possède plus, sauf exception, de cas d'emploi de cette valeur: si tous les cas ne se réduisent pas à cette valeur, c'est donc qu'il ne s'agirait pas de la valeur paradigmatique.

> "Nous avons défini le subjonctif (...) comme mode de l'action non-existante. Mais nous disions bien que c'était là, la valeur de base de cette forme, et que dans le concret - en français - cette valeur on ne devait plus la chercher." (Tanase, 1943:224)

L'auteur considère en effet que le subjonctif, en français d'aujourd'hui, exprime soit l'action "non-encore-existante", soit une action que le sujet parlant ne connaît pas comme existante, soit une action déterminée par un élément de phrase auquel il est étroitement lié ou

---

[4] Les auteurs emploient le mot "moeuf" pour désigner les modes indicatif et subjonctif.

encore une action existante mais de second plan dans la phrase. Selon les termes de Tanase, ces valeurs représentent les différents stades de l'évolution du subjonctif mais on constate qu'elles correspondent plutôt à ce que Guillaume désigne sous le nom de "valeurs d'emploi". Cette valeur de base a été identifiée pour un certain moment de l'histoire et elle n'est plus pertinente aujourd'hui.

Dans un article sur la simplification des règles du subjonctif, de la Ménardière (1970) rejoint les auteurs que je viens de traiter en affirmant que l'on peut réduire toutes les règles du subjonctif à une seule, que l'on peut reformuler ainsi: les faits réels ou pour lesquels on insiste sur la réalité se mettent à l'indicatif alors que lorsque l'on ne cherche pas à prouver la réalité du fait, on emploie le subjonctif.

Deux auteurs se distinguent en donnant du subjonctif des interprétations plutôt psychologiques: il s'agit de Molen et de Le Bidois et Le Bidois.

Molen (1923) est le premier auteur, à ma connaissance, à avoir réalisé une étude sur l'emploi des modes dans la langue parlée. Pour ce faire, il a étudié le langage des Parisiens et des Français de l'Ile-de-France et il a complété ses recherches en consultant des lettres écrites par des gens du Nord et les *Lettres de soldat* publiées par Ch. Bonnier. Il donne quelques indications historiques mais il ne cherche pas à expliquer l'usage observé. Pour lui, la "racine psychologique" du subjonctif est partout la même: l'action se présente toujours sous un aspect subjectif. Il refuse la thèse de l'automatisme grammatical pour expliquer l'emploi du subjonctif dans des contextes où l'on ne semble pas vraiment avoir le choix du mode: il affirme en effet que l'on trouvera toujours une raison psychologique dans ces emplois qu'on peut qualifier de conventionnels ou de traditionnels.

Le Bidois et Le Bidois (1968:2,323) définissent pour leur part le subjonctif comme étant le mode de "l'énergie psychique", c'est-à-dire celui qui correspond aux "moindres émois de l'âme". Cette notion d'"énergie psychique" est très vague et l'on peut se demander ce qu'elle signifie en termes d'analyse syntaxique.

Alors que De Poerck (1950) considère que c'est à l'aide de l'indicatif que l'on ajoute quelque chose à l'événement, ce quelque chose étant un indice positif ou négatif de réalité, Waugh (1979) définit le subjonctif de la façon suivante: ce mode signale une caractéristique supplémentaire ajoutée à l'événement exprimé par le verbe lui-même et c'est le contexte qui révèle en quoi consiste cette caractéristique supplémentaire (il peut s'agir, par exemple, du doute, de la volonté ou d'une grande variété de nuances). C'est donc d'un rapport de référence avec un autre élément du contexte que le subjonctif tire ses valeurs d'emploi et le but de l'article de Waugh est d'identifier ce qui exerce une influence sur le subjonctif et de voir comment le subjonctif se sert du contexte pour bâtir sa propre valeur, c'est-à-dire, selon ses termes, sa valeur inhérente. Il importe cependant de souligner que ce n'est pas sa valeur inhérente que le subjonctif construit à partir du contexte mais plutôt sa valeur référentielle dans un contexte particulier si l'on considère qu'il a une valeur inhérente qui lui est propre et qu'il apporte au contexte. Les considérations de Waugh semblent donc aller trop loin en ce qu'elles exagèrent le rôle du contexte. Cette auteure introduit la notion de "deictic décalage" comme étant le trait spécifique du subjonctif: "'décalage' because the information given by the verb is different from a straight-forward application of the predication to the subject (...) and 'deictic' because this interpretation is context-sensitive" (Waugh, 1979:203-04), c'est-à-dire que le subjonctif est en rapport de référence avec un autre élément présent dans le contexte.

Comme nous avons pu le constater, un grand nombre d'auteurs définissent le subjonctif en tant que mode de la non-actualisation de l'événement: ceci en est la valeur paradigmatique, la valeur de langue qui est commune à tous ses emplois. Nous verrons maintenant que trois auteurs, au lieu de rechercher cette valeur paradigmatique, se basent sur les contextes d'apparition du subjonctif pour distinguer deux subjonctifs: il s'agit de De Boer, Regula et Lewicka.

Regula (1936) distingue deux types d'emplois qui donnent lieu à deux subjonctifs, soit un subjonctif modal, saisi "dynamiquement" et que l'on retrouve surtout en proposition principale et dans les cas où il alterne avec l'indicatif, et un subjonctif amodal, saisi "adynamiquement" que l'on retrouve dans les propositions subordonnées où il ne peut alterner avec l'indicatif. Dans un autre article publié en 1958, il donne cette fois une définition qui couvre les deux subjonctifs et qui embrasse tous leurs emplois: alors que l'indicatif, mode de décision, sert à porter des jugements, le subjonctif, mode de la prise en pensée, marque tous les objets de volonté, de supposition, d'appréciation, d'envisagement et de considération. "[B]ref, le subjonctif exprime le "pensé pur" qu'il soit signe d'un contenu à modalité visée ou à modalité neutralisée." (Regula, 1958:275). Il maintient donc qu'il existe un subjonctif modal et un subjonctif amodal selon le contexte d'emploi dans lequel le subjonctif apparaît mais il énonce ce qui paraît être une valeur paradigmatique qui se rapproche beaucoup de celles formulées par Damourette et Pichon (1911-41), Sato (1974) et De Poerck (1950). Regula garde cette position dans un autre article publié en 1966.

Cette thèse des deux subjonctifs est reprise dans l'étude à base "syntaxique" de De Boer (1947). Cet auteur pose en effet que deux signes syntaxiques différents portent le nom de "subjonctif". Il compare le subjonctif au mot GREVE qui peut avoir deux sens, "plage" ou "arrêt de travail", à QUE qui peut être pronom relatif ou conjonction, ou encore à CAUSAIS qui peut avoir le sens de "parlais" ou celui de "étais la cause de", unités pour lesquelles il est impossible de trouver une signification commune. Il résume ainsi sa théorie:

> "Il y a, en français moderne, deux subjonctifs très différents l'un de l'autre. Le premier se rencontre là où le verbe est psychologiquement indépendant, le second se trouve là où le verbe représente un certain degré de dépendance psychologique par rapport à l'idée exprimée dans la principale. Le premier de ces deux subjonctifs exprime toujours une nuance volontive, le second est le mode du second plan, exprimant la dépendance, la subordination psychologique du verbe en question." (De Boer, 1947:245)

Il explique l'emploi des modes par l'image d'un jeu de bascule: pour se servir du subjonctif, il faut que le degré de subordination soit relativement haut et, pour atteindre ce degré de subordination, la principale peut être fortement subordonnante ou la subordonnée peut avoir un caractère psychologiquement faible. Les facteurs contextuels qui entraînent l'emploi modal suggèrent en même temps des valeurs, des effets, des fonctions secondaires du mode. Ce jeu de balance proposé par De Boer peut sembler séduisant à prime abord, mais, comme j'ai reproché à Le Bidois et Le Bidois le caractère vague de leur notion d'"énergie psychique", je me demande comment il est possible de mesurer la "force subordonnante" d'une proposition principale ou la "faiblesse de caractère" d'une proposition subordonnée et De Boer ne nous éclaire guère sur cette question.

Dans un article où elle met en rapport les modalités de la phrase avec les modes verbaux, Lewicka (1973) distingue aussi deux subjonctifs selon le contexte où ce mode est employé; les deux subjonctifs qu'elle distingue correspondent au subjonctif modal et au subjonctif amodal tels qu'identifiés par De Boer. On peut donc considérer que le subjonctif modal de De Boer et Lewicka correspond à un choix du locuteur alors que le subjonctif amodal correspond davantage à une "servitude grammaticale".

Plusieurs auteurs se sont penchés sur l'emploi des modes dans la langue parlée (Bieler, 1972; Molen, 1923; Nerio, 1978 et 1979; Sand, 1983; Vandergheynst, 1982) ou écrite (Börjeson, 1966; Boysen, 1971; Cohen, 1965; Gross, 1975; Nordahl, 1969) et il semble qu'aucun, à l'exception de Molen, n'ait jugé nécessaire de prendre position dans cette tentative de définition de la valeur du subjonctif. Cette absence de prise de position est d'ailleurs le seul dénominateur commun à tous ces auteurs.

Une étude fait bande à part puisqu'elle ne se base pas sur un corpus mais plutôt sur l'intuition de son auteur: il s'agit de Gross (1975). Dans le cadre théorique de la linguistique générative-transformationnelle, Gross s'est donné pour objectif de fournir une description exhaustive du français par rapport aux propriétés qu'il a choisies et par rapport à un lexique donné. Le mode dans les complétives est l'une de ces propriétés. L'auteur ne base son étude sur aucun échantillon de langue parlée ou écrite. Le français qu'il décrit est, dans ses termes:

> "un français "standard" révélé essentiellement par introspection et vérifié, pour certains exemples douteux, par enquête auprès de quelques locuteurs d'appartenances socio-linguistiques voisines; les grammaires et ouvrages de linguistique traditionnels nous ont également fourni de nombreux exemples" (Gross, 1975:21)

Cet auteur rejette les explications sémantiques de la présence du subjonctif et il indique clairement qu'il considère que les formes du subjonctif sont dérivées des formes de l'indicatif. Il déclare d'ailleurs dans un article écrit en 1978 que "l'association sens-mode est (...) illusoire, seule la connaissance complète des listes de verbes permet de décrire la situation" (Gross, 1978:59) et qu'"il n'y a pas à rechercher d'explication sémantique à la présence du subjonctif" (Gross, 1978:64). Pour cet auteur,

> "il n'y a pas lieu de considérer de différence entre indicatif et subjonctif. Les marques verbales du subjonctif et de l'infinitif (...) se présentent comme des variantes purement morphologiques, indifférentes à un processus syntaxique aussi général que la réduction des complétives" (Gross, 1978:64)

Dans son essai d'observation de l'emploi des modes en français contemporain, Cohen (1965) constate qu'il est rare que les caractéristiques morphologiques d'une forme s'associent à une valeur simple ou unique et, pour cette raison, il ne se montre pas très partisan de la recherche d'une idée unique régissant tous les emplois du subjonctif. Il ajoute cependant qu'il n'est "pas inutile de rechercher la ou les dominantes, à la condition de ne pas s'en servir pour fausser les descriptions de réalités" (Cohen, 1965:2). Puisqu'il ne parle pas de la recherche de la valeur du subjonctif mais plutôt de la recherche de dominantes, il semble donc qu'il ne distingue pas entre valeur paradigmatique et valeurs d'emploi.

L'étude de cet auteur est surtout basée sur la langue littéraire du XX^{e} siècle. Pour Cohen, les déviations par rapport aux règles sont les indices de l'évolution en cours et ne doivent pas être interprétées comme des marques d'ignorance ou des fautes répréhensibles. De son point de vue, son étude ne constitue pas une collection d'erreurs mais un essai d'observation d'un usage et ses recherches l'amènent à constater que le subjonctif est encore plein de vitalité, à la fois dans la langue parlée et dans la langue écrite.

L'avènement des analyses quantitatives a amené un nouveau type d'études: il ne s'agit plus de citer quelques exemples représentatifs de chaque cas étudié[5] mais de quantifier les données recueillies pour donner une idée juste de l'emploi des modes dans la langue littéraire. Börjeson (1966), Nordahl (1969) et Boysen (1971) se sont servis de cet outil pour leur étude des modes dans la langue écrite.

La première étude de ce genre est celle de Börjeson (1966) et elle porte sur la fréquence du subjonctif dans les complétives introduites par QUE. Ses matériaux comportent quelque 12 300 subordonnées tirées de journaux, de revues, d'émissions de radio et de pièces de théâtre. Dans le cadre de cette étude quantitative, il a identifié huit facteurs favorisant l'emploi de l'indicatif au détriment du subjonctif, soit:

---

[5]Bien qu'on puisse parfois douter de la représentativité des exemples cités.

- le facteur réalité:

> "Il se peut effectivement que pour un Français, conscient des possibilités de sa langue d'exprimer des nuances subtiles, le choix - conscient ou inconscient - entre le subjonctif et le non-subjonctif se fasse selon un principe tel que celui émis par MM. Grevisse et Hanse, savoir "réalité" contre "non-réalité", se reflétant dans l'indicatif et dans le subjonctif respectivement." (Börjeson, 1966:5)

- le facteur style: Börjeson, à l'instar de Imbs (1953), considère que dans certains emplois, le subjonctif est un moyen de style, rien de plus. Pour ces auteurs, le subjonctif est plus soigné que l'indicatif. Il n'y a, selon eux, d'autre différence que stylistique entre "nul doute qu'il ne l'ait entendu" et "nul doute qu'il l'a entendu" (Börjeson, 1966:7).

- le facteur futur: En ce cas, l'explication de Börjeson reprend les termes de Cohen: "Le besoin d'exprimer le futur... peut rompre la neutralisation présent-futur du subjonctif" (Cohen, 1965:95 cité dans Börjeson, 1966:7). Il illustre ce facteur à l'aide d'exemples tels que: "Il est possible que cette démarche officielle... forcera l'Amérique à choisir...".

- le facteur imparfait: Avec la disparition de l'imparfait du subjonctif, Börjeson considère naturel de voir apparaître l'imparfait de l'indicatif dans des contextes où il est "grammaticalement incorrect". Dans certains cas, l'emploi de l'imparfait de l'indicatif peut aussi être lié à sa valeur aspectuelle (opposition imperfectif/perfectif): "Il n'est pas vrai que... les forces... ne pouvaient gagner" et "Il semble que le conducteur ne connaissait pas la route et qu'il ait été surpris" (Börjeson 1966:9-10).

- le facteur conditionnel: Le conditionnel peut apparaître au lieu du subjonctif pour exprimer le "futur du passé", comme dans "rien n'annonçait qu'il serait un jour le maître du monde" (Börjeson, 1966:11) ou pour exprimer un fait envisagé dans son éventualité dans des phrases telles que "Je ne pense pas que Kennedy... accepterait un marché pareil" (Börjeson, 1966:12).

- le facteur opposition: Börjeson ne définit pas ce qu'est ce facteur et il se contente d'en donner des exemples: "Oui, mais je ne crois pas que c'est ça, c'est la fatigue plutôt". (Börjeson, 1966:12)

- le facteur attraction modale:

> "lorsqu'une complétive ou une relative se trouve placée à la suite et dans la dépendance d'un verbe au subjonctif, et que celui-ci projette la moindre nuance d'éventualité ou d'incertitude sur l'ensemble de la phrase, la subordonnée peut se mettre elle-même à ce mode" (§ 443, Wartburg-Zumthor cité dans Börjeson, 1966:13)

Voici deux exemples illustrant l'influence de ce facteur: "Il est tout de même impensable que des compatriotes aient pu écrire que le lieutenant... ait étranglé Audin." et "...sans qu'on ait l'impression qu'il puisse lui faire entendre raison." (Börjeson, 1966:13).

- le facteur prédicat psychologique: Cet auteur considère qu'"il y a un rapport dans une phrase entre le fait qu'une partie de la phrase soit "mise en vedette" et l'emploi du non-subjonctif: "Il ne faudrait toutefois pas conclure que toutes les bicyclettes sont à ce prix..." (Börjeson, 1966: 15).

Börjeson a donc analysé ses 12 300 exemples à la lumière de ces facteurs afin d'expliquer l'emploi des modes dans le corpus. Les facteurs réalité, futur, imparfait, conditionnel, opposition

et prédicat psychologique sont indicativisants alors que les autres sont susceptibles de favoriser l'emploi du subjonctif. Le traitement statistique a pour but de dresser le portrait du comportement modal des différentes structures qui donnent lieu à des subordonnées.

L'étude de Nordahl (1969) est fondamentale pour quiconque se propose d'étudier le subjonctif. Son auteur fait en effet figure de précurseur puisqu'il fut, avec Börjeson, un des premiers linguistes à adopter une approche statistique pour l'étude des modes, ce qui l'amène à parler de tendances plutôt que de règles. Cette notion de tendance est en effet de mise si l'on admet que le choix du mode dépend souvent de la façon dont le locuteur veut exprimer l'événement subordonné.

Cette étude porte sur la langue écrite: Nordahl a analysé quelque 22 000 exemples où la forme morphologique du verbe était clairement indicatrice de l'emploi modal. Ses études se situent sous l'inspiration imbsienne: le "syntagme modal" est "une structure syntaxique bipolaire[6]" (Imbs, 1953:47) dont les deux termes, mode et modalité, sont en rapport de complémentarité réciproque et sont également importants pour le fonctionnement du système. L'élément de modalité correspond à l'élément régissant de la principale, c'est-à-dire le subordonnant, et le mode à la forme verbale employée dans la subordonnée[7]. C'est donc à l'intérieur du "syntagme modal" que se révèlent les mécanismes de l'emploi des modes.

Sur la base de ses analyses statistiques, Nordahl est amené à distinguer trois systèmes d'emplois du subjonctif, à savoir les systèmes volitif, subjectif et dubitatif. Les éléments subordonnants ont été classés dans ces systèmes selon les modes que l'on retrouve dans les subordonnées qui en dépendent. Trois critères ont présidé à ce classement:

- Lorsque le mode subjonctif de la complétive dépendante est en complémentarité obligatoire avec le subordonnant de la principale, on dit qu'il est en fonction connotative alors que dans les cas d'alternance modale, on parle de fonction dénotative. Que le mode soit en fonction dénotative signifie qu'il ajoute un élément au sens du subordonnant.

- Nordahl distingue cinq mécanismes grammaticaux différents qui permettent au subordonnant et à l'élément subordonné d'entrer en contact pour la formation du "syntagme modal": il s'agit des constructions contactuelle (qu'on pourrait aussi appeler directe; exemple: "Il est malheureux qu'il doive revenir"), attributive (exemple: "Le malheur est qu'il doive/doit revenir"), locutionnelle ("Je m'attends à ce qu'il revienne"), emphatique (que certains appellent pseudo-clivée; exemple: "Ce qui est malheureux, c'est qu'il doive/doit revenir) et emphatisante ("Le malheur, c'est qu'il doive/doit revenir")[8]. Or il a remarqué qu'avec certains subordonnants, le choix du mode n'est pas (ou presque pas) affecté par les différentes structures formelles alors que, avec d'autres, il est fortement influencé. Les constructions attributive, locutionnelle, emphatique et emphatisante sont en effet susceptibles de favoriser l'emploi de l'indicatif dans la proposition subordonnée. Par exemple, la structure IL EST

---

[6]Il me semble pour ma part plus exact de parler de structure référentielle puisque ce ne sont pas dans tous les cas des liens syntaxiques qui unissent le verbe subordonné et le verbe principal mais parfois uniquement des rapports référentiels. Dans le cadre des constructions contactuelles, le rapport est syntaxique car il implique une fonction de la subordonnée par rapport au verbe principal alors que dans le cadre de constructions emphatiques ou emphatisantes, le rapport semble exclusivement référentiel. Des exemples de ces types de construction sont donnés plus bas et des définitions sont fournies dans la méthodologie.

[7]Dans "Je veux qu'il vienne" et "Il est rare qu'il vienne", VEUX et RARE sont les éléments de modalité et VIENNE est ce que Nordahl appelle le mode. Notons que le choix du terme "mode" pour désigner le verbe subordonné ne me semble pas particulièrement heureux et, pour cette raison, je parlerai plutôt de verbe principal et de verbe subordonné dans la présente analyse.

[8]Ces types de constructions seront définies dans le chapitre sur la méthodologie.

IMPORTANT est toujours suivie du subjonctif en subordonnée, peu importe qu'elle soit employée dans une construction contactuelle ou dans un autre type de construction, alors que la structure IL EST MERVEILLEUX entraîne l'emploi du subjonctif en construction contactuelle mais permet l'alternance modale dans les autres types de constructions.

- La forme énonciative de la phrase peut aussi avoir une influence sur l'idée exprimée par l'élément de modalité, c'est-à-dire que les formes affirmative, négative, interrogative et hypothétique peuvent influencer l'emploi du mode en subordonnée. Nordahl a cependant remarqué que tous les éléments de modalité ne réagissent pas de la même façon à la forme énonciative de la phrase.

Cette étude où Nordahl a cherché à décrire l'emploi des modes pour chaque élément régissant me semble l'une des plus réussies jusqu'à maintenant. On y trouve cependant quelques déficiences causées par le type de classement que l'auteur s'est lui-même imposé, comme le classement de certains verbes sous une étiquette qui semble convenir plus ou moins (exemple: il classe le verbe S'HABITUER parmi les volitifs) ou le classement d'un verbe dans deux catégories (exemples: EXPLIQUER est traité parmi les subjectifs et les dubitatifs, DIRE est traité parmi les volitifs et les dubitatifs). On constate de plus que, dans certains cas, le sémantique semble prendre le pas sur les critères de classement que Nordahl s'est donnés au départ: CRAINDRE est classé dans le système subjectif alors qu'il se comporte comme un élément du système volitif, c'est-à-dire qu'il entraîne toujours l'emploi du subjonctif. Il arrive aussi qu'il n'indique pas le nombre d'occurrences et la proportion d'emploi de chaque mode.

La critique la plus sérieuse que l'on puisse faire concernant son étude porte sur le système dubitatif: alors que les "systèmes" volitif et subjectif regroupent des faits semblables et donnent vraiment l'impression de constituer des ensembles homogènes, le système dubitatif regroupe dix types d'emplois différents et ressemble davantage à une catégorie fourre-tout qu'à un ensemble homogène: il distingue en effet les cas où l'élément dubitatif est exprimé sémantiquement par le subordonnant et ceux où l'élément dubitatif est exprimé par la forme énonciative de la phrase et, à l'intérieur de chacun de ces groupes, il distingue encore cinq sous-groupes d'emplois. Il existe par exemple des cas où le subjonctif est le plus fréquent dans les phrases affirmatives et d'autres où c'est dans les phrases négatives que ce mode domine. Dans le cas des verbes d'apparence, la fréquence du subjonctif varie selon la nuance sémantique de l'élément de modalité, type d'emploi que l'on retrouve avec IL (ME) SEMBLE ou IL PARAIT, alors que dans le cas des verbes d'occurrence, avec IL ARRIVE par exemple, l'emploi modal varie selon le temps de l'élément de modalité. Ainsi s'allonge la liste des groupes d'emplois. Est-ce le signe qu'il faudrait chercher un autre critère pour l'élaboration de sa théorie ou quelque chose lui a-t-il échappé? La création d'une catégorie fourre-tout est souvent le signe que les critères d'analyse ne suffisaient pas à rendre compte de tous les emplois. Il n'en reste pas moins qu'il s'agit d'une étude monumentale, tant par la quantité de données qu'il a analysées que par les observations pertinentes qu'il nous livre et les avenues qu'il ouvre: cet ouvrage met en relief un bon nombre de facteurs qu'il sera intéressant de tester pour un autre type de corpus.

Dans le cadre des études immanentes, Boysen (1971) s'efforce de décrire l'emploi du subjonctif dans les propositions complétives objets de verbes. Il essaie donc de renoncer aux considérations sémantiques et il laisse aux autres les interprétations psychologiques ou sémantiques qu'on peut dégager des emplois du subjonctif. Il n'écarte pas que le subjonctif ait une valeur sémantique, paradigmatique, mais il considère qu'il s'agit d'une étape qui ne doit intervenir qu'après une étude des emplois du subjonctif, en conclusion d'une analyse immanente. Il base son étude sur le dépouillement de quelque 12 000 pages de texte écrites entre 1960 et 1969 et il complète ces données à l'aide d'exemples cités par les grammairiens et autres auteurs d'études sur le subjonctif. Pour lui, une explication des emplois du subjonctif, s'il s'agit d'une étude synchronique, revient à une description des emplois de ce mode car c'est la description des relations entre les morphèmes du subjonctif et les autres éléments de la langue qui constitue

l'explication. Il s'intéresse donc seulement aux conditions d'emploi du subjonctif, c'est-à-dire aux facteurs contextuels qui ont une incidence sur le choix du mode et il ne tient pas compte de l'opposition paradigmatique indicatif/subjonctif. Pour éviter le caractère trop fortuit de certaines explications du subjonctif, il institue une "hiérarchie" entre ses différents emplois: c'est là le mot-clef de son étude.

> "Le but de la présente étude est d'examiner, à l'intérieur du domaine que nous nous sommes proposé d'étudier, dans quelle mesure les emplois du subjonctif sont hiérarchisables, dans quelle mesure il est possible, après avoir reconnu les facteurs déterminant l'emploi du subjonctif, de les ranger hiérarchiquement." (Boysen, 1971:19)

Il établit deux types de hiérarchie: une hiérarchie syntagmatique à trois niveaux et une hiérarchie systématique. Au niveau syntagmatique, il distingue entre l'influence homonexe qui s'exerce à l'intérieur de la proposition, l'influence homo-hétéronexe qui est la position de la subordonnée par rapport à la principale et l'influence hétéronexe qui vient de la proposition principale.

Dans la description des complétives objets de verbes, c'est le niveau hétéronexe qui devient le plus important. A ce niveau, les facteurs sont si nombreux qu'il faut faire intervenir la hiérarchie systématique, hiérarchie qui regroupe des facteurs de quatre types, dans l'ordre hiérarchique suivant:

- Dérivatif: Il y a, selon Boysen, sept préfixes qui peuvent influer sur le mode: A(D), CON-, DÉ(S)-, INTER-, PER-, PRO- et RE-.
- Flexif: Influence de la personne, du temps, du mode et de l'aspect.
- Syntaxe: Influence des verbes auxiliaires, des verbes modaux, d'un complément adverbial, de la construction, d'un pronom personnel réfléchi, de la présence ou de l'absence d'un sujet, du caractère animé ou inanimé du sujet.
- Racine du verbe régissant: Boysen n'est pas très explicite sur ce qu'est cette racine qu'il renvoie en fin d'analyse. L'explication suivante laisse croire qu'il s'agit du sens du verbe régissant mais il semble qu'il s'en serve aussi comme d'une catégorie fourre-tout:

> "Quand nous parlons de l'influence de la racine, cela ne veut pas toujours dire que nous ayons remarqué une influence du sens du verbe sur le mode; bien plus, une éventuelle différence de sens ne serait pas pertinente pour constater une influence de la racine: pour nous le rôle de la racine sera simplement de rendre compte de ce qui n'a pas été expliqué quand les trois autres groupes de facteurs, dérivatif, flexif et syntaxe ont été examinés." (Boysen, 1971:18)

Il classe à part les constructions négatives parce que leur influence s'écarte de celle des autres facteurs syntaxiques. Le choix de l'expression "constructions négatives" n'est pas très heureux puisque cette expression désigne aussi bien les constructions négatives que les constructions interrogatives, les constructions hypothétiques et les cas où un élément lexical apporte une idée de restriction (du type IL EST DIFFICILE DE). Il semble qu'il s'agisse là d'une façon élégante de dire qu'il ne réussit pas à classer les constructions négatives dans sa hiérarchie de facteurs et il les classe à part pour éviter d'avoir à avouer que cette hiérarchie n'est pas toujours fonctionnelle. Ce sont les constructions négatives qui fournissent le premier critère de distinction qui divise l'exposé tout entier. Tout comme Nordahl (1969), il distingue donc des verbes pour lesquels les constructions négatives jouent un rôle dans le choix du mode du verbe subordonné de ceux pour lesquels ce facteur n'intervient pas.

Cette hiérarchie tient compte de la distance où se trouvent les différents facteurs par rapport au verbe régissant. La racine vient au dernier rang parce qu'il ne s'agit pas d'un facteur de la même nature que les trois autres, celle-ci échappant à la formalisation: quand ce facteur entre en jeu, l'auteur considère que l'analyse immanente proprement dite est terminée. Bien qu'elle soit fonction de la distance par rapport au verbe régissant, la hiérarchie doit avant tout correspondre à l'importance relative et à la prépondérance des différents facteurs. Notons enfin que la hiérarchisation ne s'arrête pas aux relations entre les groupes de facteurs mais qu'elle peut intervenir également à l'intérieur des groupes de facteurs.

Tout au long de l'exposé, Boysen procède donc en illustrant les diverses combinaisons hiérarchiques de facteurs à l'aide des verbes qui y correspondent. Son matériel est assez imposant et il cite un grand nombre d'exemples. Il faut toutefois prendre en considération, dans son interprétation des données quantitatives, le fait qu'il ne compte pas les cas de futur et de conditionnel avec les autres cas d'indicatif, ce qui peut donner une fausse impression de l'emploi modal avec tel ou tel verbe. Non seulement ces cas ne sont-ils pas comptés avec les autres indicatifs, mais ils sont traités dans un autre chapitre, celui de l'influence homonexe et l'index ne contient aucun renvoi à ces exemples. L'auteur procède ainsi parce qu'il a constaté que les temps du futur sont souvent employés pour exprimer une nuance temporelle particulière et qu'il faut donc les distinguer des autres formes de l'indicatif. Il y a alors lieu de se demander, cependant, pourquoi il n'a pas agi de la même façon avec les temps passés qui sont souvent utilisés pour exprimer des nuances analogues.

Cette façon de classer à part les emplois homonexes de l'indicatif donne l'impression qu'il n'a pas voulu aller à l'encontre de la norme qui recommande l'emploi du subjonctif avec certains verbes qui se font parfois suivre de l'indicatif. Il aurait pourtant été intéressant de voir quels sont les verbes qui permettent l'emploi d'un temps passé ou futur par influence homonexe et quels sont ceux qui ne le permettent pas. Avec POUR QUE, par exemple, cet emploi du futur est impossible: *"Je veux qu'il vienne pour qu'il ira m'acheter le journal". Peut-être est-ce le cas avec certains verbes et expressions impersonnelles. Il semble difficile, en effet, de produire une phrase du type *"Il faut qu'il viendra".

L'étude de l'emploi des modes dans la langue parlée est plus récente que l'étude de la langue écrite. A l'exception de l'étude de Molen (1923) dont j'ai déjà parlé, toutes les études décrites ici ont été effectuées dans les années 1970 et 1980.

Selon Bieler (1972), l'enseignement des constructions du subjonctif devrait être basé sur une étude de leur fréquence et de leur stabilité en mettant l'accent sur la langue parlée, ce qui revient à dire qu'il faut enseigner d'abord les structures les plus fréquentes et pour lesquelles l'emploi du subjonctif ne connaît pas de concurrence de la part de l'indicatif. Cette position est aussi adoptée par Glatigny (1976). En vue d'établir quelles constructions du subjonctif doivent être enseignées aux écoliers américains et à quel niveau de l'enseignement il faut les introduire, Bieler (1972) s'est constitué un corpus de langue écrite et parlée en France. Son étude porte seulement sur l'emploi du subjonctif et non sur ce qui le remplace dans certains contextes, c'est-à-dire qu'il ne cherche pas à savoir avec quoi alterne le subjonctif.

Ces données lui ont fourni 18 815 constructions dépendantes dont 990 usages certains du subjonctif et elles l'ont amené à conclure que le subjonctif est plus fréquent et plus stable dans les cas de "servitude grammaticale" que dans les cas où il s'agit d'une nuance de sens. Selon l'auteur, il pourrait s'agir là d'un signe du déclin de l'emploi du subjonctif. Sur le plan social, le subjonctif a été employé un peu moins fréquemment par les femmes que par les hommes (46,4% contre 53,7%); les personnes habituées à parler en public n'ont pas employé le subjonctif aussi fréquemment que les personnes moins instruites (28,2% contre 35,8%) et les jeunes ont moins employé le subjonctif que les personnes plus âgées (30,5% contre 36,0%).

L'étude la plus complète de l'emploi des modes dans la langue parlée a été effectuée par Nerio (1978) dans le cadre de sa thèse de doctorat. Il a publié en 1979 un article où il résume les grandes lignes de cette thèse. Son corpus de français parlé comprend des émissions radiophoniques et télévisées ainsi que des enquêtes et des conversations, ce qui lui a fourni 3 834 exemples. Une importante partie de cet ouvrage consiste en un état de la question détaillé et critique. Dans l'analyse des données, Nerio n'adopte malheureusement aucune position nouvelle puisqu'il reprend les facteurs et explications mis de l'avant par ses prédécesseurs, surtout Nordahl et Togeby.

Cette étude a cependant le mérite de nous faire part de structures et constructions attestées seulement en français parlé et elle démontre que le subjonctif n'est pas en voie de disparition dans le français parlé de l'Hexagone: Nerio n'a relevé que 15,39% de "dérogation" à la norme pour ce qui est de l'ensemble de ses données, c'est-à-dire que là où les grammairiens ont prescrit l'emploi du subjonctif et là où les auteurs ont observé l'emploi du subjonctif, il n'a relevé que 15,39% d'indicatif.

Sur le plan linguistique, il a principalement étudié l'influence des quatre constructions "indicativogènes" telles que définies par Nordahl (1969) ainsi que les facteurs temporels "indicativogènes" identifiés par Togeby (1966, 1974) et Börjeson (1966). Il a vérifié empiriquement l'influence indicativogène des constructions emphatique et emphatisante mais il n'a pas recueilli assez d'exemples pour se prononcer quant aux constructions locutionnelle et attributive. L'imparfait représente 24,58% des emplois du non-subjonctif substitué au subjonctif "atemporel" (il s'agit d'emplois du type "On aimait notre métier malgré qu'on nous payait moins que maintenant" (Nerio, 1979:21)) alors que le futur représente 5,25% de ces cas (du type "Aussi, rien ne prouve que demain, de jeunes loups ne porteront pas le même jugement sur moi" (Nerio, 1979:25)) et le conditionnel, 7,8% (du type "Mais je ne pense pas que ça se produirait en Amérique" (Nerio, 1979:23)). Il reste donc un certain pourcentage de présents et de passés composés de l'indicatif employés là où la norme prescrit l'emploi du subjonctif et ce sont surtout ces occurrences qu'il met en rapport avec les variables sociales.

L'analyse des facteurs sociaux révèle que certains emplois non standard ont été notés seulement chez les enfants de 9 et 10 ans alors que d'autres structures ne manifestent aucun (ou presqu'aucun) écart par rapport aux tendances reconnues. En ce qui concerne le niveau d'instruction et l'appartenance socio-culturelle des informateurs, il a constaté que certains emplois semblent se produire seulement chez les gens du peuple, alors que d'autres sont relevés chez les gens du peuple et dans la classe moyenne et que d'autres encore appartiennent à toutes les classes sociales. Ces considérations sociales sont très générales puisqu'il s'est rendu compte en cours d'étude que les données sociales dont il disposait étaient insuffisantes pour être utilisées de façon exhaustive et précise. L'auteur ne précise cependant pas en quoi les données sociales sont insuffisantes.

Cette étude constitue donc une mine d'information sur l'emploi des modes en français parlé de l'Hexagone mais elle n'apporte aucune lumière nouvelle sur les facteurs pouvant expliquer cet emploi des modes. Pour les structures où il y a variation modale, il ne cite que les exemples qui diffèrent de la norme: il n'est donc pas possible de savoir ce qui distingue ces exemples des cas qui sont conformes à la norme en vigueur dans la langue écrite. Il ne traite pas des structures pour lesquelles il n'a observé aucune variation. Il s'agit davantage d'un inventaire des emplois du subjonctif que d'une explication de ces emplois.

Sand (1983) s'est pour sa part penché sur l'emploi des modes en français parlé par de jeunes locuteurs. Les informateurs de son corpus se répartissent en trois groupes: des écoliers, des apprentis et des lycéens. Son enquête lui a permis de recueillir 544 exemples, ce qui est très peu puisque ces exemples tentent de rendre compte de toutes les structures où le subjonctif est susceptible d'être employé. Sand rapporte que les résultats obtenus comfirment l'observation souvent faite que le subjonctif est moins fréquent dans la langue parlée. L'auteur ne précise pas à quoi il compare la langue parlée, mais on peut supposer qu'il l'oppose à la norme décrite par

les grammairiens. Il constate aussi que le subjonctif est surtout vivant dans des complétives objets après les verbes de volonté, dans les complétives sujet réel (ou sujet logique) après ETRE + attribut et après la locution conjonctive POUR QUE, ce qui corrobore les résultats obtenus par Bieler (1972).

Vandergheynst (1982) s'est pour sa part proposé d'étudier la concordance entre le verbe principal et le verbe subordonné dans les subordonnées introduites par QUE. Cette étude est basée sur un fragment du corpus d'Orléans, en France. Il analyse environ 1 300 exemples. Seule la première partie de ce mémoire de licence concerne l'emploi des modes et l'auteur se contente de comparer l'usage avec la norme. Sa conclusion n'est guère encourageante pour le subjonctif: selon lui, non seulement les Français utilisent-ils l'indicatif dans des contextes favorables au subjonctif mais ils évitent en plus d'utiliser les contextes favorables à l'emploi du subjonctif. Vandergheynst ne dit pourtant mot des structures où l'emploi du subjonctif se maintient sans concession aucune (ou presque) à l'indicatif.

Il existe une opinion assez largement répandue selon laquelle le subjonctif est de moins en moins employé en français du XX^{e} siècle. Presque tous les auteurs qui se sont penchés sur l'étude des modes ont pris position sur cette question. Certains d'entre eux, à la lumière de leurs études, rejettent cette affirmation; il s'agit par exemple de Damourette et Pichon (1911-41), Imbs (1953), Cohen (1965), Nerio (1978). D'autres auteurs, comme Sand (1983) et Vandergheynst (1982), affirment par contre que le subjonctif est aujourd'hui moins employé, et que ce déclin concerne surtout la langue parlée. Bieler (1972) considère pour sa part que le fait que le subjonctif se maintient surtout là où il est pour ainsi dire obligatoire peut être le signe du déclin du subjonctif. Deux articles ont été écrits sur cette question spécifique du déclin du subjonctif. Journould (1971) donne des exemples, puisés dans la presse écrite, illustrant le "déclin du subjonctif". Il attribue à des raisons psychologiques le net recul du subjonctif: selon lui, les mass media amèneraient les gens à prendre conscience de l'omniprésence du fait et il n'y aurait alors plus de place pour l'appréciation et l'interprétation des faits. Harmer (1965) passe pour sa part en revue les opinions d'un certain nombre d'auteurs. Il conclut au manque de matériel en ce qui concerne la langue parlée mais il adopte en attendant la position de Bauche (1951:109): "Le subjonctif tend à disparaître du LP (langage populaire)". Quant à la langue écrite, il admet qu'il faudrait des chiffres basés sur des dépouillements de textes plus considérables mais il y a lieu de croire, selon lui, que le subjonctif est condamné en français.

On peut se demander sur quelles données les auteurs se basent pour parler d'un déclin du subjonctif dans la langue parlée puisque l'on ne dispose d'aucune donnée historique pour comparer avec l'usage moderne, la première étude de l'emploi des modes dans la langue parlée datant de 1923. Il est en effet possible que, de tous temps, le subjonctif ait été moins employé dans la langue parlée que dans la langue écrite. Tous ces jugements sur le déclin du subjonctif semblent être basés sur des impressions plutôt que sur des études bien documentées. Certains présentent quelques exemples d'emploi de l'indicatif au lieu du subjonctif mais quelques exemples disparates ne permettent pas de porter un jugement objectif sur la vitalité du subjonctif en français moderne.

Alors que plusieurs auteurs dénoncent le déclin du subjonctif dans la langue parlée, Glättli (1964) a pour sa part relevé, dans la langue écrite, des cas d'emplois "élégants" du subjonctif avec des structures pour lesquelles les grammairiens prescrivent l'emploi de l'indicatif. Notons cependant qu'il conclut vite à l'"élégance" de ces emplois; il est en effet possible que ces cas relèvent davantage d'un choix du locuteur d'exprimer à l'aide du subjonctif un événement qu'il perçoit comme non-actualisé.

Dans le cadre des études logiques en linguistique, Martin (1983) expose comment les notions de "monde possible" et d'"univers de croyance" sont de nature à renouveler l'approche du subjonctif français. Ce nouveau cadre théorique se veut souple car, selon l'auteur, l'emploi du subjonctif obéit à des tendances beaucoup plus qu'à des règles.

Certains auteurs ont écrit des articles portant sur les facteurs qui peuvent influencer l'emploi des modes en subordonnée. Silenstam (1982), par exemple, en réaction contre une grammaire du français publiée en 1980, s'attache à démontrer que la fonction syntaxique de la subordonnée n'est pas un facteur modal mais que c'est plutôt l'élément régissant de la principale qui influence le choix du mode.

Alors que la hiérarchie de Boysen (1971) est basée sur la distance par rapport à l'élément régissant, Togeby (1966) étudie l'influence de divers facteurs sur l'emploi du subjonctif, en commençant par l'influence des facteurs qui sont le plus près de l'élément "subjonctif" et en s'en éloignant de plus en plus. Cette façon de procéder réflète une hiérarchie des facteurs exerçant leur influence sur le subjonctif: les facteurs les plus près de l'élément subjonctif sont ceux qui influencent le plus le choix du mode. Il identifie ainsi seize facteurs différents. Il ne distingue pas, comme le fait Boysen, les niveaux homonexe, homo-hétéronexe et hétéronexe mais sa hiérarchie suit sensiblement le même ordre.

Dans cet article sur la hiérarchie des emplois du subjonctif, Togeby (1966) mentionne entre autres qu'il arrive qu'on tienne absolument à exprimer l'époque future et qu'on emploie le futur ou le conditionnel dans un contexte où les auteurs ont observé que l'on emploie généralement le subjonctif. Dans un article publié en 1974, il se penche sur les cas où le locuteur français est contraint à employer l'imparfait ou le plus-que-parfait de l'indicatif aux dépens du subjonctif. Il distingue les cas où cet emploi est nécessaire pour marquer un "changement de niveau temporel", c'est-à-dire pour indiquer que les événements de la proposition principale et de la proposition subordonnée n'appartiennent pas à la même époque (du type "il est possible que le commandant, ces temps-ci, avait trop exigé de lui-même" ou "Il semble que Voltaire comptait sur ces hésitations" (Togeby, 1974:11)) et les cas où l'on a déjà une principale au passé et où il faut quand même employer l'indicatif imparfait (comme "Il semblait qu'on pouvait entendre les bruits minuscules" ou "ces quatre meubles.. dont ils étaient si fiers, bien qu'ils en riaient parfois" (Togeby, 1974:13)). Les faits qu'il rapporte peuvent sembler évidents mais, curieusement, personne ne semblait y avoir prêté attention avant lui.

Dans une autre étude de l'emploi de certains temps en subordonnée, Gougenheim (1965) ne cherche pas à définir un système parfait mais il envisage que la langue est à la recherche d'un équilibre. Il étudie dans cette perspective les cas où le futur et le conditionnel sont employés dans des contextes où les grammairiens prescrivent l'emploi du subjonctif; Gougenheim reconnaît aussi que ces transgressions ont pour objet d'exprimer la notion de futur ou celle d'éventualité, notions que le subjonctif ne peut exprimer. Il se penche également sur les cas où le subjonctif est employé à la place de l'indicatif dans des structures comme, par exemple, IL EST CERTAIN, IL EST EXACT, emplois qui seraient, à son avis, le signe d'un équilibre nouveau de la langue.

Outre ces thèses et ouvrages assez imposants, outre ces articles étudiant l'influence de tel ou tel facteur sur l'emploi des modes, le problème du subjonctif a donné lieu, dans les revues de linguistique et dans les chroniques du langage, à une foule d'articles concernant des structures particulières. Le cas le plus frappant est la locution APRES QUE qui a fait l'objet d'au moins dix articles (Cressot, 1952; Stephanini, 1953 et 1956; Dauzat, 1954; Le Bidois, 1955; Wilmet, 1969; Rigaud, 1970; Barral, 1967; Bonnard, 1977; Dolbec et Le Flem, 1981) et qui est même à l'origine d'un genre de débat entre Glättli (1970a, 1970b) et Wunderli (1970). Des articles ont aussi porté sur JUSQU'À CE QUE (Glättli, 1974; Laboriat, 1978), QUE reprenant SI (Nojgaard, 1970), L'IDÉE QUE, LA PENSÉE QUE (Ronsjö, 1967), LE FAIT QUE (Ronsjö, 1967; Allaire, 1975), QUOIQUE et BIEN QUE (Schoght, 1974; Lesage et Barnabé, 1984), SI... QUE (Hasselrot, 1970) et sur la complétive antéposée (Bolinger, 1968; Boysen, 1969; Currie, 1971; Sabrsula, 1974).

Hasselrot (1973) a pour sa part étudié la répartition des modes après IL SEMBLE QUE. Pour cette structure, le temps de l'événement subordonné est un facteur primordial puisque l'on observe des comportements opposés: par exemple, lorsque IL SEMBLE est au présent, le besoin d'exprimer que l'événement subordonné appartient à l'époque passée entraîne l'emploi de

l'indicatif dans 83% des cas (exemple: "Il semble plutôt qu'Anatole France ne le prenait guère au sérieux." (Hasselrot, 1973:72)) alors que si cet événement appartient à l'époque présente ou peut être exprimé à l'aide du subjonctif passé, on a 82% de subjonctif (exemples: "Il semble que le meurtrier soit gaucher" (Nordahl, 1969:162) et "Il semble qu'on ait pas réussi à s'entendre" (Entrevue, CBV 980, 10/06/87)). Avec IL SEMBLAIT QUE, Hasselrot a relevé 50% d'indicatif et il explique ce fort pourcentage d'indicatif par la désuétude du subjonctif imparfait (exemple: "il semblait qu'elle émergeait comme une promesse des brumes de l'avenir" (Hasselrot, 1973:76).

A ma connaissance, un seul auteur s'est intéressé, de façon spécifique, à l'acquisition du subjonctif par les enfants dont la langue maternelle est le français. Remacle (1966) a écouté parler ses quatre filles alors qu'elles avaient quatre et cinq ans et il a constaté qu'à cet âge:

> "les enfants n'ont encore qu'une perception floue et incertaine de la valeur fonctionnelle du subjonctif et qu'il leur faudra des années encore avant de maîtriser vraiment l'emploi de ce mode difficile." (Remacle, 1966:305)

Il est cependant intéressant de noter que c'est d'abord avec les structures IL FAUT QUE, VOULOIR et POUR QUE que les enfants emploient le subjonctif et que c'est précisément avec ces structures et d'autres de sens semblable que les auteurs ont constaté l'emploi presque exclusif du subjonctif.

De toutes ces études portant sur le subjonctif[9], je retiendrai d'abord le grand nombre d'observations sur l'emploi des modes dans les subordonnées dépendant des différentes structures: ces observations serviront de points de référence, et, dans une perspective descriptive seulement, de point de comparaison par rapport au français québécois décrit dans la présente étude. Comme je ne me contente pas de décrire cet usage mais que je vise aussi à identifier et à décrire l'influence des facteurs qui jouent un rôle dans le choix du mode, les auteurs qui me seront les plus utiles sont ceux qui se sont attachés à dégager ces facteurs modaux. C'est ainsi que:

- j'ai retenu de Nordahl (1969) les divers types de constructions qui mettent en rapport l'élément régissant de la principale et le verbe subordonné;

- de Nordahl et de la plupart des grammairiens, j'ai retenu que la forme énonciative de la principale est susceptible d'influencer le choix du mode;

- la lecture de Sand (1983) et Nerio (1979) a suggéré l'idée qu'une grande distance entre la principale et le verbe subordonné peut faire perdre de vue l'élément régisseur;

- de Togeby (1974), de Hasselrot (1973) et des différentes analyses de la structure IL ARRIVE, j'ai décidé de considérer le temps de la proposition principale comme un facteur modal et, comme corollaire de ce facteur, je distingue aussi les différents temps utilisés dans la proposition subordonnée;

- de Nordahl (1970), je retiens que la structure POUVOIR + infinitif influence le choix du mode avec certaines structures et j'envisage l'hypothèse qu'il pourrait en être de même avec DEVOIR + infinitif;

---

[9] J'ai aussi consulté les études de Delibes (1920), Eriksson (1979), Carlsson (1969), Nordahl (1970 et 1972), Togeby (1973) et Andersson (1972) à propos de l'emploi des modes dans les propositions relatives. J'ai consulté Rice (1945) qui traite de la valeur du subjonctif en français et en espagnol, de même que Allaire (1973), étude qui traite de la subordination dans la langue des média. J'ai aussi consulté Levitt (1967) qui traite des conflits entre l'usage et les différentes théories du subjonctif. J'ai finalement consulté les études historiques de Bement (1934), Moignet (1959), Boysen (1966) et Silenstam (1973). Ces auteurs n'ont pas été retenus pour cette étude.

- des différentes analyses de IL (ME) SEMBLE, je retiens que la présence d'un pronom objet peut favoriser l'emploi de l'indicatif dans les subordonnées dépendant de certaines structures;

- à l'instar de Togeby (1966) et Boysen (1971), je considère l'influence possible de la présence d'un adverbe dans la principale;

- à l'instar de Togeby (1966, 1974), Nordahl (1969), Boysen (1971) et Nerio (1978), je considère que les temps passés et futurs de l'indicatif peuvent être employés en subordonnée pour marquer des références temporelles et aspectuelles.

Je n'ai donc pas retenu tous les facteurs mis de l'avant par les auteurs consultés. Certains d'entre eux, bien qu'il puissent représenter un certain intérêt, semblaient trop difficiles à identifier et à cerner; il s'agit par exemple des facteurs "réalité", "style", "opposition" et "prédicat psychologique" proposés par Börjeson (1966); je mentionnerai cependant ces facteurs là où j'estime qu'ils peuvent avoir contribué au choix du mode. Il y a aussi d'autres facteurs dont je n'ai pas tenu compte au départ, c'est-à-dire lors de la codification de mes données, mais qui pourraient intervenir dans mon analyse si le besoin s'en fait sentir; il s'agit par exemple de ce que plusieurs auteurs (dont Börjeson) appellent "attraction modale" ou de la forme de l'interrogation, c'est-à-dire que je pourrai être amenée à distinguer les questions avec inversion du verbe et du sujet des questions avec EST-CE QUE et des questions d'intonation. J'ai donc retenu des auteurs consultés un certain nombre de facteurs qui semblaient particulièrement pertinents sans exclure la considération éventuelle d'autres facteurs.

La caractérisation de la valeur du subjonctif n'étant pas mon objectif de recherche, il est normal que ma recherche soit davantage influencée par les études qui cherchent à décrire un usage et encore plus par celles qui cherchent à identifier les facteurs qui gouvernent ou orientent cet usage. Je ne rejette cependant pas toute considération de cette valeur des modes puisque je suis consciente qu'il y a des cas où le choix du locuteur semble motivé exclusivement par la valeur des morphèmes des modes indicatif et subjonctif et que même dans les cas où le choix est motivé par des facteurs contextuels, cette valeur joue un rôle important.

L'étude de l'emploi des modes en français parlé au Québec reste donc à faire, et c'est dans le cadre des études variationnistes que je me propose d'y contribuer en réalisant le présent travail. Labov, qui est un des principaux instigateurs de la sociolinguistique, définit ainsi son objet d'étude:

> **"Pour nous, notre objet d'étude est la structure et l'évolution du langage au sein du contexte social formé par la communauté linguistique[10]. Les sujets considérés relèvent du domaine ordinairement appelé "linguistique générale": phonologie, morphologie, syntaxe et sémantique, (...). S'il n'était pas nécessaire de marquer le contraste entre ce travail et l'étude du langage hors de tout contexte social, je dirais volontiers qu'il s'agit là tout simplement de linguistique" (Labov, 1976:258).**

Ce type d'étude cherche à analyser ce qu'on appelle le vernaculaire, c'est-à-dire "le style où l'on accorde le minimum d'attention à la surveillance de son propre discours" (Labov, 1976:289). C'est donc dire que les matériaux sur lesquels porte l'analyse sont constitués d'enregistrements de langage oral, enregistrements où l'on tente de réduire au minimum le degré de formalité.

Lefebvre (1983) énumère de façon concise les axiomes sur lesquels repose le modèle labovien:

---

[10]**Communauté linguistique: "un groupe qui partage les mêmes normes quant à la langue" (Labov, 1976: 228).**

1. "Il existe des formes alternantes, ayant un même contenu référentiel et qui sont interchangeables dans un contexte donné. Ces formes sont appelées variantes d'une variable."

2. "Les membres d'une communauté linguistique attachent une valeur sociale aux variantes et les utilisent de façon socialement signifiante[11]".

3. "Aucun locuteur ne possède un seul style. Les locuteurs varient leur façon de parler selon la situation dans laquelle ils se trouvent".

4. "La sélection des variantes pour une variable donnée n'est donc pas libre; elle est déterminée à la fois par le contexte linguistique d'apparition, par les locuteurs qui sélectionnent les variantes, de même que par le contexte dans lequel ceux-ci se trouvent lorsqu'ils les sélectionnent".

5. "La sélection des variantes appropriées n'est pas catégorique mais s'exprime plutôt en termes relatifs".

6. "La sélection d'une variante tend à se manifester en cooccurrence avec la sélection d'autres variantes auxquelles une même valeur sociale a été attribuée. Les configurations de cooccurrence de variantes définissent les dialectes sociaux et les styles." (Lefebvre, 1983:319)

Notons aussi que, pour Labov, la variation syntaxique n'est pas nécessairement contrainte sociologiquement: les contraintes linguistiques peuvent à elles seules constituer la préoccupation majeure de l'analyse des variables syntaxiques[12].

L'analyse quantitative apparaît comme un outil quasi-indispensable à toute étude variationniste. Hudson (1980:143) donne deux raisons pour expliquer cette particularité:

- Différentes variantes d'une même variable apparaissent ensemble dans un même texte et ces textes peuvent être classés sur une échelle continue en fonction de la fréquence des variantes.

- Les relations entre les différentes variables sont aussi une affaire de degrés; la même chose est vraie des relations entre variables linguistiques et sociales et des variables sociales elles-mêmes.

Je traiterai donc mes données à l'aide des statistiques en utilisant un programme qui mesure la contribution de chacun des facteurs linguistiques et sociaux analysés. Il s'agit là du modèle de Sankoff et Cedergren qui "se fonde sur l'hypothèse que les contraintes variables sont mutuellement indépendantes" (Labov, 1976:317). Une telle étude permettra de déterminer si l'emploi des modes est soumis à des contraintes linguistiques et sociales en français parlé à Québec.

Il importe enfin de souligner que la notion de "variable linguistique" en elle-même ne doit pas être prise comme une partie d'une théorie générale du langage mais plutôt comme un outil d'analyse, une procédure à la disposition du sociolinguiste. Les sociolinguistes se défendent bien,

---

[11] Cela n'implique cependant pas qu'il s'agisse d'un choix conscient de la part du locuteur.

[12] Les variables sur lesquelles porte l'analyse variationniste impliquent généralement des contraintes linguistiques ET des contraintes sociales.

en effet, de chercher à mettre sur pied une nouvelle théorie linguistique; ils se servent plutôt de la notion de variable pour établir, par exemple, une explication du changement linguistique et une conception du langage où la variation a sa place.

Voilà donc où se situe une étude telle que celle que je me propose d'effectuer. Aucune étude variationniste de l'emploi des modes n'a été, à ma connaissance, réalisée[13]. Comme l'ensemble des propositions subordonnées présente un nombre très élevé de constructions, il a fallu restreindre le champ d'investigation: c'est pourquoi l'étude se limitera aux seules subordonnées dépendant d'une structure impersonnelle. Les lectures faites sur le mode indiquent qu'une alternance modale s'observe dans au moins 46 structures impersonnelles pour ce qui est de l'usage français. Cette variation peut être un fait reconnu par les grammairiens dans des cas tels que IL ARRIVE ou elle peut en être ignorée comme c'est le cas avec IL FAUT. Je serai de plus amenée à étudier des structures telles que ÇA ADONNE, C'EST UN ADON, structures qui semblent être propres au français québécois[14]. Cette étude envisagera donc des faits de syntaxe propres au français québécois.

En plus de l'intérêt que présentent les structures impersonnelles, un critère pratique a présidé au choix de ce type de structure comme sujet d'étude: il s'agit d'un sous-groupe assez aisé à circonscrire. La délimitation de ce groupe ne tient pas au sémantisme du verbe, de l'adjectif ou du nom de la construction, mais plutôt au sémantisme de son sujet: les sujets IL, ÇA ou CE n'y ont en effet pas de référent extralinguistique et il n'y a pas d'alternance de personne. Ce choix n'implique pas que les structures impersonnelles entraînent un choix modal différent de ce que l'on observe dans d'autres types de structures; il s'agit tout simplement de limiter le nombre de structures à analyser. Certains auteurs, comme Boysen (1971), se sont penchés sur l'emploi du mode dans les subordonnées objets de verbes; je choisis pour ma part les subordonnées qui dépendent d'une structure impersonnelle.

Enfin, une structure en particulier m'a amenée à m'interroger sur l'écart qui existe entre la norme décrite dans les grammaires et l'emploi réel dans la langue parlée: c'est le cas de C'/IL EST RARE. La norme enseigne en effet qu'il faut employer IL EST RARE suivi du subjonctif alors que le dépouillement du corpus ne révèle que la structure C'EST RARE suivie de l'indicatif. Ce qui explique cette différence constituera une de mes préoccupations de recherche.

---

[13] Notons cependant le travail en cours de Poplack sur le français parlé dans la région d'Ottawa-Hull, travail entrepris après que les recherches reportées ici ont été terminées.

[14] Je me base sur le fait que ces structures ne sont mentionnées dans aucun des ouvrages consultés et que, dans certains cas, elles sont relevées dans les glossaires du français québécois.

CHAPITRE II

Méthodologie

2.0 Introduction

Dans ce chapitre, je décrirai le corpus sur lequel est basée mon étude, j'expliquerai le cadre théorique adopté et je justifierai le choix des variables sociales et linguistiques retenues en donnant une brève description de chacune de ces variables.

2.1 Le corpus

Le but de cette recherche étant de rendre compte de l'emploi réel des modes dans la langue parlée, j'ai choisi de constituer mon corpus à même les données de l'enquête sur "Le français parlé dans la ville de Québec". Cette enquête a été réalisée sous la direction de Denise Deshaies en 1977 et 1979. Elle implique une centaine d'informateurs et comporte environ 250 heures de langage oral. Ces informateurs proviennent de deux quartiers du Québec métropolitain, soit Saint-Sauveur (ville de Québec) et Sainte-Foy (ville de Sainte-Foy). On y retrouve des enfants âgés de 10 ans, des adolescents et pré-adolescents âgés de 12 à 17 ans ainsi que les parents de ces enfants et adolescents.

Comme il s'agit d'un corpus assez imposant, j'ai choisi de travailler sur un sous-échantillon qui comprend dix adolescentes et adolescents de Sainte-Foy et leurs parents ainsi que dix adolescentes et adolescents de Saint-Sauveur et leurs parents. Ce sous-corpus comprend donc 53 informateurs (20 jeunes et 33 adultes). Pour ce qui est des jeunes, trois types d'entrevues ont été réalisées: entrevue informelle de groupe, entrevue formelle de groupe et entrevue individuelle. Le sous-échantillon choisi ne comporte que les entrevues individuelles. Il s'agit en fait d'un sous-corpus qui avait déjà été constitué pour l'étude des pronoms personnels. J'ai décidé de me pencher aussi sur ce sous-corpus afin que ces différentes études puissent se compléter et nous donner une vue plus globale des caractéristiques linguistiques et sociales de ce groupe d'informateurs.

2.2 Délimitation de l'objet d'étude

A la fin du chapitre précédent, j'ai défini les constructions impersonnelles[1] en me fondant sur la valeur référentielle du sujet du verbe qu'elles comportent: les sujets IL, ÇA, ou C' n'y ont pas de référent extralinguistique. Il importe cependant de spécifier que cette valeur référentielle n'affecte pas la valeur paradigmatique du pronom dans ces emplois: le pronom n'a pas de valeur déictique pour ce qui est de la référence à l'univers extralinguistique et c'est cette absence de référence qui explique qu'il n'y a pas d'alternances personnelles dans ces emplois.

---

[1] Je suis consciente que l'appellation "impersonnelle" n'est pas entièrement satisfaisante puisqu'elle peut laisser croire qu'il n'y a pas de personne dans ces constructions. Moignet (1974) propose "unipersonnelle". Je continuerai cependant à employer l'adjectif "impersonnelle" parce que c'est l'appellation la plus répandue.

Les emplois déictique et non-déictique de ces pronoms donnent lieu à des subordonnées qui ne semblent pas remplir la même fonction puisqu'elles ne se comportent pas de la même façon; on remarque en effet que deux phrases apparemment identiques mais dont l'une contient un IL déictique et l'autre un IL qui n'a pas de référent extralinguistique ne permettent pas le même type de structuration:

(a) Il (=Paul) est heureux que Pierre soit venu.
(b) Heureux que Pierre soit venu, il s'est détendu.
(c) Il en est heureux.

(d) Il (non-déictique) est heureux qu'il soit venu.
(e) Qu'il soit venu est heureux.

Les phrases (b) et (c) sont inacceptables si le pronom IL n'a pas de référent extralinguistique alors que l'équivalence référentielle de (d) et (e) exclut que EST HEUREUX ait un sujet déictique en (d).

Il n'est pourtant pas d'usage d'inclure dans les structures impersonnelles les structures dont le sujet est ÇA ou C'. L'emploi de ces pronoms démonstratifs, en concurrence avec IL, semble surtout lié à la langue parlée: alors que les grammairiens et les auteurs d'études portant sur la langue écrite n'en font pas ou presque mention, les auteurs qui se sont penchés sur la langue parlée en ont relevé de nombreuses occurrences. Vandergheynst (1982:3) note que la construction contenant un verbe impersonnel[2] est toujours du type "(IL) verbe QUE sujet; ÇA verbe QUE sujet". Maillard (1985) remet en cause les affirmations des grammaires et des dictionnaires en considérant que ÇA n'est pas seulement une variante familière de CELA. Il constate en effet que les deux morphèmes n'ont pas la même distribution:

> "ÇA est exclu de certaines positions occupées par CELA (par exemple, CELA étant...), inversement, CELA ne figure jamais devant les verbes impersonnels alors que ÇA y est devenu le principal concurrent du régisseur IL (ça tonne/il tonne; ça pleut/il pleut)." (Maillard, 1985:77)

Pour Maillard, ÇA comble un manque séculaire en français. IL n'est pas un impersonnel puisqu'il peut être employé de façon déictique ou non-déictique. Si le verbe n'admet habituellement pas de sujet sans référent, IL n'a pas le pouvoir d'en neutraliser la référence, c'est-à-dire d'exclure la référence extralinguistique, alors que ÇA est en mesure de le faire. Pour cet auteur, ÇA est un peu l'équivalent du ES allemand ou du IT anglais. Le français dispose donc de deux régisseurs qui admettent l'absence de référent: IL et ÇA. Moignet (1976) note pour sa part que IL, support du verbe unipersonnel, entre en alternance avec CE et ÇA, CELA.

Il semble donc justifié de traiter ensemble toutes ces structures. Il faut cependant prendre garde que, tout comme IL n'est pas toujours un sujet (ou régisseur, ou support) sans valeur déictique, ÇA peut avoir un référent extralinguistique et ne pas faire partie d'une structure impersonnelle. C'est cette absence de référent extralinguistique qui me sert de critère pour inclure dans mon étude des structures telles que ÇA VEUT DIRE, ÇA DÉRANGE ou C'EST UNE CHANCE.

---

[2] C'est de cette façon que Vandergheynst présente les choses. Pour ma part, je ne crois pas qu'il existe des verbes impersonnels et des verbes "personnels" mais plutôt des emplois déictiques ou non déictiques de la personne verbale.

Voici des exemples d'emploi référentiel de ces pronoms:

(1) "moi [mes fils] c'est des sportifs, **ça** joue au hockey" (144:40)

(2) "la télévision, **ça** y fait pas mal pour les jeunes" (204:120-121)

(3) "les enfants **ça** veut jouer au baseball, jouer ici et là" (144:43)

(4) "ma mère c'était une veilleuse tard" (144:137)

(5) "l'maître Perron, ah, c't'un professeur" (204:107)

(6) "Fait qu'y a fait son cours d'infirmier-auxiliaire, pis c'est tout c'qu'i pouvait faire, pis c'est encore beau qu'y aye fait **ça**" (105:272)

Et voici des exemples d'emploi non-déictique:

(7) "Si elle, a veut venir, **ça** m'dérangera pas qu'a vienne" (045:19)

(8) "Des fois, **ça** arrive sans l'vouloir qu'tu dépasses" (145:249)

(9) "c'est rare qu'i m'appellent par mon p'tit nom" (204:189)

(6) "Fait qu'y a fait son cours d'infirmier-auxiliaire, pis c'est tout c'qu'i pouvait faire, pis c'est encore beau qu'y aye fait ça" (105:272)

Tous ces exemples sont tirés du corpus "Le français parlé dans la ville de Québec". Notons toutefois que, dans leurs emplois non-déictiques, les pronoms IL et ÇA impliquent, généralement, syntaxiquement ou logiquement, une cataphore, c'est-à-dire qu'ils font appel à un complément qui identifie ce dont on parle et à quoi ils ne font pas directement référence. Dans les structures étudiées ici, ce complément est régulièrement la subordonnée de la structure impersonnelle.

2.3 Le dépouillement des données

Cette étude se situant au niveau de la syntaxe des rapports de référence, le dépouillement s'est fait à partir de la transcription écrite. J'ai toutefois eu recours aux bandes magnétiques afin de vérifier l'exactitude de ces transcriptions. Ce dépouillement a permis de relever toutes les structures impersonnelles suivies d'une complétive qui était ou qui aurait pu être au subjonctif, ce qui représente 1291 occurrences. La lecture des principales grammaire du français contemporain (Chevalier et al. 1964; Damourette et Pichon, 1911-40; Dubois et Lagane, 1968; Grevisse, 1980; Le Bidois et Le Bidois, 1968; Wagner et Pinchon, 1973) et des études spécifiques sur le mode a permis d'identifier les structures où il y a variation en français de l'Hexagone. Dans le cas des structures qui n'ont pas été traitées par aucun des auteurs consultés, j'ai relevé les occurrences de la structure et je les traite dans cette étude; c'est notamment le cas pour un certain nombre de structures qui semblent être propres au français québécois.

Dans un premier temps, j'ai noté tous les exemples rencontrés et leur contexte afin d'identifier les facteurs susceptibles d'avoir une influence sur l'emploi des modes. Ce premier

dépouillement a permis d'en identifier quelques-uns. Quant aux autres facteurs, ils m'ont été suggérés par les lectures faites sur le sujet. Quand toutes les variables à étudier furent identifiées, j'ai établi un système de codification afin de saisir les données sur ordinateur à l'aide du logiciel "dBase III Plus" et de les traiter ensuite à l'aide de programmes statistiques. Une fois ce système de codification établi, je n'ai plus noté que les exemples originaux ou typiques qui serviront à l'exemplification de l'étude. Les autres occurrences ont été directement codifiées.

Outre ce dépouillement systématique, j'ai recueilli un certain nombres d'exemples qui n'appartiennent pas vraiment à mon corpus de thèse et qui ne sont pas traités de façon quantitative. J'ai décidé de retenir ces exemples en raison, principalement, du trop petit nombre d'occurrences d'un bon nombre de structures dans mon corpus. Je n'ai pas recueilli ces exemples dans le but de combler toutes les lacunes que l'on observe dans les données du corpus mais en vue de compléter ces données. Je ne les ai cependant pas inclus dans les analyses quantitatives parce qu'ils n'ont pas été recueillis de façon systématique dans un corpus bien identifié. J'ai donc retenu, de façon générale, les exemples qui viennent confirmer ou infirmer une tendance observée dans le corpus. Les exemples de structures qui n'ont pas été recueillies dans le corpus et qui ne sont donc pas traitées dans les chapitres d'analyse seront reproduits en annexe.

Ces exemples proviennent de deux sources différentes: certains ont été puisés dans le discours des enquêtrices de mon corpus ou bien dans d'autres entrevues qui n'appartiennent pas au sous-échantillon de locuteurs qui sert ici de corpus principal, alors que les autres ont été entendus dans le cadre d'émissions radiodiffusées ou télévisées, ou ont été prononcés par des gens de mon entourage. Je distingue ces deux types d'exemples car, dans le premier cas, ces exemples auraient pu faire partie de mon corpus: j'aurais pu, en effet, décider de dépouiller de façon systématique le discours des enquêtrices. De plus, il est toujours possible d'avoir accès à ces exemples qui sont conservés sur bandes magnétiques alors que, dans le cas des exemples entendus, je n'y ai plus plus accès pour faire des vérifications ou pour évaluer le contexte (à moins d'aller consulter les archives des stations de radio et de télévision). Tout au long de cette étude, je distinguerai donc les exemples du "Français parlé dans la ville de Québec", exemples qui sont disponibles sur bandes magnétiques, des exemples hors corpus proprement dits.

2.4 **Variables sociales et linguistiques**

Les variables retenues pour l'analyse sont les suivantes:

2.4.1 *Variables sociales*

Identification de l'informateur et données sociales:

1. Code du locuteur: Je note toujours le code d'identification de l'informateur afin de permettre le repérage des cas de variation individuelle.

2. Sexe: Les études sociolinguistiques ont souvent identifié le sexe comme étant un facteur de variation: les femmes ont parfois tendance à se comporter linguistiquement d'une façon différente des hommes.

3. Age: Une différence de comportement entre les jeunes et les personnes plus âgées est parfois l'indice d'un changement linguistique en cours. En outre, dans le cas du subjonctif, Nerio (1979:29) a relevé "des cas de transgression de la norme d'emploi du subjonctif" chez des enfants de 9 et 10 ans. Il y a donc peut-être également une progression dans l'acquisition du subjonctif qui est fonction de l'âge des locuteurs.

4. Niveau de scolarité: Dans plusieurs études portant sur la langue orale, le nombre d'années de scolarité a été mis en relation avec une plus ou moins grande utilisation des éléments linguistiques reliés à la norme enseignée du français. Cette variable est également liée au niveau socio-économique de l'informateur.

5. Quartier de résidence: Les deux quartiers dans lesquels s'est déroulée l'enquête "Le français parlé dans la ville de Québec" présentent des différences socio-économiques assez importantes: alors que la grande majorité des gens de Saint-Sauveur vivent en appartement et ont moins de dix ans de scolarité, près de 40% des gens de Sainte-Foy vivent dans une maison unifamiliale et environ 75% d'entre eux ont plus de dix ans de scolarité. On peut donc se demander si le fait d'habiter dans un quartier plutôt que dans l'autre est un facteur qui a une incidence sur l'emploi des modes.

2.4.2 *Variables linguistiques*

Je tiens compte de deux types de variables: celles qui sont susceptibles d'avoir une influence directe sur le choix du mode en subordonnée et celles qui, sans exercer une influence directe sur l'emploi des modes, pourraient néanmoins être liées au choix du mode.

2.4.2.1 Variables susceptibles d'influencer le choix du mode

6. Forme de la structure impersonnelle: La valeur lexicale de la structure impersonnelle est probablement le principal facteur déterminant dans la plupart des cas. Toutes les structures sont donc étudiées individuellement. Dans les cas où le sujet varie, c'est-à-dire dans les cas où IL et C'/ÇA sont tous deux utilisés, je tiens compte de cette variation afin de vérifier si la nature du sujet a une influence sur l'emploi des modes mais je considère qu'il ne s'agit que d'une seule expression impersonnelle; par exemple, C'/IL EST BON est une seule structure. Les emplois non-déictiques de ÇA et C' semblent caractéristiques de la langue parlée[3], registre où, selon certains auteurs, on emploie moins le subjonctif[4]. La prise en compte du sujet de la structure impersonnelle est suggérée par le fait que les grammaires font mention de la structure IL EST RARE suivie du subjonctif en subordonnée alors que, dans mon corpus, je relève exclusivement la structure C'EST RARE suivie de l'indicatif.

7. Présence/absence du QUE introducteur de la subordonnée étudiée: L'étude de cette variable se rapporte à ce que Tanase (1943:130) appelle l'expression paratactique de l'idée. Il définit de la façon suivante ce procédé qu'il dit "très cher à la langue parlée": "La seconde proposition de la phrase n'a plus les caractères d'une subordonnée, elle est presque une indépendante, juxtaposée à la première proposition". On peut alors se demander si l'absence de QUE est un indice d'expression paratactique, c'est-à-dire qu'il y aurait absence de subordination et qu'il n'y aurait plus référence à la principale pour le choix du mode. On peut de plus se demander si toutes les structures peuvent donner lieu à l'élision de QUE et, si non, quelles sont celles qui sont affectées par ce phénomène.

---

[3]Les structures impersonnelles dont le sujet est ÇA ou C', comme ÇA ARRIVE, C'EST RARE, C'EST POSSIBLE, n'ont généralement pas été relevées par les grammairiens qui ont étudié la langue écrite. Seuls les auteurs qui se sont penchés sur la langue parlée ont relevé ces structures. Il y a cependant quelques exceptions comme C'EST DOMMAGE et ÇA VEUT DIRE qui semblent s'employer principalement avec ces sujets.

[4]Voir, entre autres, Sand (1983) et Vandergheynst (1982).

Afin de me faire une meilleure idée de ce processus, j'ai tenu compte du contexte linguistique où s'opère cette élision et je tenterai de voir s'il peut y avoir des contraintes phonétiques ou syntaxiques qui la conditionnent. Cardinal (1980:105-106) rejette l'hypothèse articulatoire pour expliquer l'élision du QUE mais son argumentation n'est guère convaincante et je veux donc procéder à une vérification du bien-fondé de cette position:

> "Le QUE nominalisateur nous semble facultatif dans la syntaxe du F.Q.P. [français québécois parlé] même si sa présence dans l'énoncé est plus fréquente que son omission: ce qui explique qu'un même locuteur puisse tantôt l'employer, tantôt l'omettre dans un même énoncé ou dans deux énoncés différents mais présentant chacun pour le QUE un environnement phonologique semblable. C'est pour cette dernière raison que l'hypothèse articulatoire que l'on pourrait être tenté d'avancer pour en expliquer l'omission nous apparaît difficilement soutenable, même si certains entourages phonétiques favorisent l'amuissement du phonème /k/ souvent seul dans le morphème QUE après la chute du / / instable."

L'auteur ajoute que ce phénomène n'est pas particulier au français québécois parlé puisqu'il est attesté en français populaire de l'Hexagone et qu'il s'agit d'une tendance observée dès l'ancien français.

Cardinal se distingue donc des auteurs qui ont mené des recherches de type variationniste sur l'élision de QUE puisque tous reconnaissent que ce phénomène est fortement conditionné par le contexte phonologique. Cedergren et D. Sankoff (1974) ont observé que l'élision de QUE est contrainte à la fois phonologiquement et socialement alors que G. Sankoff (1974) s'intéresse surtout à la contrainte phonologique. Les résultats obtenus indiquent d'une part qu'il y a plus d'élision lorsque l'entourage phonétique est consonantique et que, d'autre part, les gens de la classe ouvrière élident plus que les gens d'un milieu socio-économique plus favorisé. G. Sankoff (1973) avait d'ailleurs observé que dans le cas du pronom relatif QUE, l'élision est contrainte à la fois phonologiquement et syntaxiquement.

8. Type de proposition régissante: affirmative, négative, interrogative, structure en SI, interrogative-négative, structure en SI négative. Les formes autres que l'affirmative sont semble-t-il susceptibles de favoriser l'emploi du subjonctif dans la subordonnée dépendant de certaines structures. C'est en effet ce qu'on lit, entre autres, dans Grevisse (1980:1291), Nordahl (1969:21-22) et Boysen (1971:41) en regard de structures telles que:

> C'est sûr que c'est une bonne idée
> C'est pas sûr que ce soit une bonne idée
> Si c'était sûr que ce soit une bonne idée,...
> Est-ce sûr que ce soit une bonne idée?

Bien que je ne distingue pas les différentes façons de formuler l'interrogation, je n'écarte pas qu'il puisse s'agir d'un facteur de variation modale. Quelques auteurs ont en effet observé que ce n'est pas le sens interrogatif qui favorise le subjonctif mais l'inversion du sujet; pour illustrer ce phénomène, Togeby (1966:71) donne cet exemple: "Tu crois qu'il peut le faire?". Nordahl (1969:214) distingue cinq types d'interrogation et il constate que chaque type entraîne un comportement modal différent: il y a donc les questions par inversion, les questions avec EST-CE QUE, les questions par intonation, les questions formées avec la négation et les questions partielles (c'est-à-dire avec un élément *wh* tel que QUI, COMMENT, POURQUOI). Seules les questions par inversion entraînent un certain pourcentage d'emploi du subjonctif, soit 30%, puisqu'avec les autres types d'interrogation, ce pourcentage tombe à moins de 17%. Si j'observe de la variation modale dans les phrases interrogatives, la forme de la question est donc un des premiers facteurs dont j'envisagerai l'influence.

9. Type de construction: Nordahl (1969:20-21) a identifié cinq mécanismes grammaticaux qui permettent à l'élément de modalité (élément de la principale qui conditionne l'emploi du mode en subordonnée) et à l'élément de mode d'entrer en contact pour la formation du "syntagme modal" et, pour certaines structures, ces mécanismes exercent une influence sur l'emploi des modes en subordonnées. J'ai donc repris cette classification dans ma codification des variables indépendantes et dans l'analyse des données, bien que je réserve pour la conclusion de ce travail une discussion de la pertinence de ce classement. Voici donc les définitions des cinq types de constructions données par Nordahl:

a) Construction contactuelle: Il y a "contact entre l'élément de modalité et la complétive", ce qui veut dire qu'il y a fonction syntaxique de la complétive par rapport à la principale.

Exemple: Il est malheureux qu'il doive revenir.

b) Construction locutionnelle: "à l'aide de: *à ce que* et *de ce que*". Une préposition intervient dans la fonction de la subordonnée par rapport à la principale.

Exemple: Je m'attends à ce qu'il revienne.

c) Construction emphatisante: "Intercalation de la copule entre l'élément de modalité et la complétive." Dans ce type de construction, la subordonnée entre en rapport avec la copule et fait référence au sujet de la principale (MALHEUR dans l'exemple qui suit).

Exemple: Le malheur est qu'il doive/doit revenir.

d) Construction emphatisante: "Construction attributive renforcée par le démonstratif CE."

Exemple: Le malheur c'est qu'il doive/doit revenir.

e) Construction emphatique: "Construction à double démonstratif"

Exemple: Ce qui est malheureux, c'est qu'il doit/doive revenir.

Dans les constructions emphatisante et emphatique, le rapport qui unit la subordonnée à l'élément lexical de la structure est de nature logique plutôt que syntaxique et le choix du mode peut donc se faire par référence à cet élément lexical (MALHEUR ou MALHEUREUX dans ces exemples) ou par rapport à C'EST.

Seules les constructions contactuelle, emphatique et emphatisante ont été relevées dans mon corpus.

10. Temps et mode du verbe de la proposition régissante: Il existe en effet des structures où ce facteur joue un rôle important, du moins dans l'usage décrit par les grammaires: c'est le cas, notamment, de IL ARRIVE.

Dans d'autres cas, le recours à l'indicatif peut être nécessaire pour marquer un changement de référence temporelle comme dans "Il semble que Voltaire comptait sur ces hésitations" (Orieux, 370, cité par Togeby, 1974:11) ou dans "Tous les soirs après souper, c'est rare qu'on sortait pas"

(105:48). Dans de tels exemples, si l'on employait le subjonctif présent, il n'y aurait aucune indication que l'événement subordonné appartient à l'époque passée et si on employait le subjonctif passé, il y aurait alors simple antériorité de l'événement subordonné par rapport à l'événement principal. Toujours selon Togeby, il arrive aussi que l'on doive employer l'imparfait de l'indicatif dans une subordonnée dépendant d'une principale qui est à un temps passé; il s'agit, par exemple, de phrases du type "Il semblait qu'on pouvait entendre les bruits minuscules" (Togeby, 1974:13).

Certains auteurs tels que Cohen (1965), Damourette et Pichon (1911-40), Molen (1923) et Tanase (1943) ont aussi observé une tendance à employer le conditionnel dans une subordonnée dépendant d'une principale au conditionnel; il s'agit de phrases telles que:

> Faudrait que tu m'amènerais (Tanase, 1943:109)
> Mais tu voudrais que ce s'rait toi, pas? (Molen, 1923:56)
> il se pourrait que je ferais (Cohen, 1965:62)

Nerio (1978:54-55) a pour sa part observé que, dans le cas du verbe ESPÉRER, l'imparfait en proposition principale est un facteur qui semble favoriser l'emploi du subjonctif en subordonnée: il a en effet relevé 27 indicatifs et 4 subjonctifs et, dans tous les cas de subjonctif, le verbe principal est à l'imparfait.

> J'espérais le revoir un jour et puis que ça reprenne.
> J'espérais quand même qu'il y ait une petite ambiance.
> J'espérais toujours que ça parte.
> ... tout ce qu'ils pouvaient espérer, c'est que le patron leur allonge une prime à la fin du mois comme on jette un os à un chien.[b] (Nerio, 1978:54-55).

La variable "temps de la principale" est donc un facteur susceptible d'influencer de différentes façons l'emploi des modes en subordonnée.

11. Présence d'un complément adverbial dans la principale: Lors des premiers dépouillements, j'ai relevé quelques cas de ÇA ARRIVE au passé composé accompagnés d'un complément adverbial: on peut alors se demander si c'est le temps du verbe ou la valeur du complément adverbial qui favorise le subjonctif ou une combinaison de ces deux facteurs. Togeby (1966) et Boysen (1971) considèrent la présence d'un adverbe comme étant un facteur susceptible d'influencer l'emploi des modes en subordonnée. Nordahl (1969:35) a en effet observé que lorsque l'événement subordonné est localisé sur le plan temporel, cette précision pouvant être apportée par un complément adverbial, il devient alors possible de se servir de l'indicatif. Il a de plus remarqué qu'avec les adjectifs de certitude pris négativement, la présence d'un adverbe de quantité peut favoriser l'emploi de l'indicatif (p. 206). A l'instar de Boysen (1971), je traiterai les phrases contenant un adverbe de négation (NE... PAS, NE... PLUS) parmi les phrases de type négatif.

12. POUVOIR, DEVOIR + INFINITIF dans la proposition principale: Ici encore, le dépouillement du corpus a fourni quatre occurrences où la présence de POUVOIR dans la structure ÇA ARRIVE semble favoriser le subjonctif et il y a lieu de se demander s'il s'agit d'un facteur qui joue pour une seule structure ou si son influence est plus générale. Ce facteur a été identifié par Boysen (1971) et Nordahl (1969). Nerio (1978:53) a pour sa part observé que, toujours avec le verb ESPÉRER, la présence de POUVOIR semble exercer une influence sur le choix du mode:

---

[b] Notons toutefois que cet exemple représente une construction emphatique. Le verbe subordonné est ambigu (il pourrait être indicatif ou subjonctif) mais comme c'est un conditionnel que nous attendrions ici, nous pouvons supposer qu'il s'agit d'une subjonctif et non d'un indicatif.

J'espère qu'il s'abstiendra.
On peut espérer qu'il vienne.
On peut raisonnablement espérer que dans l'avenir un infirmier... fasse une grande découverte.

13. Présence d'un pronom objet dans la principale: Cette variable servira entre autres à distinguer IL SEMBLE de IL ME SEMBLE. J'ai de plus relevé quelques occurrences de ÇA M'ARRIVE et aucun de ces exemples ne présente de subordonnée au subjonctif, contrairement aux cas où ÇA ARRIVE n'est accompagné d'aucun pronom objet indirect. Dans le cas de IL (ME) SEMBLE, l'influence du pronom a été reconnue par la plupart des auteurs (voir entre autres Nordahl, 1969:162, 167).

14. Reprise/non-reprise d'une formule précédente: Il s'agit en fait de voir si le contenu de la subordonnée étudiée peut être une répétition d'un énoncé ou d'une partie d'énoncé qui apparaît dans le contexte qui précède immédiatement l'exemple étudié. Nordahl (1969:209) m'a donné l'idée d'examiner l'influence de ce facteur; il exprime ainsi cette influence possible: "il semble y avoir une tendance à employer l'indicatif lorsqu'on veut protester contre ou réfuter[6] un énoncé récemment prononcé, dont le mode, bien entendu, était l'indicatif dans la phrase affirmative".

15. Influence du facteur distance: On parle de facteur distance lorsqu'une section de phrase d'une certaine longueur sépare la structure impersonnelle du verbe de la subordonnée. Cet éloignement peut en effet avoir pour effet de faire perdre de vue l'élément qui régit normalement le subjonctif et ainsi entraîner l'emploi de l'indicatif. Sand (1983:307) mentionne ce facteur mais l'exemple qu'il en donne ne convient pas tout à fait puisqu'il s'agit d'une construction emphatique (cf. Nordahl): "qu'est-ce que c'était dommage c'était que mon petit frère il s'est piqué dans les orties". Nerio (1979) mentionne l'existence de ce facteur qu'il n'inclut cependant pas dans son étude.

16. Mode de la subordonnée étudiée: Voici la variable dépendante, celle pour laquelle toutes les autres sont étudiées. J'ai dû prendre position quant aux formes non-marquées, c'est-à-dire ces cas où la forme verbale ne permet pas de distinguer le subjonctif et l'indicatif présent. C'est le cas, notamment, des verbes en *-er* aux 1ère, 2e, 3e et 6e personnes; c'est donc dire que cette situation correspond à un grand nombre d'occurrences. Comme, dans de nombreux exemples, rien ne permet de trancher la question, je classerai tout simplement ces verbes dans une classe appelée "non-marqué". Dans les cas où les auteurs sont unanimes quant à l'emploi du subjonctif dans la subordonnée dépendant de telle structure impersonnelle ou dans les cas où j'ai observé l'emploi exclusif du subjonctif, on pourrait être tenté de considérer les verbes non-marqués comme des subjonctifs et, dans 95% des cas, on aurait probablement raison de le faire. Je ne le fais cependant pas, et ce pour deux raisons: premièrement, parce que l'on ne sait jamais quand un locuteur prononcera quelque chose de tout à fait inattendu (Sand, 1983:304 donne à ce sujet un exemple très instructif: "on aime que ça fasse du bruit et que ça va vite") et deuxièmement, parce que je veux éviter de commettre des abus tels que ceux commis par Vandergheynst. Voici un exemple de ces abus: "Comme le subjonctif est, dans ce cas, quasi obligatoire après un verbe volitif (NORDAHL, 1968, p.20, §5), nous sommes en droit de considérer les formes verbales ambigües des neuf premiers exemples comme des subjonctifs." (Vandergheynst, 1982:17). Notons toutefois que la présence dans le contexte de certains facteurs donne parfois des indications assez claires sur le choix du mode et que, dans ces cas seulement, je serai amenée à poser l'hypothèse que telle forme non-marquée correspond à tel mode. Une extrême prudence s'impose toutefois afin d'éviter les interprétations hâtives. Les conclusions basées sur l'usage littéraire ne sont en effet guère de mise lorsque l'on vise à décrire la langue parlée telle qu'elle existe, des affirmations comme celle de Vandergheynst présentent de plus le danger d'imposer abusivement la norme aux faits.

---

[6]Pour protester contre ou réfuter cet énoncé, le locuteur reprend, répète l'énoncé ou une partie de l'énoncé.

Dans la codification de cette variable dépendante, je ne me suis pas contentée de noter s'il s'agissait d'un indicatif ou d'un subjonctif. Il importait aussi de voir quels temps de l'indicatif sont en variation avec le subjonctif: les auteurs ont en effet observé que ce ne sont pas tous les temps de l'indicatif qui entrent en concurrence avec le subjonctif.

2.4.2.2 Variable qui n'a pas d'influence directe sur le choix du mode

17. Présence/absence du sujet de la structure impersonnelle. L'absence du sujet que l'on observe avec les structures IL FAUT et IL ME SEMBLE est un phénomène assez fréquent en français parlé et on peut se demander si cette absence a une influence sur l'emploi des modes en subordonnée ou si elle y est étrangère. Il n'y a pas de raison de considérer que l'absence du sujet de la structure impersonelle puisse avoir une influence sur le choix du mode en subordonnée mais il est possible qu'absence de sujet de structure impersonnelle et emploi de l'indicatif au lieu du subjonctif appartiennent à un même registre de langue.

Nous verrons au cours de l'analyse que tous les facteurs n'ont pas la même pertinence dans la présente étude. L'importance du rôle joué par chacun de ces facteurs sera évaluée dans la conclusion.

2.5 **Analyse quantitative**

L'analyse statistique s'est faite à l'aide de deux types de programmes: j'ai d'abord utilisé le logiciel "SAS-PC" pour me faire une idée de la distribution des différents facteurs linguistiques et sociaux et j'ai eu recours au test du khi-deux pour m'assurer que les liens observés entre deux variables n'étaient pas dus au hasard. Dans un deuxième temps, j'ai soumis au programme "Varbrul" les données qui ont trait aux structures ÇA ARRIVE et IL FAUT ainsi que celles qui concernent l'élision de la conjonction QUE afin d'évaluer les probabilités d'emploi de l'un ou l'autre mode avec les diverses variantes qui entrent en jeu dans ces phénomènes de variation. Ce programme a été élaboré par Rousseau et D. Sankoff (voir, entre autres, Rousseau et Sankoff, 1978); voici la description qu'en donnent Lemieux et Cedergren (1985:17):

> **"Le programme détermine dans chaque cas, les facteurs les plus significatifs, c'est-à-dire ceux qui ont le plus d'influence sur la variation. Il mesure les effets des facteurs individuellement (par exemple l'âge) et en les combinant (par exemple l'âge et la scolarité). Il opère par cycle et à la fin de chaque cycle les facteurs non significatifs sont identifiés. Il arrive souvent qu'un facteur soit sans effet sur la variation parce que ce facteur est déterministe, c'est-à-dire qu'il a donné lieu à l'emploi systématique d'une seule variante; lorsque le poids relatif correspondant à une mesure statistique allant de 0.00 à 1.00 s'est situé autour de 0.50, l'influence est neutre."**

Toutes les variables et toutes les variantes de variables ne peuvent donc être soumises à l'analyse de Varbrul puisque les facteurs linguistiques ou sociaux ne doivent pas avoir d'influence catégorique, c'est-à-dire qu'ils doivent permettre l'alternance modale et il faut de plus avoir recueilli plus d'une occurrence d'au moins deux variantes de la variable. Nous verrons plus concrètement ce que ceci signifie lors de l'analyse des structures ÇA ARRIVE et IL FAUT.

L'analyse quantitative de ces données donnera une idée de la fréquence d'emploi des modes et des différentes structures et elle permettra surtout de mesurer l'influence des variables sociales et linguistiques sur le choix du mode.

■ ■ ■

Bien que ce ne soit pas un des objectifs immédiats de ma recherche, cette analyse permettra de situer le français parlé à Québec par rapport à la langue décrite par les grammairiens et au français de l'Hexagone décrit dans les ouvrages spécialisés sur le mode. On pourra de plus déterminer si l'alternance modale est une question de stricte variation linguistique ou si elle implique également une variation sociale. C'est à cet ensemble de questions que j'espère contribuer à apporter une réponse.

CHAPITRE III

Analyse qualitative

3.0 Introduction

Dans ce chapitre, il sera question des structures impersonnelles pour lesquelles aucune variation modale n'a été observée dans le corpus. Notons toutefois que, pour certaines de ces structures, des exemples de variation ont été relevés à l'extérieur du corpus. Du fait que la cueillette des exemples hors corpus n'a pas été systématique, je ne peux cependant prétendre rendre compte de l'usage québécois à partir de ces quelques cas. Je n'ai en effet, plus ou moins consciemment, noté que les occurrences qui semblaient intéressantes pour mon étude, soit parce qu'elles représentaient un fait nouveau, soit parce qu'elles confirmaient une tendance observée dans le corpus.

Ce chapitre est organisé comme suit[1]: je présenterai d'abord brièvement les structures qu'il n'est pas possible d'analyser en raison de la présence exclusive de verbes non-marqués en proposition subordonnée. Viendront ensuite les structures pour lesquelles je n'ai recueilli qu'une seule occurrence et pour lesquelles il aurait donc été impossible d'observer de la variation; ces structures sont divisées en deux groupes: celles qui sont suivies d'un verbe à l'indicatif et celles qui sont suivies d'un verbe au subjonctif. Suivent alors les structures dont un petit nombre d'occurrences a été relevé, cette fois encore divisées en deux groupes selon que le verbe subordonné est à l'indicatif ou au subjonctif. Finalement, je présenterai les structures pour lesquelles j'ai recueilli cinq occurrences ou plus de verbes subordonnés marqués de façon non-équivoque pour l'un ou l'autre mode; celles-ci sont toujours divisées en deux groupes, selon le mode de la subordonnée.

3.1 Structures dont le verbe subordonné est non-marqué

Sont regroupées dans cette section toutes les constructions pour lesquelles il n'est même pas possible de reconnaître une tendance dans le choix du mode de la proposition subordonnée en raison du fait que les quelques occurrences de ces constructions ne contiennent que des verbes non-marqués. Ces structures sont:

c'est dangereux
c'est dommage
c'est excellent
ça fait (pas) autrement
c'est fou
ça a de l'importance
c'est obligé
il résulte (construction emphatique)
c'est ridicule

---

[1] Je tiens à remercier Silvia Weiser pour ses suggestions détaillées quant à l'organisation de ce chapitre. Les données présentées ici sont exactement les mêmes que celles contenues dans mon mémoire de maîtrise mais leur ordre de présentation est complètement changé.

Et voici les exemples recueillis dans le corpus:

(1) **"C'pas dangereux qu'les voleurs viennent**, ç... viennent, parce' (que)[2] c'est, c'est trop à l'envers." (114:596-97)[3]

(2) **"C'est b... dommage là, qu'i parlent** de fermer, fermer dans quelques années." (114:320)

(3) "j'trouve (que) **c'est réellement dommage** que, quand ça arrive comme ça à une jeune fille, **qu'elle garde** l'enfant, j'trouve ça réellement dommage." (152:129-30)[4]

(4) "alors **c'est excellent qu'ils apprennent** à voir qu'y en a un qui est..." (201:357)

(5) **"ça peut (pas) faire autrement que... ça s'reflète** un peu euh... que j'e... **que j'exise** (=exige)[5] un peu ça chez mes enfants là enfin!" (101:379)

(6) "pis **c'est fou depuis c'temps-là qu'moi euh... ça m'encourage**" (121:375)

(7) "mais, pour moi **ç'a pas d'importance que tu t'maries** ou pas" (121:94)

(8) "nous autres, **c'était peut-être ben pas, strictement obligé là, qu'a travaille** mais euh..." (245:518)

(9) "fait qu'tout **c'qui résulte de tout ça, c'est qu'on dialogue pis qu'on parle** beaucoup, on a jamais d'problème, on les règle au fur et à mesure" (121:123-24)

(10) **"C'est ridicule ça qu'y a[6]... qu'y a... qu'y qu'y apprennent** que c'est c'est c'est ça" (201:396)

Dans un petit nombre de cas, des exemples relevés dans le discours des enquêtrices ou des exemples hors-corpus donnent une indication sur le choix du mode dans la variété de français étudiée. Dans le cas de C'EST DOMMAGE, par exemple, un exemple prononcé par une enquêtrice démontre la possibilité d'employer le subjonctif dans une subordonnée dépendant de DOMMAGE:

(11) **"dommage que ce soit pas organisé..."** (DL dans corpus 148-248:588)

---

[2]Dans certains cas, la conjonction QUE est élidée et l'on peut alors se demander s'il s'agit réellement d'une subordonnée. Dans ces cas, j'ai écouté les bandes magnétiques et c'est l'intonation qui m'a fourni la réponse à savoir si la proposition est coordonnée ou subordonnée.

[3]Le premier numéro entre parenthèses correspond au numéro de l'informateur qui a produit cet exemple et le second numéro correspond à la page de la transcription d'où l'exemple a été tiré. Le numéro de locuteur donne les informations suivantes: de 0 à 99: adolescent; de 100 à 199: mère; de 200 à 299: père; 356: grand-mère; 456: grand-père.

[4]En lisant les transcriptions, il peut arriver qu'on se demande de quelle principale dépend la subordonnée étudiée. C'est l'audition des bandes magnétiques qui m'a permis de trancher, grâce à l'intonation.

[5]Les mots qui n'ont pas été prononcés sont notés entre parenthèses lorsque, par exemple, cette élision est le résultat de quelque procès phonologique. Dans d'autres cas, lorsque je sens le besoin de donner un équivalent en français standard pour une forme non-standard ou pour un amalgame propre à la langue parlée, j'utilise le signe "=" au début de la parenthèse; par exemple: a (=elle a) ou est (=elle est). Notons que ces formes amalgamées sont phonétiquement distinctes de la forme représentant le verbe seul: [a] au lieu de a postérieur, et [ ] au lieu de [e].

[6]Ce A est prononcé [a], ce qui m'amène à l'interpréter comme étant une troncation de APPRENNENT plutôt que comme l'indicatif du verbe AVOIR. S'il s'agissait du verbe AVOIR, on aurait un A postérieur.

Avec C'EST DOMMAGE, les grammairiens et les auteurs d'études portant sur le subjonctif ont relevé des cas d'indicatif et de subjonctif (cf. Grevisse (1980:1287), Damourette et Pichon (1911-36:V,528), Clédat (1934:10-11), Tanase (1943:259), Nerio (1978:381) et Molen (1923:78 et ss.)). En ce qui concerne la langue parlée, Sand (1983:307) ne cite qu'un exemple et cet exemple contient une subordonnée à l'indicatif. Il faudrait donc relever un plus grand nombre d'exemples en français québécois afin de voir si l'on retrouve dans cette variété la même variation qu'en français européen.

Nordahl (1969:46) classe la locution IL EST OBLIGÉ parmi les structures impersonnelles du système volitif, structures qui se font suivre du subjonctif en subordonnée. J'ai relevé un exemple hors-corpus où C'EST OBLIGÉ est suivi d'un verbe subordonné au subjonctif, ce qui semble indiquer que la tendance en français québécois est la même qu'en français littéraire.

(12) **"Ça va être quasiment obligé qu'ça soye ça"** (fille, 16 ans, *Action-débat*, 01/08/86)

3.2 **Occurrences uniques de verbes subordonnés clairement marqués pour le mode**

Il va de soi qu'aucune variation ne peut être observée pour ces structures pour lesquelles je n'ai recueilli qu'un seul verbe subordonné qui soit clairement marqué pour le mode. Il est toutefois possible, dans ces cas, de comparer les données obtenues pour le français québécois aux prescriptions des grammairiens et aux descriptions du français européen écrit et parlé.

3.2.1 *Verbes subordonnés à l'indicatif*

Quinze expressions impersonelles comportent une occurrence unique de verbe subordonné à l'indicatif; ces structures ne forment évidemment pas une catégorie sémantique ou syntaxique uniforme. Il est frappant de constater, cependant, que les faits décrits dans cette section ne diffèrent guère de ce qui est rapporté pour le français parlé en France: on constate en effet que les structures pour lesquelles l'emploi modal en français québécois parlé diffère des descriptions de français européen n'ont tout simplement pas été décrites pour cette variété de français parlé. On peut donc supposer que, s'il existait de telles descriptions, on constaterait une similarité encore plus grande entre les deux variétés géographiques de français parlé.

Les quinze structures décrites dans cette section sont divisées en trois groupes selon leur comportement modal en français européen: celles pour lesquelles seul l'emploi du subjonctif est observé, celles pour lesquelles les deux modes sont possibles et, finalement, les structures pour lesquelles aucune description de l'emploi modal n'est disponible pour le français européen.

3.2.1.1 Structures dont le verbe subordonné est au subjonctif en français européen

Trois des quatre structures décrites dans cette section ont en commun qu'elles n'ont fait l'objet d'aucune description pour le français parlé européen: CELA EXCLUT, C'EST FRÉQUENT et IL/ÇA VIENT A L'IDÉE sont décrites seulement par Boysen et Nordahl dans leurs études portant sur la langue écrite. Il est donc possible que la différence entre les deux variétés géographiques soit attribuable au fait que les registres décrits ne sont pas comparables.

Voici les exemples recueillis dans mon corpus:

(13) "c'est sûr qu'la petite fille doit être quand même mise au courant pis tout ça mais **ça exclut pas que l'garçon doit avoir** une très belle éducation sexuelle aussi" (121:164)

(14) "dans ce temps-là, **c'était moins fréquent qu'aujourd'hui hein qu'un employeur demandait** de à ses employés de se recycler" (101:223)

(15) "mais moi **ça me venait pas à l'idée qu'ça ça pouvait** être ça" (145:673)

La quatrième structure incluse dans cette section, C'EST UNE CHANCE, a été relevée dans la langue parlée par van Molen avec une subordonnée au subjonctif. Comme il s'agit, cependant, du seul exemple de cette structure, on ne peut exclure la possibilité qu'un plus grand nombre d'occurrences aurait révélé de la variation modale.

(16) **"C'est une chance que mes... mes enfants sont** pas comme moi." (110:88)

J'ai aussi recueilli un exemple de IL VIENT A L'IDÉE dans le corpus, mais le verbe subordonné est PEUVENT, forme qui peut représenter soit un indicatif, soit un subjonctif en français parlé. On retrouve en effet en français populaire parlé en France et au Québec des formes subjonctives telles que SAVE, PEUVE (par exemple, "Fait qu'c'est important pour un enfant qu'i peuve" (145:390) et "Ça m'étonne qu'il le save pas" (Le Bidois 1953:II,307)), ce qui a pour résultat que les formes de troisième personne pluriel PEUVENT et SAVENT peuvent correspondre aux deux modes. Il faut donc se résoudre, dans une étude de français parlé, à ajouter à la liste des formes verbales non-marquées ou ambiguës les formes PEUVENT et SAVENT.

(17) **"I m'vient pas à l'idée moi qu'mes... mes fils peuvent** s'mal conduire ou des choses comme ça, j'le pense pas" (121:184)

Les exemples avec C'EST FRÉQUENT et ÇA VIENT A L'IDÉE illustrent une tendance importante en français parlé: la concordance des temps. Dans ces deux occurrences, on observe en effet l'emploi de l'imparfait dans les deux propositions. Cette tendance se manifeste aussi, entre autres, avec les structures C'EST RARE et ÇA ARRIVE. Les faits décrits ici diffèrent d'une autre tendance, mentionnée par Togeby (1966, 1974), à employer l'imparfait ou le futur plutôt qu'un subjonctif atemporel afin de clairement marquer l'époque à laquelle se déroule l'événement subordonné; dans de tels cas, comme nous le verrons aussi avec la structure C'EST RARE, le verbe de la principale est au présent. Je reviendrai sur ces faits de concordance des temps en traitant les structures où elle se manifeste; plusieurs sections de la conclusion générale seront de plus réservées à une synthèse de ces faits de concordance.

J'ai relevé hors-corpus un exemple dont la forme et le sens se rapprochent de ÇA EXCLUT: cet exemple est de la forme IL EST EXCLU et son verbe subordonné est au subjonctif:

(18) **"Il n'est pas encore exclu que les coûts de réfection de la mine soient** trois ou quatre fois plus élevés." (*Québec, ce soir*, 22/04/87)

Il semble finalement exister une certaine tendance à employer l'indicatif dans les subordonnées dépendant du nom CHANCE puisqu'un exemple hors-corpus de l'expression IL Y A DES CHANCES contient aussi un verbe subordonné à l'indicatif:

(19) **"Y a ben des chances qu'y en a** d'autres qui pensent comme ça." (Présidente de l'Union des gradués inscrits à Laval (UGIL), 06/03/87)

Cet exemple est d'ailleurs conforme à ce que décrit Grevisse (1980:1290-91) lorsqu'il note que cette structure se fait suivre de l'indicatif si le fait est considéré dans sa réalité alors que le subjonctif s'emploie si le fait est simplement "envisagé dans la pensée". Cohen (1965:95) cite aussi un exemple dont la subordonnée est à l'indicatif.

3.2.1.2 Structures pour lesquelles on observe de la variation modale en français européen

Les structures CELA N'EMPECHE PAS, C'EST ÉVIDENT, C'EST FAUX et IL SEMBLE permettent de choisir entre l'indicatif et le subjonctif, et ce, même dans la langue écrite telle que décrite par les grammairiens et par les auteurs tels que Nordahl. Dans le cas de ÇA EMPECHE PAS, en ce qui concerne la langue parlée, Nerio (1978:386) a aussi relevé de la variation dans le choix du mode, bien que l'emploi de l'indicatif soit plus fréquent que celui du subjonctif. Dans ce cas, la forme de l'expression impersonnelle semble de plus jouer un rôle dans le choix du mode; c'est du moins l'opinion exprimée par Boysen (1971:75):

> **"A côté des facteurs syntaxiques que nous avons utilisés, on pourrait penser à tirer parti de la distinction entre la négation complète NE...PAS et la négation réduite NE: c'est en effet celle-ci qui est le plus souvent suivie de l'indicatif, par exemple avec (IL) N'EMPECHE QUE."**

Ce qui cause cette différence dans le choix du mode n'est cependant pas clair: s'agit-il de la valeur de la négation complète NE... PAS ou doit-on attribuer le choix du mode au style auquel est rattachée chaque forme de la construction, la forme avec NE... PAS appartenant, par exemple, à un style plus formel qui favoriserait le choix de l'indicatif plutôt que celui du subjonctif?[7] De telles spéculations sont basées sur la perception générale que le subjonctif est associé à un style plus "élevé" et, tant que l'on n'aura pas déterminé précisément la part de vérité contenue dans de tels préjugés, il n'est pas possible de répondre à une telle question. Il faudrait aussi, évidemment, recueillir un certain nombre d'exemples de chaque forme de cette structure afin de pouvoir comparer les faits.

Dans le présent corpus, je n'ai recueilli qu'une seule occurrence de verbe non-ambigu pour chacune des structures décrites dans cette section; on peut donc affirmer qu'en ce qui concerne le choix de l'indicatif, le français québécois ne diffère point du français de l'Hexagone. Il faudrait cependant disposer d'un plus grand nombre d'exemples afin de vérifier si la variation rapportée pour le français européen se retrouve aussi dans la variété à l'étude dans cet ouvrage. Les exemples recueillis dans le corpus sont les suivants:

---

[7] Intuitivement, cependant, N'EMPECHE QUE me semble appartenir à un style plus élevé que ÇA EMPECHE PAS. Je suis donc un peu surprise par les observations de Boysen sur IL N'EMPECHE PAS et N'EMPECHE QUE.

(20) "**Ça empêche pas qu'c'est** un enfant, c'est un enfant d'sa fille" (456:350-51)

(21) "**c'est évident que tu peux** peut-être euh... être un p'tit peu moins attentive quand t'en as sept mais même encore là" (101:79)

(22) "**C'est faux que, pour juger un individu, faut** qu'tu i poses cent questions" (201:283)

(23) "**i semblerait qu'y a** beaucoup, beaucoup d'rivalités aussi entre professeurs" (132:170-71)

Hors corpus, j'ai relevé de la variation dans le choix du mode en ce qui concerne la structure IL SEMBLE; les deux exemples suivants, dont les subordonnées contiennent des verbes au subjonctif, ont été entendus à la radio et à la télévision:

(24) "**Il semble bien qu'on ait** pas réussi à s'entendre." (Entrevue, CBV 980, 10/06/87)

(25) "Vendredi et samedi, **il semblerait qu'on ait** du temps ensoleillé." (Gilles Gosselin, *Le matin de Québec*, 14/07/87)

Dans l'exemple suivant, l'indicatif présent est employé subordonnée:

(26) "**Il semble très souvent que ces enfants sont** incapables d'assimiler de l'information auditive." (*Téléservice*, 22/01/87)

J'ai de plus recueilli quatre autres exemples entendus à la radio ou à la télévision où le locuteur doit recourir à l'indicatif pour marquer le changement de niveau temporel: il s'agit de deux futurs périphrastiques, d'un futur simple et d'un imparfait.

(27) "**Il semble que cela va se réaliser.**" (*Le point*, 11/06/87)

(28) "**Il semble bien que le soleil va triompher** de la grisaille." (*Québec, ce soir*, 12/06/87)

(29) "**Il semble que la municipalité embauchera** en juillet deux policiers." (Nouvelles régionales, CBV 980, 16/06/87)

(30) "**Il semble que l'animal était** mort depuis quelques jours." (Nouvelles régionales, CBV 980, 11/06/87)

Les exemples recueillis hors-corpus démontrent clairement que la variation qui caractérise la structure IL SEMBLE en français européen se retrouve aussi en français québécois; il serait souhaitable d'élargir le corpus principal afin de recueillir un plus grand nombre d'exemples de cette structure, et cela dans le but d'analyser en détail quels facteurs linguistiques et sociaux favorisent l'emploi de tel ou tel mode. On ne peut cependant exclure la possibilité que l'expression IL SEMBLE appartienne à un style plus soutenu, approprié, par exemple, pour les nouvelles à la télévision et à la radio, alors que la variante avec un pronom objet indirect ME (IL ME SEMBLE), de même que la structure ÇA A L'AIR, seraient plus appropriées pour le style relativement informel recueilli dans les entrevues sociolinguistiques. C'est ce genre de clivage

stylistique que semblent révéler les données obtenues dans cette étude puisqu'un seul exemple de IL SEMBLE a été relevé dans le corpus contre 162 exemples de IL ME SEMBLE et deux occurrences de ÇA A L'AIR.

3.2.1.3 Structures non-décrites pour le français européen

Il reste enfin à décrire six structures suivies d'une subordonnée à l'indicatif pour lesquelles aucune description n'est disponible, à ma connaissance, pour le français européen. Ces expressions impersonnelles sont: C'EST DÉCIDÉ, ÇA DONNE, C'EST GARANTI, C'EST PLATE, C'EST SUPPOSÉ et C'EST LE TEMPS.

Dans le cas de C'EST DÉCIDÉ et C'EST SUPPOSÉ, les expressions impersonnelles décrites ici ne sont pas rapportées pour le français européen mais on peut se baser sur les emplois personnels des verbes DÉCIDER et SUPPOSER pour prédire que seul l'indicatif devrait être possible en français européen. Cardinal (1980:107) rapporte l'existence de la structure impersonnelle C'EST SUPPOSÉ en français québécois; il cite deux exemples dont les subordonnées à l'indicatif: "C'est supposé qu'on est sous serment" et "C'est supposé qu'y est venu tout à l'heure".

Dans le corpus, j'ai relevé un exemple de subordonnée à l'indicatif pour chacune de ces structures:

(31) "(En parlant de l'assurance-chômage) **C'est décidé qu'on nn'a** nous autres les enseignants l'été" (148:102)

(32) "j'vais partir toute seule, m'prendre un club Méditerranée là, **c'supposé qu'c'est** ben l'fun" (121:297)

Deux exemples de l'expression C'EST SUPPOSÉ ont aussi été relevés hors corpus. Dans le premier exemple, il semble que le conditionnel ou la forme négative de la proposition principale favorisent l'emploi du subjonctif puisqu'il serait difficile d'employer l'indicatif présent dans cette phrase:

(33) **"Ce serait pas supposé j'pense que la mère aye** toujours soin de ses enfants." (Femme, 68 ans, Donnacona)

Nous verrons, lors de l'analyse de la structure C'EST, que l'emploi du conditionnel en proposition principale est un facteur favorisant l'emploi du subjonctif dans certaines subordonnées. Il est intéressant de noter que cette tendance est à l'opposé de ce qu'on observe avec IL FAUT et ÇA ME SURPREND puisqu'avec ces structures, l'emploi du conditionnel en principale favorise dans une assez grande mesure l'emploi du conditionnel en subordonnée. Je prédis, cependant, que l'emploi du conditionnel dans la subordonnée de (33) devrait être possible.

Dans le deuxième exemple hors-corpus, nous sommes en présence d'un futur périphrastique qui réfère vraiment à l'époque future et non d'un de ces futurs périphrastiques qui réfèrent à des événements généraux, habituels (comme on en verra avec ÇA ARRIVE et C'EST RARE, par exemple) et l'on constate que, comme dans l'exemple du corpus, le verbe principal est au présent.

(34) "la bombe nucléaire là qu'i vont sortir, c'... c'... **c'est supposé qu'ça va faire** euh..." (026 dans entrevue informelle: 1414-15)

Les faits recueillis dans le corpus et hors corpus semblent indiquer que le facteur "temps de la principale" joue un rôle important en ce qui concerne le choix du mode avec la structure C'EST SUPPOSÉ. Il est toutefois nécessaire de recueillir un plus grand nombre d'exemples avant de généraliser les tendances observées ici.

La structure ÇA DONNE n'a été étudiée par aucun grammairien ou auteur d'étude portant sur le subjonctif et elle n'est pas mentionnée par Cardinal (1980) dans son étude sur la syntaxe québécoise, pas plus que dans aucun des glossaires ou atlas linguistiques consultés. L'emploi de l'indicatif dans un tel contexte semble tout à fait en accord avec le sémantisme de la structure impersonnelle puisque ÇA DONNE présente un événement subordonné sans nuance subjective ou appréciative:

(35) "En tout cas, qu'est-ce (que) ça donne, **ça donne que Brigitte est pas, est** (=elle est) pas dans notre gang à nous-autres" (045:24)

Grevisse (1980:1290) ne traite pas explicitement de la structure C'EST GARANTI mais il dit des formes impersonnelles exprimant l'idée de certitude qu'on met l'indicatif dans la subordonnée lorsque l'on considère le fait dans sa réalité et qu'on emploie le subjonctif si le fait est simplement envisagé dans la pensée, c'est-à-dire surtout quand la structure est employée à la forme négative, interrogative ou hypothétique. L'exemple relevé dans le corpus est à la forme affirmative et le verbe subordonné est à l'indicatif, ce qui correspond donc à l'usage décrit par Grevisse.

(36) "Pis a (=elle a) dit: "Elle, est (=elle est) folle, **c'est garanti qu'i va y arriver** d'quoi"." (128:478)

Dans le cas de C'EST PLATE, enfin, il semble que l'on ait affaire à une structure propre au français québécois puisque cette expression n'a été relevée dans aucun ouvrage français et qu'elle est mentionnée dans le *Glossaire du parler français au Canada* (p. 524). Cet ouvrage lui donne le sens de "c'est ennuyant, c'est sans agrément". Dans les deux exemples relevés dans le corpus, la structure semble plutôt avoir le sens de "c'est dommage" et l'on s'attendrait à voir l'emploi du subjonctif en subordonnée. Le premier exemple présente une construction contactuelle et elle contient un verbe subordonné à l'indicatif.

(37) "Ben j'veux dire que c'est... **c'est plate que l'gars i... tsé i fait** tout brusque" (045:182)

Dans cet exemple à l'indicatif, l'informatrice parle de façon générale des premières relations sexuelles des jeunes filles mais l'on peut se demander si son indicatif s'explique par le facteur réalité (Börjeson, 1966:5). C'est là l'impression qui se dégage de l'emploi de l'indicatif dans ce contexte, impression qui est liée à la valeur du mode indicatif. Peut-être aussi la pause a-t-elle été suffisante pour faire perdre de vue l'élément régissant de la proposition principale.

Le deuxième exemple présente une construction emphatique et on retrouve en subordonnée un verbe non-marqué; il est donc impossible de conclure quoi que ce soit quant à l'emploi modal dans ce type de subordonnée. Je reviendrai d'ailleurs sur cet exemple dans la discussion sur les constructions emphatique et emphatisante.

(38) "Pis en maths **qu'est-ce qui est plate, ben c'est qu'a explique** mal." (021:7)

Il faudrait disposer d'un plus grand nombre d'exemples pour décrire l'emploi des modes dans la subordonnée dépendant de C'EST PLATE. Aucun auteur consulté ne traite cette structure. Bien qu'il me semble tout à fait possible d'employer le subjonctif dans un tel contexte, je n'ai malheureusement relevé aucune occurrence pour appuyer cette intuition; des phrases comme "C'est plate qu'i soit pas venu" ou "C'est plate qu'i vienne pas" me semblent en effet tout à fait courantes en français québécois parlé.

Un autre cas où la représentativité du corpus semble déficiente concerne la structure C'EST LE TEMPS: même si le corpus contient cinq exemples de cette structure, une seule occurrence contient un verbe qui ne soit pas ambigu et je doute que cet exemple puisse être considéré comme représentatif. Pour cette raison, je donne d'abord un exemple contenant un verbe subordonné non-marqué, afin d'illustrer ce qui me semble être un exemple typique de l'expression impersonnelle:

(39) "J'ai dit: "**C'était l'temps qu'ça ça arrive là, que tu parles**, parce que ça joue s'es (=sur les) nerfs."" (145:397-98)

Et voici l'exemple à l'indicatif:

(40) "**C'est l'temps qu'i sort** d'la cache, hein!" (232:591)

La présence d'un indicatif en subordonnée dans l'exemple ci-dessus est assez surprenante: j'ai envisagé la possibilité qu'il s'agisse d'une proposition relative et non d'une complétive, ce qui justifierait pleinement l'emploi de l'indicatif mais rien dans le contexte ne permet d'affirmer qu'il s'agit de la bonne interprétation. Cette phrase peut être comprise de deux façons: C'EST LE TEMPS + complétive, ou encore C'EST LE TEMPS + QUE (=où) + relative[8]. Aucun lien logique n'unit cette phrase au contexte, celle-ci apparaissant en effet comme une intervention extérieure à la conversation en cours, et c'est pour cette raison que je n'arrive pas à déterminer quelle est la bonne interprétation. L'hypothèse de la relative où QUE = "où" semble la plus plausible et elle explique de façon simple cet emploi de l'indicatif. L'emploi de la forme QUE au lieu des autres pronoms relatifs dont OÙ est fréquent en français parlé (voir Frei 1971:185), comme le montre l'exemple "en travaillant dans un milieu que j'travaille" (145:663). Il ne faut cependant pas déduire de cette discussion que j'exclus la possibilité qu'il s'agisse de la construction C'EST LE TEMPS suivie d'une complétive, puisqu'il arrive que l'on relève des cas d'indicatifs dans des contextes où l'emploi du subjonctif est nettement favorisé (voir par exemple IL FAUT).

Un exemple hors corpus atteste que l'emploi du subjonctif est aussi possible dans la subordonnée dépendant de C'EST LE TEMPS.

(41) "C'est l'temps qu'on fasse de quoi" (*Le télé journal*, Radio-Canada, 18/08/87)

Nous verrons dans la section 3.4.2 que, dans l'expression IL EST TEMPS, expression très proche de C'EST LE TEMPS tant formellement que sémantiquement, on observe l'emploi exclusif du subjonctif dans toutes les variétés de français. Il faudrait donc recueillir un plus grand nombre d'exemples afin de voir dans quelle mesure les deux structures sont similaires et dans quelle mesure l'exemple analysé ici est exceptionnel ou, au contraire, représentatif de l'usage général.

---

[8] J'ai également envisagé l'interprétation C'EST LE TEMPS + QUI + relative mais, je ne saurais la retenir parce qu'elle a plus ou moins de sens: il est en effet difficile, au niveau de la référence, d'imaginer le temps en train de sortir d'une cache.

3.2.2 *Verbes subordonnés au subjonctif*

Dix structures impersonnelles ont donné lieu à une seule occurrence de subordonnée contenant un cas non-équivoque de verbe au subjonctif. Je n'ai relevé, dans mon corpus de français québécois, aucune structure qui entraîne l'emploi du subjonctif en subordonnée alors que les descriptions et prescriptions rapportent exclusivement l'emploi de l'indicatif.

3.2.2.1 Structures dont le verbe subordonné est au subjonctif en français européen

Six structures appartiennent à cette catégorie: C'EST CHOQUANT, C'EST DIFFICILE, C'EST LOGIQUE, C'EST MIEUX, IL EST QUESTION et MIEUX VAUT (ou, tel que décrit dans les ouvrages consultés, VAUT MIEUX). Ces structures sont décrites par différents auteurs et, peu importe qu'il s'agisse de la langue écrite ou parlée, tous s'entendent pour dire que seul le subjonctif est utilisé en français européen. Les exemples recueillis dans mon corpus de français québécois parlé sont les suivants:

(42) "**C'est choquant que ça soye**, que ça (soit) pas vous qui l'avez interviewé." (144:199)

(43) "encore là, **c'était déjà difficile qu'i fassent** accepter" (101:480)

(44) "**ça serait très très logique** qu'une femme reste à la maison au moins la première année d'l'enfant pis que les employeurs comprennent davantage qu'est-c'que c'est que la maternité (...) de que le que le que l'employeur arrête de pénaliser la femme qui met des enfants au monde pis qu'on lui donne la chance de d'es connaître un peu ces enfants-là (...) qu'on lui donne des la la chance à cette femme-là de de pis qu'on m... qu'on donne la chance au couple aussi de ... d'es connaître ces enfants-là et puis que **qu'y ait** un qu'i m... que **qu'y ait** une une une continuité dans l'évolution des deux" (101:570-71)

(45) "**c'est mieux qu'i nn'ayent parlé** un peu à (la) maison." (116:192)

(46) "**mieux vaut qu'on l'sache**" (145:345)

Dans le cas de la structure IL EST QUESTION, je n'ai aussi relevé qu'un seul exemple où la subordonnée contient un verbe qui soit indéniablement au subjonctif:

(47) "Chez nous, bon dieu, j'étais marié, comprends-tu, pis **y était pas question que j'aye** l... la voiture de mon père même si j'avais conduit." (232:99)

J'ai cependant relevé un exemple de ce qui semble être une variante de cette expression: IL Y A QUESTION. Dans ce cas, tout comme pour la structure IL EST QUESTION, j'ai relevé une subordonnée contenant un verbe au subjonctif, ce qui confirme une certaine tendance à employer le subjonctif dans un tel contexte:

(48) "on savait qu'l'école commençait à telle date, pis **y avait pas d'question qu'on, qu'a y aille**... que l'école commence pas." (144:188)

Quelques exemples hors-corpus semblent confirmer les tendances esquissées ci-dessus. J'ai relevé, par exemple, en relation avec la structure C'EST CHOQUANT, un exemple de ÇA CHOQUE et, comme on pouvait s'y attendre, le verbe subordonné est au subjonctif:

(49) "Vous, **ça vous choquait pas non plus qu'y ait** quelqu'un...? (MG dans corpus 150-250:89)

Dans le cas de C'EST MIEUX, trois exemples relevés dans les interventions des enquêtrices confirment que l'emploi du subjonctif semble être d'usage avec cette structure:

(50) "**c'pas mieux qu'on soit** tout au même niveau par exemple?" (CIM, dans corpus 045-042-034:12-13)

(51) "Pis est-ce que vous pensez qu'c'est mieux pour un jeune d'être avec un groupe comme ça, une gang, ou si **c'est mieux qu'y ait** seulement deux, trois amis?" (MG dans corpus 146-246:94-95)

(52) "Pis pensez-vous que... les jeunes là, c'est mieux qu'i s'tiennent ou gang, ou ben, si **c'est mieux qu'y aient** un p'tit groupe d'amis." (MG dans corpus 114-214:254-55)

Notons finalement que, dans les exemples décrits dans cette section, on n'observe aucun cas de concordance des temps: avec C'EST LOGIQUE, le conditionnel en principale n'entraîne pas l'emploi du conditionnel en subordonnée, pas plus qu'une principale à l'imparfait avec C'EST DIFFICILE n'entraîne pas l'emploi de l'imparfait. Nous verrons plus loin que la valeur sémantique de l'expression impersonnelle semble contraindre la concordance, du moins en ce qui concerne l'imparfait (par exemple, cette concordance se retrouve avec des expressions de fréquence).

3.2.2.2 Structures pour lesquelles on observe de la variation modale en français européen

Deux structures impersonnelles peuvent être suivies de l'indicatif ou du subjonctif en subordonnée en français de l'Hexagone; il s'agit de C'EST BEAU et C'EST OBLIGATOIRE. Les exemples recueillis en français québécois sont les suivants:

(53) "**c'est encore beau qu'y aye fait** ça." (105:272)

(54) "**Là c'était obligatoire** qu'i lisent un roman, **qu'i fassent** euh... une dissertation." (114:313)

L'emploi de l'indicatif avec ces deux structures est attribué à des gens peu instruits: Nordahl (1969:97) est le seul auteur à mentionner la structure C'EST BEAU et il donne un exemple à l'indicatif en soulignant que "Quelques fois, quand les auteurs éprouvent le besoin de caractériser socialement leurs personnages, on trouve dans la bouche de ceux-ci l'indicatif après un élément subjectif"; Cohen (1965:93) a pour sa part noté quelques cas d'indicatif après des expressions d'obligation chez des gens peu instruits mais il a surtout relevé le subjonctif. L'emploi de l'indicatif dans ces contextes est donc marqué socialement et il n'est guère surprenant que, si l'on ne recueille qu'un petit nombre d'exemples de ces structures en français québécois parlé, celles-ci contiennent un verbe subordonné au subjonctif.

3.2.2.3 Structures non-décrites pour le français européen

Une seule expression appartient à cette catégorie: C'EST IDÉAL. Bien que la construction "l'idéal, ce serait de/que" soit attestée dans le Petit Robert (1985:956), on ne trouve nulle part d'indication sur le choix du mode. Le seul exemple que j'aie relevé dans mon corpus représente justement un cas de construction emphatisante tel qu'illustré dans le Petit Robert. Comme il s'agit d'une expression impersonnelle d'évaluation, Nordahl (1969:86) classerait sûrement cette structure dans le système volitif, ce qui signifie qu'on peut avoir soit l'indicatif, soit le subjonctif dans les constructions emphatisantes, bien que le subjonctif soit le mode le plus employé (78,6%). Comme le prédisent les statistiques de Nordahl, on pouvait donc s'attendre à ce que l'exemple fourni par le corpus contienne une subordonnée au subjonctif, ce qui s'avère être le cas:

(55) "Dans leur tendre enfance, en fait l'idéal, en fait si on peut, si... si on peut l'atteindre là mais, **l'idéal c'est que la femme soye** là. (232:391)

La rareté des constructions emphatiques et emphatisantes fournies par le corpus semble indiquer une différence assez importante avec le français de l'Hexagone et le français écrit. Nordahl et Nerio ont en effet relevé un grand nombre de ces constructions alors que mon corpus ne fournit que seize occurrences de ce type et, sur ces seize occurrences, il y en a onze qui sont liées à la structure ÇA ARRIVE; les autres cas affectent les expressions C'EST IDÉAL, C'EST IMPORTANT et IL RÉSULTE. A titre de comparaison, on note que Nerio a relevé 24 constructions impersonnelles affectées par la construction emphatique ou par la construction emphatisante (en regard de 45 structures pour lesquelles ces types de construction sont possibles, soit plus d'une constuction sur deux). Je reviendrai sur cet exemple dans la discussion des constructions emphatique et emphatisante en 5.6 dans la conclusion générale.

3.3 **Petits nombres d'occurrences de verbes subordonnés clairement marqués pour le mode**

Dans cette section, je traiterai les structures pour lesquelles j'ai recueilli de deux à quatre verbes subordonnés clairement marqués pour l'un ou l'autre mode. Bien que ces petits nombres d'occurrences ne permettent toujours pas de tirer des conclusions solides sur l'usage québécois, ces résultats sont déjà plus intéressants que lorsque l'on ne disposait que d'une occurrence unique, comme dans la section précédente. Ici encore, les structures étudiées sont divisées selon l'usage observé en français québécois, puis selon que cet usage correspond ou non à l'usage européen.

3.3.1 *Verbes subordonnés à l'indicatif*

Cinq structures ont donné lieu, dans le corpus, à un nombre limité de subordonnées contenant un verbe à l'indicatif. Ces expressions sont divisées en deux groupes: celles pour lesquelles les ouvrages européens rapportent de la variation dans le choix du mode et celles qui ne sont pas décrites dans ces ouvrages.

3.3.1.1 Structures pour lesquelles de la variation a été relevée en français européen

Deux expressions impersonnelles appartiennent à cette catégorie: C'EST CERTAIN et C'EST DROLE. Dans le cas de C'EST CERTAIN, l'emploi de l'indicatif semble cependant être plus fréquent que celui du subjonctif alors que, selon Nordahl, c'est l'opposé pour la structure

C'EST DRÔLE. Alors l'emploi de l'indicatif avec C'EST DRÔLE ne soit attesté que pour la langue parlée en France (cf. Molen 1923:87-88), l'emploi du subjonctif avec C'EST CERTAIN semble appartenir surtout au registre écrit (cf. Glättli 1964:288 et Cohen 1965:96) puisque, en ce qui concerne la langue orale, Vandergheynst (1982:55) ne mentionne que l'emploi de l'indicatif. Sur la base de ces informations, on peut donc s'attendre à observer en français québécois parlé l'emploi exclusif de l'indicatif pour la structure C'EST CERTAIN et l'emploi des deux modes pour la subordonnée dépendant de l'expression C'EST DRÔLE. Ce que révèle en fait le corpus, c'est l'emploi exclusif de l'indicatif dans les deux cas.

(56) "**C'est certain qu'y a** des places où ça fait dur." (214:267)

(57) "**c'est certain (que) tu vas t'commencer**, tu vas commencer à faire de l'embonpoint" (148:166)

(58) "Ben **c'est certain qu'j'aurais aimé** ça, voyez-vous." (456:185)

(59) "**c'est drôle que... j'me sens**... j'me sens importante, j'me sens bien." (121:250)

(60) "**c'est drôle que** quand j'ai été voir les euh, les professeurs, peut-être pas à (la) première rencontre parce (que) la première rencontre en septembre i, ça fait trois semaines qu'y ont leur groupe pis y ont un gros groupe mais tout d'suite la deuxième rencontre **t'as** même pas besoin de ... de montrer 'a photo" (114: 325-26)

Dans le deuxième exemple de C'EST DRÔLE, le verbe subordonné est tellement loin de l'expression impersonnelle qui contrôle la subordonnée (quatre propositions subordonnées s'interposent entre les deux éléments) que l'on ne peut exclure la possibilité que le facteur distance ait pu jouer son rôle en faisant perdre de vue à la locutrice l'élément régissant le choix du mode. Le premier exemple montre cependant que l'on n'a pas besoin de recourir à un tel facteur pour expliquer l'emploi de l'indicatif dans un tel environnement puisque, dans cet exemple, rien ne sépare l'expression impersonnelle de son verbe subordonné. On a vu aussi, dans le cas de C'EST LOGIQUE, que le facteur distance ne favorise pas nécessairement l'emploi de l'indicatif aux dépens du subjonctif puisque, dans ce cas, six propositions séparent l'expression impersonnelle et le premier verbe au subjonctif.

En ce qui concerne C'EST DRÔLE, j'ai relevé un exemple hors-corpus qui confirme que l'emploi du subjonctif est aussi possible en français québécois:

(61) "**C'est drôle que t'aies** tant de plaisir à me voir." (Germain Houde, *La soirée de l'impro*, 18/01/87)

3.3.1.2 Structures non-décrites pour le français européen

Cette catégorie contient trois structures: ÇA ADONNE, ÇA A L'AIR et C'/IL EST DIT. Alors que la première semble être particulière au français québécois, les deux dernières sont probablement des extensions syntaxiques de structures appartenant au français dit standard qui, bien qu'elles ne soient décrites dans aucun des ouvrages consultés, sont susceptibles, à mon avis, d'être aussi employées en français européen.

ÇA ADONNE semble donc être propre au français québécois puisque cette structure n'a été relevée dans aucun ouvrage portant sur le français européen. S'ADONNER A existe en français mais il n'est fait mention nulle part dans les ouvrages lexicographiques ou dans les études

sur le mode d'une structure impersonnelle ÇA ou IL ADONNE. L'Atlas linguistique de l'Est du Canada (ALEC) de Dulong et Bergeron (1980:3457) donne un exemple de ÇA S'ADONNE, expression qui signifie "si l'occasion se présente", suivi d'une subordonnée au subjonctif: "Si ça s'adonne que tu viennes, avertis-nous". Dans mon corpus, j'ai relevé cinq occurrences de ÇA ADONNE, mais sans le pronom SE. Trois de ces exemples sont à la forme affirmative; deux présentent des subordonnées à l'indicatif alors que le troisième contient un verbe non-marqué.

(62) "**ça adonnait qu'on pouvait** partir toutes les deux pis euh... y aller, tsé." (105:17)

(63) "On va en passer d'autres avant pis si jamais **ça adonne qu'y a** personne d'autre qui nous satisfait ben on te rappellera." (002:212)

(64) "j'appelle des amis souvent pis **ça adonne qu'i peuvent** pas, sont occupés ou n'importe quoi, ça m'dérange pas moi" (121:297)

Dans ces trois premiers exemples, ADONNER a un sens proche de celui de "arriver" dans les structures impersonnelles. Dans l'exemple qui suit, ADONNER se rapproche davantage du sens de ÇA S'ADONNE tel que cité dans Dulong et Bergeron: "si l'occasion se présente", "si ça convient". Comme la subordonnée contient un verbe non-marqué, il est cependant impossible de savoir si cette différence de sens entraîne un changement dans l'emploi du mode.

(65) "Si une semaine **ça adonne (que) j'leur donne** une piastre, j'leur donne une piastre" (128:344)

Dans le dernier de ces cinq exemples, ÇA ADONNE est à la forme négative et, cette fois encore, il n'est pas possible de déterminer si la présence d'une négation en principale affecte le choix du mode en subordonnée puisque le verbe subordonnée est SAVENT, forme qui peut représenter soit un indicatif, soit un subjonctif (cf. discussion et exemples de ces formes plus haut).

(66) "A part de t'ça, qu'est-ce qu'on fait, i l'sachent pas, i l'savent pas d'habitude. **Ça adonne pas qu'i l'savent**." (014:6)

Tout comme dans l'exemple (65), le sens de l'expression impersonnelle dans (66) se rapproche davantage de "si l'occasion se présente" que de "ça arrive". On peut alors se demander si ces deux sens de la structure impersonnelle entraînent une différence d'emploi modal dans la subordonnée. Il m'est malheureusement impossible de répondre à cette question puisque ces deux exemples contiennent des verbes non-marqués. Comme nous le verrons ultérieurement dans l'analyse de ÇA ARRIVE, il n'est pas étonnant que l'on relève l'indicatif dans la subordonnée dépendant de ÇA ADONNE au sens de "ça arrive" puisque ce mode est le plus fréquemment employé dans la subordonnée dépendant de ÇA ARRIVE (dans le présent corpus, j'ai recueilli 45 indicatifs et six subjonctifs).

Dans une entrevue qui ne fait pas partie de mon sous-corpus, j'ai relevé un exemple de C'EST UN ADON suivi du subjonctif.

(67) "C'est, **c'est un adon qu'on soit allé** aussi, si loin là" (150:15-16)

Le *Glossaire du parler français au Canada* définit ADON, de l'expression C'EST UN ADON, dans les termes suivants: "Chance, coïncidence, heureux hasard, fait qui arrive à propos sans qu'on l'ait prévu, provoqué ou cherché" (GPFC:15). Dulong et Bergeron (1980:3455) ont relevé cette structure dans leurs enquêtes et ils lui donnent le sens de "c'est une coïncidence". Dans l'exemple relevé ici, C'EST UN ADON a le sens de "c'est un hasard".

L'étude de l'emploi des modes dans la subordonnée dépendant de ÇA ADONNE reste donc à faire. Comme il s'agit d'une structure particulière au français québécois, une telle étude n'a jamais été effectuée. Je n'ai pas relevé de variation dans mon corpus mais je ne peux exclure la possibilité de retrouver le subjonctif dans la subordonnée dépendant de ÇA ADONNE au sens de "si l'occasion se présente". Seul un plus grand nombre d'occurrences contenant des formes verbales non-ambiguës permettrait de répondre à cette question.

ÇA A L'AIR est une autre structure qui n'a pas été relevée dans les ouvrages traitant du français européen. La création de cette expression impersonnelle semble être une extension syntaxique de l'expression AVOIR L'AIR dans le sens de "sembler"; le Petit Robert (1985:43) donne en effet cet exemple: "Tu as l'air de me le reprocher". Dans mon corpus, j'ai relevé deux exemples de cette expression et tous deux entraînent l'emploi de l'indicatif en subordonnée.

(68) "Pis là, ben **ç'a l'air que** cette année euh... **a nn'aurait** pas besoin" (141:106-07)

(69) "c't'année, a prend sa deuxième année euh... la coiffure, là, ptt... et pis euh... **ç'a l'air qu'a serait** pas pire" (141:208)

L'enquêtrice utilise également une variante de cette structure au cours de l'entretien: ÇA A D'L'AIR. Comme dans le cas de ÇA A L'AIR, on retrouve l'indicatif en subordonnée.

(70) "**Ç'a d'l'air qu'i disait** ça quand i voyait une fille, M.B.M.B." (MG dans corpus 141:244)

La structure C'/IL EST DIT n'a été traitée par aucun grammairien ou auteur consulté. Toutefois, si l'on se base sur l'analyse du verbe DIRE que fait Grevisse (1980:1295), analyse qui stipule qu'on emploie l'indicatif en subordonnée après le verbe DIRE toutes les fois que l'on considère la réalité d'un fait et le subjonctif quand le verbe subordonné exprime un fait simplement envisagé dans l'esprit (cas qui se rencontre notamment après une principale négative, interrogative ou conditionnelle), on peut supposer qu'à la forme affirmative, C'/IL EST DIT se fait suivre de l'indicatif alors qu'à la forme négative, l'emploi du subjonctif devient possible. L'emploi du subjonctif, tel qu'on le retrouve dans les phrases du type "Dis-lui qu'il vienne", ne semble cependant pas possible avec la structure impersonnelle. Nordahl (1969:48,53) traite le verbe DIRE en termes d'ambivalence sémantique: la nuance volitive entraîne l'emploi du subjonctif alors que la nuance déclarative provoque l'emploi de l'indicatif. Il semble que, dans la structure impersonnelle qui nous intéresse, cette nuance volitive ne soit pas présente.

Le corpus a fourni une occurrence de IL EST DIT à la forme affirmative suivi de deux subordonnées à l'indicatif et une occurrence de C'EST DIT à la forme négative suivi d'une subordonnée à l'indicatif.

(71) "Parc'qu'**i m'a été dit que les trois quarts des plaintes de ... de police, des choses comme ça, venaient** du bas d'la ville, **que vous aviez** pas d'choses comme ça dans Saint-Sacrement, qui est un quartier d'la haute-ville." (146:346-47)

(72) "Mais j'ai dit: "Une fois que tu vas avoir ton cours de conduite, c'est pas sûr ça, **c'est pas dit que tu vas avoir** mon auto pareil."" (144:250)

Deux tendances générales du français québécois parlé sont représentées dans ces exemples: la forme négative de la principale ne semble pas favoriser l'emploi du subjonctif en subordonnée et l'alternance de sujet C'/IL ne semble pas avoir d'incidence sur le choix du mode. Une description complète de l'emploi des modes après cette structure exigerait évidemmment un plus grand nombre d'exemples car je ne dispose, pour l'instant, d'aucun exemple de IL EST DIT à la forme négative pas plus que je ne dispose d'exemple de C'EST DIT à la forme affirmative. Notons que dans l'exemple à la forme négative, le besoin de rompre "la neutralisation présent-futur du subjonctif" (facteur SAUREZ[9]) a pu favoriser l'emploi du futur périphrastique aux dépens du subjonctif, d'autant plus que Börjeson considère que le facteur SAUREZ a plus de chances d'intervenir dans les cas où les deux modes sont en concurrence, comme cela semble être le cas avec la structure C'/IL EST DIT à la forme négative. Je ne peux donc exclure la possibilité de retrouver le subjonctif si l'événement subordonné appartient à l'époque présente.

3.3.2 *Verbes subordonnés au subjonctif*

Neuf structures appartiennent à cette catégorie. Bien que chacune d'entre elles ne soit représentée que par un petit nombre d'occurrence dans le corpus, un tel résultat semble aller à l'encontre des prédictions alarmistes faites par un certain nombre d'auteurs, à savoir que le subjonctif serait en train de mourir en français parlé. Ici encore, je n'ai observé aucun cas de structure qui se fait suivre du subjonctif en subordonnée alors que l'usage européen ne donne lieu qu'à l'indicatif.

3.3.2.1 Structures dont le verbe subordonné est au subjonctif en français européen

Quatre structures impersonnelles ne permettent que l'emploi du subjonctif, qu'il s'agisse du français européen, parlé ou écrit, ou du français québécois parlé; ces expressions sont: C'/IL EST BIEN, C'/IL EST BON, ÇA FAIT RIEN et C'EST NATUREL. En ce qui concerne le français européen, chacune de ces structures est décrite par au moins un auteur qui s'est penché sur la langue parlée, c'est-à-dire, par exemple, Molen ou Nerio, ou encore par les grammairiens qui ont fait le plus attention à la langue parlée, soit Damourette et Pichon.

Dans mon corpus, j'ai relevé six occurrences de C'EST BIEN et une seule occurrence de IL EST BIEN, ce qui illustre une tendance des locuteurs à utiliser dans la langue parlée C' au lieu de IL comme sujet de certaines structures impersonnelles. Cette tendance se répète d'ailleurs pour un grand nombre de structures. Dans le cas de C'/IL EST BIEN, comme pour l'ensemble du corpus, l'emploi de l'un ou l'autre sujet ne semble avoir aucune influence sur le choix du mode en subordonnée puisque, dans un cas comme dans l'autre, je n'ai relevé que le subjonctif (quatre subjonctifs et trois verbes non-marqués). Je donne ici les exemples contenant un verbe clairement marqué pour le mode:

---

[9] C'est-à-dire que le besoin de bien marquer qu'il s'agit d'un événement appartenant à l'époque future peut amener le locuteur à employer l'indicatif (futur simple ou périphrastique) plutôt que le subjonctif parce que ce dernier mode peut référer aussi bien à un événement présent qu'à un événement futur.

(73) "**c'est aussi bien qu'les deux soyent** ben renseignés" (245:348)

(74) "j'trouve que **c'est pas bien, tsé, qu'les parents fassent** ça" (128:99)

(75) "**ça serait bien aussi qu'y apprenne** à exprimer par écrit." (201:273)

(76) "Moi j'trouve qu'**y est bien que l'homme prenne** ses responsabilités d'la famille." (128:45)

Le corpus fournit cinq exemples de C'EST BON et un seul exemple de IL EST BON. Dans un cas comme dans l'autre, les occurrences présentent des subordonnées au subjonctif, sauf un cas qui présente un verbe non-marqué. Voici les exemples dont le verbe est indéniablement un subjonctif:

(77) "**ça serait peut-être bon même que l'garçon soit** plus renseigné parce que... y aurait peut-être ben moins d'filles dans l'pétrin." (101:394)

(78) "J'pense que **c'est bon qu'a... qu'a soit** avec c'te p'tit gars-là" (128:197)

(79) "Premièrement, est-ce que **ce serait bon pour c't'enfant-là qu'je l'fasse**?" (121:211)

(80) "c'est normal de nos jours mais euh... j'trouve moi que, **c'est bon qu'à la maison, ça soye** plus euh..." (152:91)

(81) "dans ma tête, c'était quand même... dit d'avance, tsé que **i serait bon qu'y aye** un bon français" (121:116)[10]

Un autre exemple relevé dans le discours d'une enquêtrice confirme cette tendance à employer le subjonctif après la structure impersonnelle C'EST BON.

(82) "Pis trouvez-vous que **c'est bon qu'y ait**... euh... des comités d'parents dans les écoles?" (MG dans corpus 150-250:212-13)

La structure ÇA FAIT RIEN n'a été relevée par aucun grammairien. Molen (1923:85) a relevé un exemple où ÇA VOUS FAIT RIEN est suivi d'un subjonctif en subordonnée. Je ne dispose aussi que d'un seul exemple mais cet exemple contient deux subordonnées au subjonctif.

(83) "Oh moé, **ça m'fait rien qu'i, qu'i soye avorté, qu'i *soye*** pas." (356:345-46)

Finalement, les deux exemples de la structure C'EST NATUREL fournis par mon corpus contiennent des subordonnées au subjonctif.

---

[10]Ce n'est probablement pas par hasard que le sujet IL apparaît dans un contexte où la locutrice parle de "bon français".

(84) "**C'est plus naturel qu'les enfants soyent élevés** par leur mère que d'être élevés par une ... une bonne" (245:121-22)

(85) "**c'est naturel ça pour moi que t'en aies** quatre" (101:79)

3.3.2.2 Structures pour lesquelles de la variation a été relevée en français européen

Trois structures impersonnelles appartiennent à cette catégorie: C'EST POSSIBLE, C'/IL EST PRÉFÉRABLE et C'EST SURPRENANT. Dans le cas de C'EST POSSIBLE, l'emploi des deux modes est attesté dans les registres écrit et parlé, alors que dans le cas de C'/IL EST PRÉFÉRABLE, l'emploi de l'indicatif semble être réservé au registre parlé. La structure C'EST SURPRENANT est traitée seulement par les grammairiens qui prescrivent l'emploi du subjonctif; si, par contre, on tient compte de ce que Molen, Nerio et Damourette et Pichon rapportent pour l'expression C'EST ÉTONNANT, expression dont le sens est remarquablement proche de celui de C'EST SURPRENANT, on peut s'attendre à observer aussi l'emploi de l'indicatif en subordonnée en français parlé. Ces trois structures ont cependant donné lieu à l'emploi exclusif du subjonctif dans mon corpus, peut-être en raison du petit nombre d'occurrences relevé pour chaque expression; voici les exemples relevés dans mon corpus de français québécois parlé:

(86) "me semble (que) **c'est pas possible que t'ayes été** mis au monde seulement qu'pour souffrir" (152:234)

(87) "j'avais pas prévu que **ça pouvait être possible que Lucie vienne** à (la) p'tite chasse avec moi" (201: 595)

(88) "I dit "**C'est pas possible mais qu't'ayes** pas vu l'Pont d'Québec"" (145:42)

(89) "y a des heures que j'trouve que **c'est préférable qu'i soyent** à (la) maison." (152:37)

(90) "Moi, j'trouve qu'i... **qu'i serait presque préférable** qu'y 'es laissent dans leur pays, à ce que leur gouvernement par là les aide plus eux autres, c'té gens-là, pis que nous autres, ben **qu'i fassent** travailler les gens de par ici putôt (=plutôt)." (114:461-62)

(91) "des fois on dit ça à 'man (=maman): "**c'est surprenant qu't'ayes** pu nous... éduquer, **qu'on sache** vivre, **qu'on sache** passer au travers du monde"" (128:434-35)

Deux exemples relevés dans le discours des enquêtrices confirment la tendance à employer le subjonctif dans les subordonnées dépendant de la structure impersonelle C'EST PRÉFÉRABLE.

(92) "Pis pensez-vous que... pour le jeune, là, **c'est préférable qu'i s'tienne** en gang, ou ben **qu'y aye** un p'tit groupe d'amis?" (MG dans corpus 356-456:159)

(93) "Mais là vous dites que **c'est préférable qu'i s'tienne** en gang ou ben **qu'y aye** un p'tit groupe d'amis?" (MG dans corpus 356-456:161)

3.3.2.3 Structures non-décrites pour le français européen

Il reste finalement deux expressions impersonnelles qui entraînent l'emploi du subjonctif en subordonnée en français québécois parlé qui n'ont pas été décrites dans aucun des ouvrages consultés: il s'agit de ÇA ME DÉRANGE et C'EST MEILLEUR.

Bien que le choix du mode dans la subordonnée dépendant de ÇA ME DÉRANGE ne soit traité dans aucun des ouvrages consultés, il ne s'agit pourtant pas d'une structure propre au français québécois puisque le Petit Robert (1985:505) donne cet exemple: "Vous pouvez fumer; ça ne me dérange pas". Il est possible, cependant, que l'emploi d'une subordonnée dépendant de cette expression soit une extension syntaxique du français québécois. Cette hypothèse n'est cependant pas particulièrement plausible puisque le français européen emploie l'expresssion synonyme CELA M'ENNUIE suivie d'une subordonnée; Grevisse (1980:1313) et Nordahl (1969:83) observent l'emploi du subjonctif dans ce type de subordonnée. Les deux exemples de ÇA ME DÉRANGE relevés dans mon corpus sont à la forme négative et tous deux contiennent un subjonctif en subordonnée.

(94) "**Ça m'dérange pas moi qu'i me l'dise** hostie." (026:217)

(95) "Si elle, a veut venir, **ça m'dérangera pas qu'a vienne**" (045:19)

J'ai aussi relevé dans le discours des enquêtrices un exemple de ÇA TE DÉRANGE contenant un verbe subordonné au subjonctif.

(96) "Oui, Mais ça **ça t'dérange pas l'fait qu'ce soit** la fille qui euh, qui fasse les avances, tu trouves ça correct?" (CA dans corpus 041:12)

Notons que, bien que ce dernier exemple puisse paraître discutable en raison de la présence de LE FAIT entre la structure impersonnelle et la subordonnée qu'elle introduit, Ronsjö (1966:319), observe que l'élément lexical précédant LE FAIT QUE continue d'exercer une influence sur le choix du mode en subordonnée:

> "Lorsque la subordonnée introduite par LE FAIT QUE fait fonction de complément d'objet direct ou indirect, le mode y est déterminé essentiellement par les mêmes raisons que dans la complétive introduite par QUE: la force affective de la principale est souvent à l'origine du subjonctif. La liberté de choix semble cependant (...) plus grande après LE FAIT QUE."

Hors corpus, j'ai relevé une occurrence de ÇA TE DÉRANGE au conditionnel suivi d'une subordonnée au conditionnel, tendance qui a été observée par un certain nombre d'auteurs et que je traiterai plus en détail lors de l'analyse de IL FAUT.

(97) "**Ça te dérangerait pas qu'on les inviterait?**" (Homme, 26 ans, Québec)

Dans le discours des enquêtrices, j'ai aussi relevé deux occurrences de ÇA ENNUIE et ces exemples présentent des subordonnées au subjonctif. L'emploi de ENNUIE au lieu de DÉRANGE et de GROUPE au lieu de GANG sont les signes d'un style plus formel; comme on pouvait s'y attendre, cela n'amène cependant aucune différence quant à l'emploi des modes en subordonnée.

(98) "Vous, **ça vous ennuie pas qu'vos enfants fassent** partie d'un groupe?" (MG dans corpus 150-250:95)

(99) "Ah bon! Euh... ben **ça vous ennuie pas qu'elle soit** avec un groupe d'amis?" (MG dans corpus 152:31)

Il semble donc que le subjonctif soit le mode employé dans les subordonnées dépendant de ÇA DÉRANGE et ÇA ENNUIE. Cet usage correspond à ce que Grevisse et Nordahl ont observé pour les subordonnées dépendant de ENNUYER et de CELA M'ENNUIE.

L'emploi modal dans la subordonnée dépendant de C'EST MEILLEUR est probablement le même qu'après C'EST MIEUX. Molen (1923) n'a relevé aucun exemple de cette structure. Nordahl (1969: 124) mentionne un exemple de construction emphatisante où l'on retrouve une subordonnée au subjonctif. C'EST MEILLEUR est donc probablement inusité dans le français de l'Hexagone.[11] Dans mon corpus, j'ai relevé un exemple de cette structure, exemple qui présente deux subordonnées au subjonctif.

(100) "fait qu'j'trouve (que) **c'est meilleur dans un sens qu'al aye** ça tout d'suite pis après ça qu'**al aye** plus de temps libre" (152:78)

3.4 **Structures pour lesquelles plus de cinq subordonnées ont été recueillies**

Dans cette section sont traitées dix structures pour lesquelles on observe, en français québécois parlé, une tendance certaine pour l'emploi exclusif en subordonnée de l'un ou l'autre mode puisqu'au moins cinq occurrences d'une forme verbale non-ambiguë ont été relevées pour chaque structure décrite dans cette section.

3.4.1 *Verbes subordonnés à l'indicatif*

Huit expressions impersonnelles appartiennent à cette catégorie. Il est important de constater qu'aucune des structures traitées ici ne s'oppose à ce qui est décrit pour le français européen puisque, dans tous les cas, ces structures entraînent de la variation entre le subjonctif et l'indicatif en français européen. Une seule expression, IL VIENT UN TEMPS, n'est décrite dans aucun des ouvrages consultés; elle sera donc traitée séparément dans la section 3.4.1.2.

3.4.1.1 Structures pour lesquelles de la variation a été relevée en français européen

Sept expressions impersonnelles appartiennent à cette catégorie: alors que les ouvrages décrivant l'usage européen rapportent la possibilité de choisir le mode de la subordonnée dépendant de telles structures, seul l'indicatif a été relevé dans mon corpus de français québécois parlé. Les structures traitées dans cette section sont: COMMENT ÇA SE FAIT, C'EST PAS, C'EST RARE, IL ME SEMBLE, C'EST SÛR, ÇA VEUT DIRE et C'EST VRAI.

---

[11] Je ne crois pas que cette expression soit très fréquente en français québécois non plus.

Les grammaires n'ont pas traité du mode à employer dans la subordonnée dépendant de COMMENT ÇA SE FAIT/SE FAIT-IL. Cette structure a cependant été étudiée par ceux qui se sont penchés sur l'emploi des modes dans la langue parlée: Molen (1923:88) ne cite que des cas où on a l'indicatif en subordonnée alors que Nerio (1978:358) a relevé dix-neuf exemples dont sept sont à l'indicatif. Il est intéressant de noter que six des sept exemples à l'indicatif recueillis par Nerio sont des cas de COMMENT ÇA SE FAIT et qu'il n'y a qu'un cas de COMMENT SE FAIT-IL. Comme il ne cite pas les cas au subjonctif, on ne peut cependant savoir s'il s'agit de la structure avec IL ou de la structure avec ÇA. Parmi les auteurs qui se sont intéressés à la langue écrite, Clédat (1934:24-25) note que dans la subordonnée dépendant de COMMENT SE FAIT-IL, il y a hésitation sur le mode à employer. Dans mon corpus, je n'ai relevé que des cas de COMMENT ÇA SE FAIT: ces exemples présentent cinq subordonnées à l'indicatif et deux qui contiennent des verbes non-marqués. Voici les exemples dont le verbe subordonné est clairement un indicatif:

(101) "Demande-moi donc **comment ça s'fait qu'y a** pas pensé à ça?" (148:397)

(102) ""**Comment ça s'fait**", i dit, "**que... tes réflexes sont** pas comme avant?"" (456:527)

(103) "Mais **comment ça s'fait que**... // ptt... c'fait longtemps (que) j'me pose la question, moi, **que le français d... doit rester** aussi français qu'y est là, pis **qu'on doit** pas le modifier." (248:451)

(104) "**Comment ça s'fait qu'y est** ici tout seul en haut, Marie-Claude l'a oublié." (148:474)

J'ai aussi relevé trois exemples de COMMENT ÇA SE FAIT dans le discours des enquêtrices du corpus: deux d'entre eux présentent une subordonnée à l'indicatif alors que le troisième contient une subordonnée au subjonctif. Notons que cette troisième occurrence est la seule qui présente un verbe principal au passé composé. Or l'analyse de la structure ÇA ARRIVE, analyse que nous aborderons dans le prochain chapitre, révèle que le passé composé est un facteur susceptible de favoriser l'emploi du subjonctif en subordonnée. Cet exemple au subjonctif étant le seul que j'aie relevé, je peux donc affirmer que l'indicatif est le mode le plus employé dans la subordonnée dépendant de COMMENT ÇA SE FAIT.

(105) "**comment ça s'fait qu'c'est** pas vous qui l'avez pris lorsque vous vous êtes séparée?" (MG dans corpus 156:104-05)

(106) "Vos parents euh... s... euh... **comment ça s'fait qu'y étaient** comme ça, là" (MG dans corpus 156:170)

(107) "**comment ça s'est fait que toi t'aies** embarqué dans l'groupe, avec les autres?"[12] (CA dans corpus 041:2)

Sur quinze exemples de C'EST relevés dans le corpus, il n'y en a que deux qui ne soient pas à la forme négative. Ces deux exemples sont d'ailleurs très différents l'un de l'autre. Dans le premier cas, le verbe principal est au conditionnel et le discours réfère à une

[12]Ce dernier exemple est ambigu car il peut signifier "pourquoi" ou "comment ça s'est passé". Comme l'adolescente répond en décrivant comment s'est formé le groupe d'amis auquel elle appartient, il semble que cette question ait le sens de "comment ça s'est passé" ou, du moins, qu'elle ait été interprétée de cette façon.

situation hypothétique (quelle serait l'école idéale pour la jeune informatrice). Il est malheureusement impossible de conclure quant au mode employé dans la subordonnée car il s'agit d'un verbe non-marqué.

(108) "A part de t'ça, **ça serait que, que les élèves me tsé me comprennent...**" (002:57)

Il semble cependant plus probable qu'il s'agit d'un subjonctif plutôt que d'un indicatif puisque, à partir de données que nous verrons plus loin et dont nous avons eu un avant-goût avec l'exemple hors-corpus de ÇA DÉRANGE, on peut poser l'hypothèse que s'il y avait variation, ce serait entre le subjonctif et le conditionnel (tendance à employer le conditionnel dans une subordonnée dépendant d'une principale au conditionnel; voir IL FAUT, ÇA ME SURPREND). On peut aussi rapprocher cet exemple des constructions emphatiques dont les deux verbes ETRE sont au conditionnel et pour lesquelles Nordahl (1969:127) a observé qu'on ne retrouve que le subjonctif en subordonnée; il s'agit de constructions du type "Mais *ce qui serait bien... ce serait que*,... la veuve de l'empereur défunt, l'impératrice Elisabeth, *montât* sur le trône." (Nordahl, 1969:134). L'étude de Nerio (1979:16) sur la langue parlée confirme que le subjonctif semble être de règle quand ces constructions normalement indicativisantes[13] sont au conditionnel.

Dans le deuxième exemple à la forme affirmative, le verbe principal est au présent et, bien que les grammairiens n'aient pas traité de cette construction, on peut supposer que le mode normalement employé en français standard est l'indicatif: avec C'EST QUE, on pose en effet un événement sans nuance subjective ou dubitative. C'est ce que confirme Clédat (1934:27) qui affirme qu'on emploie l'indicatif dans la subordonnée dépendant de C'EST alors que l'on emploie le subjonctif quand cette structure est employée à la forme négative. L'exemple tiré de mon corpus présente une subordonnée à l'indicatif et il ne semble se distinguer en rien de l'usage européen.

(109) "si eux autres sont mal renseignées, **c'est qu'les parents leuz ont pas dit** pis i veulent le savoir" (126:290)

Les treize autres exemples sont tous à la forme négative. Selon les auteurs consultés, il y a variation modale dans la subordonnée dépendant de cette structure: Harmer (1965:495) et Molen (1923:129) ont relevé des cas d'indicatif bien que Molen affirme qu'aujourd'hui, on emploie régulièrement le subjonctif. Cette observation est contredite par Nerio (1978:355) qui a relevé deux fois plus d'indicatifs que de subjonctifs. Grevisse (1980:1314 et 1346-47) note aussi que l'on peut employer les deux modes. Dans mon corpus, tous les exemples présentent des subordonnées à l'indicatif ou des verbes non-marqués. Dans deux cas, l'emploi de l'imparfait peut servir à marquer le changement de niveau temporel puisque le verbe principal est au présent et que l'événement subordonné est passé.

(110) **"C'est pas qu'on était** mieux qu'd'autres mais j'veux dire euh..." (110:127)

(111) **"C'est pas qu'on avait** pas d'pudeur...Jacques" (132:236-37)

---

[13] J'utilise le terme INDICATIVISANT dans le sens de "qui favorise l'emploi de l'indicatif" et SUBJONCTIVISANT dans le sens de "qui favorise l'emploi du subjonctif". Certains auteurs, tels Nerio et Nordahl, emploient les termes INDICATIVOGENE et SUBJONCTIVOGENE; c'est pourquoi j'emploie aussi ces termes à l'occasion.

Ce dernier exemple peut aussi s'expliquer par le facteur reprise puisqu'il s'agit d'une réponse à : "D'ailleurs dans c'te maudite famille-là, i nn'avait pas d'pudeur.". Il est possible que ce facteur reprise explique aussi les deux prochains cas:

(112) Enq.: "Vous trouvez que l'cinéma est pas bon?"
132 : "Ah non! **c'est pas qu'y est** pas bon." (132:649)

(113) Enq.: T'étais pas contente?
036 : **C'était pas qu'j'étais** pas contente mais... ça m'écoeure" (036:105)

Les autres exemples contiennent des verbes au présent ou des verbes non-marqués en subordonnée (quatre verbes non-marqués et cinq indicatifs). Voici quelques exemples qui contiennent des verbes clairement marqués pour l'indicatif:

(114) "Bof! **C'est pas que ça me fait** changement." (010:165)

(115) **"C'est pas que chus** fou des affaires, mais euh... les enfants, y ont vu leurs pères en affaires" (232:213)

(116) **"C'est pas que tu deviens** égoïste" (132:307)

J'ai donc relevé deux occurrences de C'EST à la forme affirmative et je pose la même hypothèse que j'ai déjà posée pour C'EST SUPPOSÉ, c'est-à-dire que le temps de la proposition principale est un facteur qui influence l'emploi des modes dans la subordonnée: l'exemple où l'on a le présent contient une subordonnée à l'indicatif présent alors qu'il semble difficile de mettre à l'indicatif la subordonnée de l'exemple au conditionnel. En ce qui concerne la forme négative de cette structure, les auteurs consultés mentionnent que l'on peut employer l'un ou l'autre mode alors que, dans le présent corpus, je n'ai relevé que l'indicatif. Il semble donc que pour cette structure, une principale négative ne soit pas un facteur qui favorise l'emploi du subjonctif. Nous verrons plus loin que ce phénomène s'observe avec d'autres structures et que cela semble être une différence entre les usages français et québécois: alors que les auteurs ont observé l'emploi des deux modes dans la subordonnée dépendant de la forme négative de plusieurs structures en ce qui concerne l'usage français, je n'ai relevé que l'indicatif dans mon corpus de français québécois parlé.

Selon Grevisse (1980:1287) et Le Bidois et Le Bidois (1967:II,323), IL EST RARE est suivi du subjonctif en subordonnée. Nordahl (1969:86), Cohen (1965:99) et Tanase (1943:246), dans leurs études sur le subjonctif dans la langue écrite, ont aussi observé l'emploi exclusif du subjonctif. En ce qui concerne la langue parlée, Nerio (1978:441) a relevé des structures avec IL et des structures avec C' et il a observé de la variation modale: il a en effet relevé neuf cas de subjonctif et deux cas d'indicatif. Il est intéressant de noter que ses deux cas d'indicatif ont C' pour sujet de la construction impersonnelle. Comme il ne cite pas les exemples au subjonctif, on ne peut cependant savoir si, dans le français parlé de l'Hexagone, la nature du sujet a quelque influence sur l'emploi modal en subordonnée.

Dans la présente étude, le corpus ne révèle que des cas de C'EST RARE suivi de l'indicatif en subordonnée. Les 59 occurrences recueillies (37 d'entre elles contiennent des cas non-équivoques d'indicatif et 22 contiennent des verbes non-marqués) permettent de penser qu'elles sont un reflet fidèle de la réalité linguistique du Québec. Les exemples qui suivent sont un échantillon des occurrences relevées dans le corpus:

(117) "Mais j'regarde les dames aujourd'hui, **c'est pas rare qu'i sont** séparées, **qu'y ont** une famille su l'dos, pis **qu'y ont** d'la misère eux autres, qu'i travaillent pas parc'qu'y élèvent leur famille." (146:379-80)

(118) **"c'est très rare qu'un enfant de lui-même va réussir"** (148:224)

(119) "mais les vacances d'été, **c'est très rare qu'on en prend** parc'que on trouve l'endroit où on habite tellement formidable." (132:451)

(120) "Nn'avait pas d'gangs. Ben, y en avait sûrement mais c'était, **c'était très rare qu'on voyait**..." (232:44)

Sur les 37 exemples d'indicatifs non-équivoques, j'ai relevé quatorze cas de futur périphrastique, ce qui représente autant de cas que le présent, temps de l'indicatif le plus fréquent en subordonnée pour l'ensemble des données du corpus. Selon Dubois (mentionné dans Boysen, 1971:30) et Togeby (1974:10), la forme périphrastique ALLER + infinitif ne se met jamais au subjonctif. Nordahl (1969:93) est plus prudent en affirmant qu'elle n'admet presque jamais le subjonctif alors que Grevisse (mentionné dans Boysen, 1971:30) démontre qu'elle se met parfois au subjonctif. Nerio (1979:26) fait également preuve de prudence en affirmant que le futur proche se met difficilement au subjonctif. Il me semble en effet que le futur périphrastique se met difficilement au subjonctif dans les subordonnées dépendant de structures telles que C'EST RARE et C'EST NORMAL: je n'en ai relevé aucun exemple dans le corpus et si on essaie de mettre au subjonctif une subordonnée qui contient un futur périphrastique, il s'avère que l'on doit laisser tomber le verbe ALLER.

Exemple: "En machine, c'est rare que j'vas dormir." (145:408)
"En machine, c'est rare que je dorme"

Si on dit: "En machine, c'est rare que j'aille dormir", ALLER semble alors reprendre son sens de verbe de mouvement.

Je n'ai pas fait le tour de toutes les possibilités que présente le français en ce qui concerne l'emploi du futur périphrastique mais c'est là ce qui se dégage de mon corpus et ces faits sont confirmés par un certain nombre de grammairiens et par mon intuition. Dans les exemples relevés, le futur périphrastique réfère très souvent à des événements généraux ou habituels et non à l'époque future et, pour cette raison, je crois qu'il fait une concurrence sérieuse au subjonctif.

(121) "Si une famille fait du sport, **c'est rare qu'i va nn'avoir** qui vont être à côté d'la coche." (205:188)

(122) **"c'est très rare qu'un enfant va s'faire**, va t'faire honte" (132:475)

(123) **"C'est rare qu'on va partir** une discussion là-dessus une heure de temps." (016:9-10)

(124) **"C'est rare (que) j'vas l'entendre** sacrer, faut vraiment qu'i soye en maudit. (016:106)

Un autre temps assez fréquent en subordonnée est l'imparfait: j'en ai relevé six cas. Dans trois cas, ce temps sert à marquer le changement de niveau temporel: le verbe principal est au présent et il faut recourir à l'imparfait de l'indicatif en subordonnée pour bien montrer que cet événement appartient à l'époque passée:

(125) "Tous les soirs après souper, euh... c... **c'est rare qu'on sortait** pas." (105:48)

(126) "Mais **c'est rare qu'i disait** oui." (016:59-60)

(127) "Mais à part de t'ça, là, **c'est ben rare qu'on écoutait** ça" (128:494)

Il reste cependant trois exemples où l'on a déjà l'imparfait dans la proposition principale et où il n'est donc pas nécessaire de marquer le changement de niveau temporel. On retrouve aussi de tels cas de concordance des temps avec ÇA SE PEUT, C'EST, ÇA SE PEUT et ÇA ARRIVE. Nerio (1979:21) a relevé des exemples semblables entre autres avec IL ARRIVE mais il ajoute que les trois exemples de cette catégorie ont été produits par des gens qui n'appartiennent pas aux classes dominantes de la société; les trois exemples de mon corpus illustrent une tendance similaire, ceux-ci n'ayant pas été produits par les locuteurs les plus scolarisés de mon échantillon.

(120) "Nn'avait pas d'gangs. Ben, y en avait sûrement mais c'était, **c'était très rare qu'on voyait**..." (232:44)

(128) "Mais **c'était rare qu'i nous approuvaient** d'abord." (114:360)

(129) " maman venait... a venait d'nous faire faire un beau p'tit manteau drab pâle, hein, **c'était rare qu'on avait** du neuf." (141:51)

Le passé composé est l'autre temps employé en subordonnée: j'en ai relevé quatre occurrences:

(130) "ça va faire du bien parce que... vivre seuls notre famille, **c'est rare qu'on a vécu depuis qu'on**... (152:183)

(131) "**C'est rare rare que j'ai fait** garder mes enfants" (141:26)

(132) "**C'est très rare que j'ai parlé**" (132:534)

(133) "**Pis c'est bien rare (que) me suis faite** disputer à (l')école" (104:102)

Comme la structure C'EST RARE se fait suivre de l'indicatif en subordonnée dans l'usage québécois, on peut se demander si cette structure se comporte comme certaines autres qui entraînent l'emploi de l'indicatif lorsqu'elles sont employées à la forme affirmative mais qui permettent l'emploi du subjonctif lorsqu'elles sont employées à la forme négative ou interrogative. Je n'ai recueilli qu'une seule forme négative de C'EST RARE mais les quatre subordonnées qui en dépendent contiennent trois indicatifs présents et un verbe non-marqué.

(117) "Mais j'regarde les dames aujourd'hui, **c'est pas rare qu'i sont séparées, qu'y ont** une famille su l'dos, pis **qu'y ont** d'la misère eux autres, qu'i travaillent pas parc'qu'y élèvent leur famille." (146:379-80)

Cet exemple unique semble donc indiquer que la structure impersonnelle C'EST RARE se comporte comme C'EST, ÇA VEUT DIRE, ÇA/IL VIENT A L'IDÉE et C'EST DIT: la forme négative ne favorise pas l'emploi du subjonctif dans la subordonnée.

Deux exemples hors-corpus indiquent que l'on trouve de la variation dans le choix du mode dans la subordonnée dépendant de C'EST RARE. Lors d'une communication dans le cadre d'un colloque, j'ai relevé un exemple de C'EST RARE suivi du subjonctif: il est donc possible que l'emploi du subjonctif dans la subordonnée dépendant de cette structure soit lié à un niveau très formel, style qui n'est pas représenté dans mon corpus.

(134) **"C'est assez rare qu'on fasse ça"** (Homme, 30 ans, Québec)

J'ai par contre recueilli une occurrence de C'EST RARE dans le cadre d'une émission de télévision, situation un peu moins formelle qu'une communication scientifique, et cet exemple contient une subordonnée à l'indicatif. Notons de plus que ce verbe subordonné est un futur périphrastique, temps souvent employé dans les subordonnées dépendant de C'EST RARE.

(135) **"C'est très très rare que j'vas faire** tout ça." (Pierre Bertrand, *Station soleil*, 15/06/87)

J'ai finalement relevé une seule occurrence de IL EST RARE et cet exemple contient une subordonnée au subjonctif. Cet exemple a été prononcé dans le cadre d'une émission radiodiffusée et il est possible que l'emploi du pronom IL soit lié à un style plus formel et que, par le fait même, il favorise l'emploi du subjonctif, emploi qui correspond à la norme enseignée dans les grammaires.

(136) **"Il est très rare qu'on puisse** voir du grand ballet de cette qualité-là." (Carole Trahan, CBV 980, 05/06/87)

On remarque donc une certaine tendance à employer l'indicatif dans la subordonnée dépendant d'une structure impersonnelle exprimant une idée de fréquence: c'est en effet ce que révèlent les occurrences de C'EST RARE et C'EST FRÉQUENT et, dans le cas de C'EST RARE, le nombre d'exemples est suffisant pour que ces faits soient représentatifs de l'usage québécois, du moins dans le style de discours décrit ici. Cette tendance est de plus confirmée par un exemple hors-corpus de C'EST SOUVENT suivi d'une subordonnée à l'indicatif (cet exemple est cité dans l'annexe B). Les exemples de C'/IL EST RARE recueillis hors corpus montrent toutefois que l'emploi du subjonctif est attesté dans un style plus soutenu.[14]

Lorsque IL SEMBLE est accompagné d'un pronom objet indirect, Grevisse (1980:1291-92), Damourette et Pichon (1911-36:V,521-22) et Wagner et Pinchon (1973:563) ont noté l'emploi des deux modes. Larousse (1964:113) ne mentionne pour sa part que l'emploi de l'indicatif. Du côté des études sur corpus, Nordahl (1969:167) n'a relevé que 1,7% d'emploi du

[14]La structure C'EST EXCEPTIONNEL s'oppose toutefois aux autres expressions de fréquence puisque les deux exemples dont je dispose présentent une subordonnée au subjonctif. Il serait intéressant de déterminer quel facteur entraîne cette différence d'emploi modal: s'agit-il d'une différence sémantique, c'est-à-dire que le très grand degré de rareté ou une notion de subjectivité favorisent-ils l'emploi du subjonctif dans la subordonnée dépendant de C'EST EXCEPTIONNEL (voir Annexe B); s'agit-il d'un autre facteur linguistique; ou s'agit-il d'un facteur ou d'un ensemble de facteur sociaux puisque les exemples de C'EST EXCEPTIONNEL n'ont pas été produits par des informateurs de mon corpus?

subjonctif après IL ME SEMBLE alors que Vandergheynst (1982:5-6) n'a recueilli que des exemples d'indicatif dans la langue parlée. Sand (1983:306) a pour sa part relevé deux indicatifs et un subjonctif.

Dans mon corpus, je n'ai relevé que l'indicatif et comme je dispose d'un nombre considérable d'exemples (162, dont 148 contiennent des indicatifs non-équivoques), on peut supposer qu'il s'agit d'un reflet fidèle de l'usage québécois. 161 de ces 162 occurrences présentent une principale au présent, l'exception consistant en un verbe à l'imparfait.

(137) "J'trouve que c'est important pis aujourd'hui... **me semble qu'y a** rien d'caché aujourd'hui." (110:114)

(138) "Mais j'ai dit: "**Me semble (que) l'an dernier, tu a (=la) trouvais** bien ordinaire."" (116:169)

(139) "**me semble tsé, (que) j'aurais aimé** ça m'promener dans (les) petites rues" (016:66)

(140) "y a des fois que j'vas i dire, oui: "Peux-tu m'dire pourquoi tu dis ça euh... **me semble que... ça serait** aussi facile d... d'employer un autre mot, tsé."" (110:369)

La structure impersonnelle IL ME SEMBLE présente deux caractéristiques que ne partagent pas la plupart des autres structures impersonnelles. Premièrement, on observe qu'il n'y a pas de variation de sujet IL/ÇA mais que le sujet IL est élidé dans 86,50% des cas. La seule autre structure qui présente un taux d'élision comparable est IL FAUT, structure pour laquelle IL est élidé dans 88,62% des cas. Les structures sans sujet sont donc beaucoup plus fréquentes que les structures dont le sujet n'est pas élidé. Deuxièmement, le corpus révèle que dans presqu'un cas sur deux (soit 47,85% des cas), la conjonction QUE est élidée et cette élision semble être tributaire d'une contrainte phonologique: QUE est plus souvent élidé devant consonne que devant voyelle. Je reviendrai plus en détail sur ces questions d'élision du sujet et de la conjonction dans la conclusion générale et je présenterai alors des tableaux comparatifs de l'élision de QUE et du sujet pour les structures IL FAUT et IL ME SEMBLE.

En ce qui concerne IL EST SÛR, les grammairiens Grevisse (1980:1290) et Le Bidois et Le Bidois (1967:II,324) n'ont relevé que l'indicatif en subordonnée. Lorsque la structure est employée affirmativement, Nordahl (1969:208) a relevé les deux modes dans la subordonnée alors que Vandergheynst (1982:55) n'a relevé que l'indicatif. Dans le présent corpus de français québécois parlé, je n'ai relevé que l'indicatif, 32 indicatifs et 7 verbes non-marqués, tel qu'illustré dans les exemples suivants:

(141) "Mais l'matin quand j'y allais pas en français, **c'est sûr que j'étais** pas dans l'école." (036:43-44)

(142) "moi dans l'travail qu'on fait, **c'est sûr que c'est** bien important" (121:112)

(143) "parce qu'à c'moment-là, **c'est sûr (que) j'les suivais** (de) plus près" (121:72)

(144) "**c'est sûr qu'la petite fille doit être** quand même mise au courant pis tout ça " (121:164)

Quand les expressions de certitude sont employées à la forme négative ou hypothétique (c'est-à-dire les subordonnées en SI) ou dans des constructions dubitatives (c'est-à-dire en présence d'un élément lexical exprimant une nuance de doute), grammairiens et auteurs d'études

portant sur le subjonctif tiennent le même discours: Nordahl, Grevisse, Le Bidois et Le Bidois, Cohen ainsi que Nerio ont tous constaté que la proportion d'emploi du subjonctif augmente considérablement. Je ne dispose malheureusement d'aucune donnée fournie par le corpus pour vérifier une telle tendance. Mon seul exemple à la forme négative provient d'une conférence prononcée à l'Université Laval par le directeur du Conseil de la langue française: il s'agit donc d'une situation très formelle et l'on retrouve un subjonctif en subordonnée.

(145) **"C'est pas toujours sûr qu'on se comprenne"** (Jean Martucci, 07/04/87)

Lorsque ÇA VEUT DIRE est employé à la forme affirmative, les faits observés en français québécois parlé ne diffèrent aucunement des faits décrits pour le français européen, oral ou écrit, comme on peut voir dans les exemples suivants:

(146) "Pis elle aussi, a va venir c'fait qu'**ça veut dire (que) demain soir tout l'monde vont être** là, la maison va être barrée." (205:196)

(147) "quand c'est brisé, ben, **ça veut dire (que)** t'es malade pis, trop vieux" (204:312)

(148) **"Ça veut dire qu'ça va aller** au trente juillet avant qu'un..." (148:98)

Le français québécois diffère cependant du français européen en ce qui concerne l'emploi négatif de cette structure puisqu'aucun des 19 exemples à la forme négative n'entraîne l'emploi du subjonctif en subordonnée, comme on peut voir dans les exemples suivants:

(149) **"ça veut pas dire qu'i vont rester** toute leur vie avec la compagnie General Electric comme moé" (202:349)

(150) **"Ça veut pas dire que les possibilités sont** pas, sont pas plus grandes qu'y étaient dans notre temps" (202:364-65)

(151) "Mais euh... **ça veut pas dire que tout l'monde est** pédagogue hein!" (132:172)

Dans son étude sur la langue parlée à Orléans, France, Nerio (1978:466) a relevé cinq cas de subjonctif et treize cas d'indicatif pour les cas d'emploi négatif; on constate donc que, même en français européen parlé, l'emploi de l'indicatif est plus fréquent que celui du subjonctif.

Dans certains cas, l'emploi du futur périphrastique en subordonnée semble indiquer que l'indicatif a été choisi au lieu du subjonctif atemporel afin de marquer clairement l'époque à laquelle appartient l'événement subordonné:

(152) **"ça veut pas dire** parce qu'eux autres vont cohabiter ensemble **que ça ira** mal." (114:231-32)

(153) "lui, **ça veut pas dire qu'i va être** capable de suivre" (245:630)

(154) **"ça veut pas dire (qu') i va être** tout l'temps ben." (245:645)

Bien que les grammairiens prescrivent l'emploi de l'indicatif dans la subordonnée dépendant de IL EST VRAI, Cohen (1965:97) et Nordahl (1969:210) ont relevé quelques cas de subjonctif dans la langue écrite alors que Nerio (1978:468) a relevé des subordonnées au subjonctif dépendant de la forme interrogative de cette structure. Vandergheynst (1982:56) n'a pour sa part relevé que l'indicatif dans le français parlé. Dans mon corpus, j'ai relevé 32 exemples de C'EST VRAI et tous, à l'exception d'une construction hypothétique, sont des cas de construction affirmative. Tout comme Vandergheynst, je n'ai relevé aucun cas de subjonctif (22 indicatifs et 10 verbes non-marqués).

(155) "J'ai un logement, **c'est vrai qu'y est** beaucoup euh... qu'y est beaucoup ensoleillé pis les plantes, ça pousse ici" (110:332)

(156) "**c'est vrai qu'c'est** pas comme aujourd'hui les études" (126:18)

(157) "En math pis en français, l'accord du verbe. Qu'est-c'(que) ça va nous servir? **C'est vrai (que) ça instruit** mais..." (056:10)

(158) "Ben ça c'est parce que, j'aime ça voir euh, comment là euh, i s'débrouillent là pour euh, arranger ça / pis ça sonne correct là pis euh, si c'est **c'est vrai qu'y est** criminel ou pas." (052:59-60)

3.4.1.2 Structure non-décrite pour le français européen

Seule la structure IL VIENT UN TEMPS est traitée dans cette section. J'ai recueilli neuf occurrences de cette structure et six d'entre elles sont des cas non-équivoques d'indicatif. Voici un échantillon de ces exemples:

(159) "**i vient un temps qu'y a** pus rien d'neuf à voir" (245:59)

(160) "c'est parce qu'**i vient un temps qu'i faut** que tu fasses des choix pis c'est difficile" (152:246-47)

(161) "**I va venir un temps qu'on... on sera** pus capable d'avoir de plombier" (456:69)

(162) "là, **i va venir un temps qu'i va y avoir** une coupure là, à passer" (152:185)

Contrairement à IL EST TEMPS qui se fait suivre du subjonctif en subordonnée, l'usage québécois favorise l'emploi des temps présent et futur de l'indicatif après IL VIENT UN TEMPS. Notons que ces deux structures n'ont pas du tout le même sens et que ceci est lié au fait que, dans cette dernière structure, QUE est probablement substitué au pronom relatif OÙ, ce qui implique que l'on est en présence d'une proposition relative et non d'une complétive. Cet emploi de l'indicatif dans une relative correspond donc à ce que l'on observe habituellement dans ce type de proposition.

3.4.2 *Verbes subordonnés au subjonctif*

Deux structures, finalement, appartiennent à cette catégorie: C'/IL EST IMPORTANT et IL EST TEMPS. Dans les deux cas, seul l'emploi du subjonctif a été observé, qu'il s'agisse du français européen ou du français québécois parlé.

Selon Grevisse (1980:1287) et Nordahl (1969:46), la structure impersonnelle IL EST IMPORTANT, quand il s'agit d'une construction contactuelle, est toujours suivie du subjonctif en subordonnée. Nerio (1978:400) a relevé des structures avec C' et d'autres avec IL pour sujet, et dans tous les cas, on a le subjonctif en subordonnée. Par contre, lorsqu'il s'agit des constructions emphatique, emphatisante ou attributive, Nerio (1978:400), Nordahl (1969:72-73) et Tanase (1943:158) ont relevé l'indicatif et le subjonctif.

Dans le corpus, j'ai relevé quatorze occurrences de C'EST IMPORTANT et une occurrence de IL EST IMPORTANT: la subordonnée dépendant de IL EST IMPORTANT est au subjonctif alors qu'avec C'EST IMPORTANT, j'ai recueilli neuf subjonctifs et cinq verbes non-marqués.

(163) "**y est très important pour elle qu'a aille** dans l'métier où là qu'al a choisi, les maths sont très importantes." (128:266)

(164) "Fait qu'**c'est important pour un enfant qu'i peuve**" (145:390)

(165) "moi pour moi, **ça a toujours été très important** que... si jamais y ont une relation avec une fille, **qu'a soit** pleinement d'accord, **qu'a soit** pleinement d'accord." (121:204-05)

(166) "c'parce qu'**c'est important maintenant que... une femme comme un homme aye** un métier." (152:81)

On voit donc ici encore que le pronom démonstratif est plus employé que IL mais que cette variation du sujet ne semble pas avoir d'influence sur l'emploi des modes en subordonnée.

Sur les quatorze occurrences recueillies, une seule représente une construction emphatique et cet exemple contient un verbe subordonné au subjonctif: il ne semble donc pas, pour cette structure, que la construction emphatique soit un facteur favorisant l'indicatif mais le manque d'occurrences m'interdit de l'affirmer de façon catégorique. Je reviendrai sur cet exemple dans la discussion sur les constructions emphatiques et emphatisantes.

(167) "**c'qui est important, c'est que le jeune soit** dans son local, telle heure" (121:94)

Trois exemples relevés dans le discours des enquêtrices du corpus confirment la tendance à employer le subjonctif dans la subordonnée dépendant de C'EST IMPORTANT.

(168) "pour vous **c'est important que vos jeunes... fassent** des études là euh..." (MG dans corpus 255:133)

(169) "A partir de ça, penses-tu que, penses-tu (que) **ce serait important qu'les jeunes euh, en en général soient** euh, informés ou soient éduqués à l'école tsé **qu'y ait** des des cours euh, spéciaux pour, leur apprendre c'que c'est" (GM dans corpus 026:123-24)

(170) "Mais **c'est important** l'école, pour vous, **que les jeunes... y aillent**" (MG dans corpus 146-246:179)

Hors corpus, j'ai également recueilli une occurrence de construction emphatisante et, cette fois, on a une subordonnée à l'indicatif.

(171) "**L'important c'est que vous allez avoir** le temps de vous rendre avant qu'i fasse trop noir." (Femme, 45 ans, Cap-Rouge)

Notons toutefois qu'il s'agit d'un futur périphrastique, forme difficile à mettre au subjonctif (je reviendrai sur ce point dans la discussion sur le futur périphrastique). Dans ce cas-ci, le futur périphrastique réfère vraiment à l'époque future et il a probablement été employé pour rompre la neutralisation présent-futur qui caractérise le subjonctif (Cohen, 1965: 95; Börjeson, 1966: 7). Boysen (1971: 28) explique cet emploi du futur par le fait que les nuances exprimées par cette forme verbale ne peuvent pas être rendues par le subjonctif, dont le système morphologique n'est pas aussi riche que celui de l'indicatif.

En ce qui concerne, finalement, la structure impersonnelle IL EST TEMPS, les grammairiens Grevisse (1980:1287), Damourette et Pichon (1911-36:V,527) et Le Bidois et Le Bidois (1967:II,327), rapportent l'emploi du subjonctif; Molen (1923:75-76) et Cohen (1965:88) confirment cette tendance pour l'usage écrit et parlé. Mon corpus de français québécois parlé a fourni sept exemples de subordonnées dépendant de IL EST TEMPS et toutes contiennent des subjonctifs ou des verbes non-marqués.

(172) "Jean-Pierre, **i serait temps (que) tu ailles** travailler, alors euh..." (201:218)

(173) "Disons qu'j'pense qu'**i était temps que j'prenne** ma vie en main" (128:130)

(174) "**i serait temps qu'les garçons sachent** tout eux autres aussi de, de rien leur cacher pis **qu'i sachent** encore plus que... qu'a (=la) fille" (128:301)

(175) "Ouais, c'fait dix ans. **Y est temps que j'fasse** quelque chose hein!" (132:641-42)

J'ai aussi relevé un exemple hors-corpus qui confirme cette tendance du français québécois à employer le subjonctif dans la subordonnée dépendant de IL EST TEMPS.

(176) "**Y était temps qu'quelqu'un fasse** quelque chose." (Nouvelles du sport, *Le matin de Québec*, 31/07/87)

3.5 Synthèse

On constate, pour plusieurs structures analysées dans ce chapitre, qu'il n'est guère possible d'identifier autre chose que des tendances. Le petit nombre d'occurrences et le grand nombre de verbes non-marqués sont responsables de cette situation. Cette mise au point étant faite, il est cependant possible de dégager certaines grandes lignes en ce qui concerne ces structures impersonnelles et l'emploi des modes dans les subordonnées qui en dépendent.

Une première tendance importante est la grande utilisation des pronoms CE et ÇA au lieu de IL comme sujet des structures impersonnelles. Ce phénomène, s'il n'est pas exclusif à la langue parlée, semble fortement lié à elle. Les grammairiens et les auteurs qui se sont intéressés à l'emploi des modes dans la langue écrite n'en font presque pas mention. Lorsque, par contre, on consulte

les études de Nerio, Sand, Molen et Vandergheynst, on prend conscience qu'il s'agit d'un emploi assez répandu dans la langue parlée. L'emploi de ÇA/C' au lieu de IL ne semble cependant pas affecter le choix du mode dans les structures analysées.

Le sujet ÇA/C' est employé avec 59 structures différentes alors que IL n'est employé qu'avec 12 structures. Voici la répartition de ces structures:

1 (a) *Les sujets ÇA et IL sont possibles mais on ne retrouve que ÇA/C'.*

C'EST CERTAIN
C'EST SÛR
C'EST CHOQUANT
COMMENT ÇA SE FAIT
C'EST DANGEREUX
C'EST DÉCIDÉ
C'EST DIFFICILE
C'EST DOMMAGE
C'EST DRÔLE
ÇA EMPÊCHE PAS
C'EST ÉVIDENT
C'EST EXCELLENT
C'EST RARE
C'EST FRÉQUENT
ÇA FAIT RIEN
C'EST FAUX
C'EST FOU
C'EST GARANTI
C'EST HEUREUX
C'EST INCROYABLE
C'EST LOGIQUE
C'EST MEILLEUR
C'EST MIEUX
C'EST NATUREL
C'EST OBLIGATOIRE
C'EST OBLIGÉ
C'EST PLATE
C'EST POSSIBLE
C'EST RIDICULE
C'EST SURPRENANT
ÇA VAUT LA PEINE
C'EST VRAI

1 (b) *Les sujets ÇA et IL sont possibles et on les retrouve tous deux.*

C'/IL EST BIEN
C'/IL EST BON
C'/IL EST DIT
C'/IL EST IMPORTANT
C'/IL EST PRÉFÉRABLE
C'EST TEMPS / IL EST LE TEMPS
ÇA/IL VIENT À L'IDÉE

1 (c) *Les sujets ÇA et IL sont possibles mais on ne retrouve que IL. Le seul exemple a été relevé hors corpus.*

IL EST EXCLU

1 (d) *Seul le sujet ÇA/C' est possible.*

ÇA ADONNE
C'EST UN ADON
C'EST BEAU
C'EST UNE CHANCE
ÇA DÉRANGE
ÇA ENNUIE
ÇA DONNE
ÇA A L'AIR
C'EST (PAS)
ÇA FAIT AUTREMENT
ÇA EXCLUT
ÇA A DE L'IMPORTANCE
C'EST SUPPOSÉ
ÇA VEUT DIRE

1 (e) *Seul le sujet IL est possible.*

IL Y A DES CHANCES
IL EST QUESTION
IL SEMBLE
IL VIENT UN TEMPS

Si l'on considère que L'IDÉAL, C'EST QUE et CE QUI RÉSULTE, C'EST QUE correspondent aux constructions emphatisante et emphatique de C'/IL EST IDÉAL et ÇA/IL RÉSULTE, il n'est pas possible de savoir quel est le sujet de ces deux structures dans mon corpus. Le même problème se pose avec MIEUX VAUT dont le sujet est élidé.

La revue de l'ensemble des structures permet de se rendre compte que, si l'on fait exception des structures qui semblent propres au français québécois, il n'y a pas beaucoup de différences entre les usages français et québécois. On peut dire que de façon générale les cas qui connaissent de la variation en français québécois en connaissent aussi dans le français de l'Hexagone, l'inverse n'étant pas nécessairement vrai, ainsi qu'on peut le constater dans le résumé qui suit. Notons que ce résumé inclut les exemples tirés du discours des enquêteurs de même que les exemples hors-corpus.

2 (a) *Structures qui entraînent de la variation dans l'usage français et dans l'usage québécois*

COMMENT ÇA SE FAIT
C'EST DRÔLE
C'EST RARE
IL SEMBLE

2 (b) *Structures qui provoquent de la variation dans l'usage français mais pas dans l'usage québécois*

Notons cependant que pour plusieurs de ces structures, je ne dispose que d'un exemple: il s'agit donc d'un classement provisoire. J'indique à côté de la structure quel est le mode employé dans le corpus et le nombre d'occurrences est donné entre parenthèses. (Note: HC signifie "exemple hors-corpus.)

C'EST BEAU	Subjonctif	(1)
C'EST CERTAIN	Indicatif	(3)
C'EST SÛR	Indicatif	(32)
IL Y A DES CHANCES	Indicatif	(1 HC)
C'EST DOMMAGE	Subjonctif	(1 HC)
ÇA EMPÊCHE PAS	Indicatif	(1)
C'EST ÉVIDENT	Indicatif	(1)
C'EST FAUX	Indicatif	(1)
C'EST GARANTI	Indicatif	(1)
C'EST OBLIGATOIRE	Subjonctif	(1)
C'EST POSSIBLE	Subjonctif	(3)
C'/IL EST PRÉFÉRABLE	Subjonctif	(1)
IL ME SEMBLE	Indicatif	(148)
C'EST VRAI	Indicatif	(22)

2 (c) *La plupart des structures n'entraînent aucune variation, ni dans l'usage québécois, ni dans l'usage français. Le choix du mode est le même dans les deux usages. Le nombre d'exemples de verbes non-ambigus est donné entre parenthèses.*

C'/IL EST BIEN	Subjonctif	(4)
C'/IL EST BON	Subjonctif	(5)
C'EST CHOQUANT	Subjonctif	(1)
C'EST DÉCIDÉ	Indicatif	(1)
ÇA ENNUIE	Subjonctif	(2 HC)
C'EST DIFFICILE	Subjonctif	(1)

C'EST	Indicatif	(10)
C'EST EXCEPTIONNEL	Subjonctif	(2 HC)
IL EST EXCLU	Subjonctif	(1 HC)
ÇA FAIT RIEN	Subjonctif	(2)
C'/IL EST IMPORTANT	Subjonctif	(10)
C'EST LOGIQUE	Subjonctif	(2)
C'EST MIEUX	Subjonctif	(1)
C'EST NATUREL	Subjonctif	(2)
C'EST OBLIGÉ	Subjonctif	(1 HC)
IL EST QUESTION	Subjonctif	(1)
C'EST SURPRENANT	Subjonctif	(3)
IL EST TEMPS	Subjonctif	(5)
MIEUX VAUT	Subjonctif	(1)
ÇA VAUT LA PEINE	Subjonctif	(1 HC)
ÇA VEUT DIRE	Indicatif	(35)

2 (d) *Certaines structures n'ont pas été traitées dans les ouvrages consultés.*

Ces structures semblent donc propres au français québécois puisqu'elles ont été relevées dans les glossaires du français québécois, dans l'ALEC ou dans l'étude de Cardinal (1980).

ÇA ADONNE	Indicatif	(3)
C'EST UN ADON	Subjonctif	(1 HC)
C'EST PLATE	Indicatif	(1)
C'EST SUPPOSÉ	Variation	(3)

2 (e) *Il reste donc un certain nombre de structures pour lesquelles l'emploi des modes en français québécois parlé se distingue de ce qui a été observé dans les ouvrages consultés:*

Alors que les auteurs consultés ont observé l'emploi du subjonctif dans les subordonnées dépendant de certaines structures, je n'ai relevé que l'indicatif dans les cas suivants:

C'EST UNE CHANCE (1)
ÇA EXCLUT PAS (2)
C'EST FRÉQUENT (1)
IL/ÇA VIENT PAS À L'IDÉE (1)

2 (f) *L'emploi exclusif de verbes non-marqués avec les structures suivantes ne permet pas de dégager une tendance particulière:*

C'EST DANGEREUX
C'EST EXCELLENT
ÇA FAIT AUTREMENT
C'EST FOU
ÇA A DE L'IMPORTANCE
IL RÉSULTE
C'EST RIDICULE

2 (g) *Il reste enfin neuf structures qui n'ont pas été traitées dans les ouvrages consultés mais pour lesquelles je ne peux affirmer qu'elles sont particulières au français québécois.*

C'EST IDÉAL (emphatisante)	Subjonctif	(1)
ÇA DÉRANGE	Variation	(5)
C'/IL EST DIT	Indicatif	(2)
ÇA A L'AIR	Indicatif	(3)
ÇA DONNE	Indicatif	(1)

ÇA FAIT AUTREMENT	Verbe non-marqué	(2)
C'EST MEILLEUR	Subjonctif	(2)
IL VIENT UN TEMPS	Indicatif	(6)
C'EST LE TEMPS	Variation	(2)

À part le cas de C'EST LE TEMPS, il ne semble pas y avoir de différence entre l'emploi modal en français québécois et ce que l'on peut prédire pour le français de l'Hexagone. Certaines structures sont mentionnées dans le Petit Robert (1985) et aucune n'est mentionnée dans les ouvrages qui portent sur le français québécois.

2 (h) *Dans ce chapitre, j'ai mentionné à quelques reprises qu'une des différences entre l'usage québécois et l'usage français était l'emploi exclusif de l'indicatif dans les subordonnées dépendant de certaines structures impersonnelles à la forme négative. C'est le cas de:*

C'EST PAS
ÇA VEUT PAS DIRE
IL/ÇA VIENT PAS A L'IDÉE
C'EST PAS DIT

Un exemple relevé hors corpus, prononcé par le président du Conseil de la langue française au cours d'une conférence, présente un subjonctif dans une subordonnée dépendant de C'EST PAS SÛR. Il s'agit donc d'un style très formel et il faudrait effectuer des dépouillements dans un corpus de ce type pour déterminer si cet emploi du subjonctif est encore fréquent dans ce genre de situation. Ce que ces données semblent indiquer c'est que, contrairement à ce que l'on observe dans d'autres contextes où l'emploi du subjonctif est indéniablement d'usage, dans le cas de la forme négative de ces expressions, l'emploi de ce mode semble être marqué stylistiquement comme appartenant à un registre plus recherché que le style relativement informel caractéristique des entrevues sociolinguistiques. Il semble de plus que, dans ce contexte négatif, en français québécois tout au moins, l'emploi de l'indicatif ne soit pas marqué comme "non-éduqué", c'est-à-dire que seul l'emploi du subjonctif serait marqué comme étant formel ou recherché.

Avec ÇA ADONNE et IL VIENT À L'IDÉE, on ne peut mesurer l'influence de la négation parce que les subordonnées contiennent des verbes non-marqués.

J'ai de plus noté au cours de ce chapitre que les constructions emphatique et emphatisante sont relativement rares en français québécois. J'ai ici traité ces constructions selon le mode de classement proposé par Nordahl mais je reviendrai plus loin sur ce classement pour voir s'il ne serait pas plus approprié de les classer sous la structure C'EST. Voici les structures que nous reverrons:

C'EST PLATE	Emphatique	Verbe non-marqué
C'EST IMPORTANT	Emphatique	Subjonctif
C'EST IMPORTANT	Emphatisante	Indicatif
IL RÉSULTE	Emphatique	Verbe non-marqué
C'EST IDÉAL	Emphatisante	Subjonctif

Bien que le but de cette étude ne soit pas d'établir un classement sémantique des structures impersonnelles, je ne peux m'empêcher de constater que certains types sémantiques semblent favoriser l'emploi de l'un des modes. Ainsi, on constate que les expressions appréciatives telles que C'EST BIEN, C'EST CHOQUANT, C'EST NATUREL et ÇA VAUT LA PEINE se font suivre du subjonctif en subordonnée. Pour ces structures, un verbe principal à l'imparfait n'entraîne pas l'emploi de l'indicatif en subordonnée et un événement subordonné appartenant à l'époque future

ne favorise pas l'emploi du futur de l'indicatif. Trois structures font exception à cette tendance: C'EST FAUX et C'EST PLATE sont suivis de l'indicatif alors que C'EST DRÔLE entraine de la variation. Notons toutefois que dans le cas des structures qui se font suivre de l'indicatif, je ne dispose que d'un seul exemple de construction contactuelle. Les expressions de fréquence semblent pour leur part favoriser l'emploi de l'indicatif: C'EST FRÉQUENT et C'EST RARE se font suivre de l'indicatif dans le corpus. Pour ces structures, l'emploi de l'imparfait et du futur dans la subordonnée est très fréquent. J'ai de plus relevé une occurrence hors-corpus de C'EST SOUVENT et cette structure donne lieu à une subordonnée à l'indicatif (voir l'annexe B). Le seul cas où C'EST RARE est suivi du subjonctif a été prononcé dans le cadre d'une conférence et semble donc lié à un style beaucoup plus formel tout comme l'unique exemple de IL EST RARE. C'EST EXCEPTIONNEL (voir les exemples à l'annexe B) se fait par contre suivre du subjonctif et, pour cette raison, on peut se demander s'il s'agit d'une expression de fréquence ou d'appréciation. Les expressions déclaratives se font pour leur part suivre de l'indicatif; c'est en effet ce que l'on observe avec des structures telles que C'EST VRAI, C'EST CERTAIN, IL/C'EST DIT ou ÇA À L'AIR.

Dans ce chapitre, j'ai analysé les structures qui n'entrainent pas de variation dans mon corpus. Dans le prochain chapitre, j'analyserai les structures qui entrainent de la variation modale et, si le nombre d'exemples est suffisant, je me servirai de tests statistiques et probabilistes pour tenter de mesurer l'influence des différents facteurs linguistiques et sociaux.

CHAPITRE IV

Analyse des cas de variation modale

4.0 Introduction

Dans ce chapitre, j'analyserai les structures impersonnelles pour lesquelles j'ai observé l'emploi des deux modes par les locuteurs de mon corpus. Je traiterai dans la première partie les structures dont le nombre d'occurrences ne permet pas une analyse quantitative et, dans la seconde, celles qui se prêtent à un tel traitement, en vue d'identifier l'influence des divers facteurs sociaux et linguistiques décrits dans le chapitre sur la méthodologie. Je traiterai les structures ÇA ME SURPREND, C'EST UNE BONNE AFFAIRE/CHOSE et ÇA SE PEUT dans la première section et les structures ÇA ARRIVE, IL FAUT et C'EST NORMAL dans la seconde. Contrairement au chapitre précédent, je procéderai ici structure par structure et, dans la synthèse, je ferai ressortir les caractéristiques mises en évidence.

4.1 Analyse qualitative des cas d'alternance modale

Les structures C'EST UNE BONNE AFFAIRE/CHOSE, ÇA SE PEUT et ÇA ME SURPREND seront traitées dans une perspective surtout qualitative. Notons toutefois que des analyses statistiques ont été faites pour C'EST UNE BONNE AFFAIRE/CHOSE et ÇA SE PEUT mais, comme le nombre d'occurrences dont je dispose est trop petit, ces données pourront tout au plus indiquer quelques tendances et je n'insisterai donc pas sur cette partie de l'analyse.

4.1.1 *C'EST UNE BONNE CHOSE/AFFAIRE*

Le mode à employer dans la subordonnée dépendant de C'EST UNE BONNE CHOSE/AFFAIRE n'a été traité dans aucun des ouvrages consultés, qu'il s'agisse des grammaires ou des études portant sur la langue écrite ou parlée. En ce qui concerne la langue parlée, Molen (1923:86) a recueilli une occurrence de C'EST UNE BONNE IDÉE suivi d'une subordonnée au subjonctif. Grevisse classerait probablement la structure étudiée ici parmi les structures impersonnelles qui expriment une appréciation, structures qui se font suivre du subjonctif en subordonnée.

Dans mon corpus, j'ai relevé quatre occurrences de C'EST UNE BONNE AFFAIRE qui donnent lieu à six subordonnées et une occurrence de C'EST UNE BONNE CHOSE. Ces sept subordonnées contiennent deux subjonctifs, deux indicatifs et trois verbes non-marqués. Voici les exemples contenant les cas clairs d'indicatif et de subjonctif:

(1) **"comme le, l'histoire sainte pis catéchisme ça c'est une bonne affaire qu'y ayent débarqué ça."** (214:314-15)

(2) "j'pense (que) **c'est une bonne chose que les enfants soient**... soient éduqués de c'côté-là" (128:295)

(3) **"c'est une bonne affaire qu'une personne... va** à (l') école pis qu'i étudie bien, pis **qu'i apprend**" (141:93)

Tous ces exemples sont assez semblables sur le plan linguistique et je n'identifie aucun facteur linguistique qui puisse expliquer la variation modale. Il se pourrait par contre que l'explication relève de facteurs sociaux: on constate en effet que l'exemple qui contient les deux subordonnées à l'indicatif a été prononcé par l'informatrice 141, locutrice qui est l'une des moins instruites de mon échantillon et qui démontre de surcroît une tendance à employer l'indicatif dans la subordonnée dépendant de C'EST NORMAL. Les tests statistiques doivent être interprétés avec prudence à cause du manque de données mais il indiquent que le degré d'instruction est le seul facteur social qui influence de façon significative le choix du mode dans la subordonnée dépendant de C'EST UNE BONNE CHOSE/AFFAIRE (khi-deux= 4,000 et p< 0,046)[1].

Hors corpus, j'ai relevé une occurrence de C'EST UNE BONNE AFFAIRE et cet exemple contient une subordonnée au subjonctif:

(4) "Trouves-tu qu'c't **une bonne affaire qu'y alle** en Europe?" (Femme, 41 ans, Lévis)

On observe donc l'emploi des deux modes dans la subordonnée dépendant de C'EST UNE BONNE AFFAIRE alors que le seul exemple de C'EST UNE BONNE CHOSE présente une subordonnée au subjonctif. Bien que je n'aie trouvé aucune indication sur l'emploi des modes dans la subordonnée dépendant de ces structures impersonnelles, il me semble que le choix du mode devrait être le même que dans des structures comme C'EST BON, C'EST BIEN, C'EST MIEUX ou C'EST UNE BONNE IDÉE, c'est-à-dire qu'on s'attendrait à y trouver le subjonctif. Il est possible que la variation observée dans le corpus reflète l'usage québécois en général, mais je ne peux exclure la possibilité qu'il s'agisse d'une caractéristique individuelle de cette locutrice qui est l'une des moins instruites de mon sous-échantillon. Cette hypothèse reste cependant à vérifier car nous verrons, lors de l'analyse de ÇA ARRIVE, que ce sont les gens les moins instruits qui emploient la plus forte proportion de subjonctif dans les subordonnées dépendant de cette structure.

4.1.2 *ÇA SE PEUT*

La lecture des études portant sur les modes révèle que le subjonctif est le mode le plus employé après IL/ÇA SE PEUT: Sand (1983:306) et Molen (1923:90) n'ont relevé que le subjonctif après ÇA SE PEUT dans la langue parlée alors que Nordahl (1969:180) et Börjeson (1966:52) ont chacun relevé un cas d'indicatif dans la langue écrite; ces cas d'indicatif semblent toutefois exceptionnels en français européen. Grevisse (1980:1288-89) mentionne enfin la possibilité d'employer l'indicatif si le fait est considéré dans sa réalité.

Dans mon corpus, j'ai relevé onze occurrences de ÇA SE PEUT; la structure avec sujet IL n'y est pas représentée. Sur ces onze exemples, sept ont des subordonnées au subjonctif, trois présentent des verbes non-marqués et un seul présente une subordonnée à l'indicatif. Je donne, ici encore, les exemples qui sont clairement marqués pour l'un ou l'autre mode:

---

[1] J'adopte la notation de Lavoie (1983:20-24).

(5) "Ben **ça s'peut (que) ça soye** aussi, hum" (156:262)

(6) "après la mort **ça s'peut pas que l'monde aille** en enfer" (144:331)

(7) "**Ça s'peut-tu que ça soye** ça ben..." (144:306)

(8) "Ça (se) peut qu'la terre a s'ouvre... **ça (se) peut qu'ça ça soye** une guerre atomique" (045:247)

(9) "Pis me semble (que) ben **ça s'peut pas qu'une personne fasse** jamais rien tout ça" (041:123-24)

(10) "Des fois j'y allais pas l'matin, j'étais là dans l'après-midi, **ça s'pouvait qu'i, qu'i m'voyait** l'après-midi" (036:43)

Cet exemple à l'indicatif présente un de ces cas de concordance des temps ou l'imparfait en principale entraine l'emploi de l'imparfait en subordonnée même s'il n'est pas nécessaire de marquer un changement de référence temporelle, l'époque passée étant déjà marquée par la principale. On retrouve également une telle concordance avec C'EST RARE, C'EST FRÉQUENT, ÇA ADONNE, ÇA ARRIVE et d'autres structures.

Dans un exemple, la conjonction QUE est élidée mais on constate que ce facteur ne favorise pas l'emploi de l'indicatif puisque cet exemple contient une subordonnée au subjonctif. Nous verrons plus d'exemples d'élision de la conjonction avec la structure IL FAUT et il apparaîtra alors clairement que le subjonctif est aussi fréquent en l'absence de QUE qu'en sa présence, ce qui supporte l'hypothèse que l'absence de la conjonction de subordination ne signifie pas nécessairement absence de subordination.

Le nombre d'occurrences dont je dispose est trop petit pour que les tests statistiques donnent des résultats concluants sur l'influence des divers facteurs sociaux. L'informatrice qui a prononcé l'exemple à l'indicatif ne manifeste par ailleurs aucune tendance particulière à employer l'indicatif dans des subordonnées pour lesquelles on emploie le plus souvent le subjonctif.

Dans le discours des enquêtrices, j'ai relevé deux exemples de ÇA SE PEUT suivi d'une subordonnée au subjonctif.

(11) "**Ça s'peut que j'aie dit** enfant quand même, en tous cas." (MG dans corpus 132-232:346)

(12) "**ça s'peut-tu** euh, au lieu de t'chicaner pis d't'envoyer dans ta chambre ou d't'enlever d'l'argent **qu'i dise** "écoute là", pourquoi c'est pas correct pis tout ça?" (CM dans corpus 052:155)

Hors corpus, j'ai recueilli deux exemples de IL SE PEUT et l'on observe que le conditionnel en principale y entraine l'emploi du conditionnel en subordonnée. On peut donc rapprocher ces exemples de l'exemple précédent où l'on a observé la concordance de deux imparfaits. Notons cependant qu'il est quelque peu étonnant de retrouver ces cas de concordance au conditionnel avec le sujet impersonnel IL puisque, comme je l'ai noté à quelques reprises, la formalité rattachée à l'emploi impersonnel de ce pronom prédirait l'emploi du subjonctif dans la subordonnée.

(13) "**Il se pourrait que ça pourrait** être ça." (Pompier, Nouvelles régionales à la télévision de Radio-Canada, 22/01/87)

(14) "**Il se pourrait** que si nous avions des préoccupations, **le Canada pourrait** rentrer là-dedans." (Entrevue, CBV 980, 20/08/87)

Ce type d'emploi où l'on observe la concordance au conditionnel n'est pas propre au français québécois puisque Cohen (1965:62) rapporte que l'auteur d'un "dictionnaire du peuple" classe "il se pourrait que je le ferais" parmi les phrases préférées des Tourangeaux. Je reviendrai plus en détail sur cette question lors de l'analyse de IL FAUT puisque c'est avec cette structure que la tendance à la concordance au conditionnel se manifeste avec le plus de vigueur.

Certains auteurs n'ont relevé que le subjonctif dans la subordonnée dépendant de ÇA/IL SE PEUT alors que d'autres ont noté de la variation. D'après les exemples relevés ici, tant dans le corpus que dans le discours des enquêtrices, il apparaît que le mode le plus fréquemment employé en français québécois parlé est le subjonctif. Le seul exemple à l'indicatif relevé dans le corpus présente un cas d'imparfait en principale suivi d'un imparfait en subordonnée alors que, hors corpus, j'ai relevé deux exemples de concordance au conditionnel, ce qui montre que cette tendance à faire concorder le temps de la proposition principale et le temps de la proposition subordonnée affecte aussi la structure ÇA/IL SE PEUT.

4.1.3 *ÇA ME SURPREND*

Les grammaires et les études portant sur le subjonctif n'ont pas relevé la structure ÇA ME SURPREND. Le Petit Robert (1985:1898) atteste la construction "Cela me surprendrait" mais il ne mentionne pas la construction impersonnelle. Nerio (1978:391) et Molen (1923:87-88) ont relevé des exemples de ÇA (M') ÉTONNE dans la langue parlée et tous deux ont observé de la variation modale dans la subordonnée: le subjonctif est toutefois le mode le plus fréquemment utilisé. Tanase (1943:256) observe aussi l'emploi des deux modes après IL ÉTONNE mais il note que l'emploi du subjonctif "est vraiment d'un langage plus fin" que l'emploi de l'indicatif.

Dans le corpus, j'ai recueilli deux occurrences de ÇA ME SURPRENDRAIT et j'observe aussi de la variation: un cas présente un subjonctif dans la subordonnée alors que, dans l'autre cas, le conditionnel de la principale entraîne la concordance de temps en subordonnée:

(15) "D'abord, (elle) est assez renseignée que j'pense pas qu'a soit enceinte, **ça m'surprendrait qu'a soit** enceinte" (148:240)

(16) "**ça m'surprendrait qu'i ferait** un enfant lui, ah!" (104:214)

Cette tendance à employer le conditionnel dans une subordonnée dépendant d'une principale au conditionnel semble connaître une certaine vigueur dans le français québécois parlé puisque j'en ai relevé vingt cas avec (IL) FAUDRAIT ainsi qu'un certain nombre de cas avec VOULOIR et une occurrence hors-corpus de ÇA DÉRANGE (je donnerai quelques-uns de ces exemples lors de l'analyse de la structure IL FAUT). Il est intéressant de noter que cet exemple au conditionnel avec ÇA ME SURPRENDRAIT est produit par une informatrice qui marque aussi la concordance avec IL FAUDRAIT.

J'ai également recueilli un exemple hors-corpus de principale au conditionnel et cet exemple contient une subordonnée au subjonctif:

(17) "**Ça m'surprendrait ben gros qu'i soyent** arrivés" (Homme de Ste-Foy, 23 ans, 10/09/86)

Le cas de cette structure illustre donc parfaitement la variation qu'entraîne une principale au conditionnel pour un certain nombre de structures: le conditionnel favorise l'emploi du conditionnel mais il ne s'agit pas d'un conditionnement catégorique puisque l'emploi du subjonctif reste attesté. Le nombre d'exemples de ÇA ME SURPRENDRAIT est malheureusement insuffisant pour permettre de quantifier cette tendance mais ce problème devrait être résolu en partie avec l'analyse de la structure IL FAUT.

Un autre exemple hors-corpus présente une principale au présent et il contient une subordonnée au subjonctif:

(18) "**Ça me surprend pas qu'il y ait** une telle rivalité" (Michel Rivard, président de la C.U.Q., 30/04/87)

J'ai par ailleurs relevé un autre exemple hors-corpus où le locuteur exprime l'événement subordonné à l'imparfait, et ce, malgré le fait que le verbe de la subordonnée soit déjà au passé composé:

(19) "**Ça t'a-tu surpris qu'c'était** si vite?" (Homme, 22 ans, Cap-Rouge)

Les auteurs consultés n'ont pas traité du mode à employer dans la subordonnée dépendant de ÇA SURPREND mais ils ont relevé de la variation dans la subordonnée dépendant de ÇA ÉTONNE. Il semble donc que le français québécois se comporte comme le français européen: cette tendance à employer le conditionnel par concordance en subordonnée est un phénomène qui a été relevé par Damourette et Pichon, Cohen, Grevisse, Tanase et Molen. Nous verrons le détail de ce qu'en disent ces auteurs lors de l'analyse de la structure IL FAUT.

4.2 Analyse quantitative des cas de variation modale

4.2.1 *ÇA/IL ARRIVE*

Le choix du mode dans les subordonnées dépendant de IL ARRIVE représente un problème particulièrement épineux pour les grammairiens et les auteurs qui ont étudié la question. Tous les auteurs consultés ont observé l'emploi des deux modes mais les problèmes surgissent lorsqu'ils tentent de décrire la répartition de ces modes. Grevisse (1980:1288-89), Tanase (1943:245), Nordahl (1969:175), Glättli (1964:281 et ss.), Togeby (rapporté dans Börjeson, 1966:52) et Regula (1936:297) notent que lorsque IL ARRIVE est employé au passé simple, on a l'indicatif dans la subordonnée alors qu'aux autres temps, on a surtout le subjonctif. Pour certains auteurs, l'alternance indicatif/subjonctif réflète une différence réel/possible; c'est en effet ce qu'on lit dans Dupré (1972:161), Le Bidois et Le Bidois (1968:II,328-29), Cohen (1965:94) et Clédat (1934:23). Ces deux explications ne sont cependant pas incompatibles: Nordahl a observé dans l'emploi des modes des différences qui sont fonction du temps de la principale et il note que les deux modes sont possibles pour rendre une opposition "précision/imprécision temporelle" (Nordahl, 1969:177). Les différences de sens observées semblent en fait fréquemment liées au temps de la principale. Il existe pourtant des désaccords entre les descriptions des auteurs: alors que Dupré note que le subjonctif ne s'emploie pas avec un passé en principale, Cohen, Nordahl, Tanase et Regula ont observé l'emploi du subjonctif après l'imparfait. Cohen et Nordahl ont de plus relevé le subjonctif dans des subordonnées dépendant de IL ARRIVE au passé composé. A la lumière de ces observations, je tenterai donc de voir ce qui se passe dans l'usage québécois.

Dans le corpus, j'ai recueilli 59 occurrences de la structure ÇA ARRIVE et aucune occurrence de IL ARRIVE. J'ai de plus recueilli, dans le discours des enquêteurs et hors corpus, 26 occurrences de ÇA ARRIVE et quatre occurrences de IL ARRIVE. Je traiterai séparément ces deux groupes de données à cause du non-traitement statistique des données hors corpus et à cause de la non-uniformité des styles mis en cause.

Dans le corpus, l'indicatif est le mode le plus employé dans la subordonnée dépendant de ÇA ARRIVE: des 59 exemples dont je dispose, 45 présentent des subordonnées à l'indicatif, six au subjonctif et huit contiennent des verbes non-marqués. Comme je dispose de plusieurs exemples, il est possible de dégager certains facteurs qui semblent favoriser l'emploi de l'un ou l'autre mode.

L'examen des six exemples au subjonctif permet de constater que dans trois cas, on retrouve un verbe principal au passé composé accompagné d'un adverbe et dans quatre cas (dont un cas de passé composé accompagné d'un adverbe), ÇA ARRIVE est accompagné du verbe POUVOIR.

(20) "comme **ç'a déjà arrivé (que) ça soye** par rapport à moé j'm'en suis mêlée" (045:13)

(21) "**ç'a arrivé un moment donné qu'y ait eu** quelque chose pis son... pis son père y avait fait quelque chose" (144:265)

(22) "**ç'a pu arriver une fois ou deux qu'j'aye giflé** mais c'est c'est plutôt rare" (152:126)

(23) "tu acceptes pas de verre d'un autre, **ça peut arriver qu'y aye** d'la drogue dedans" (456:132-33)

(24) "**ça peut arriver (que) j'sorte** des affaires que, dans l'fond, j'les ai repris (es)" (145:663)

(25) "**ça peut arriver moé que j'dise** quelque chose de travers" (145:662)

La présence du verbe POUVOIR semble donc être un facteur qui favorise l'emploi du subjonctif après ÇA ARRIVE: j'ai en effet recueilli onze occurrences de ÇA ARRIVE accompagné de POUVOIR et, dans ces cas, on a 36,36% de subjonctif (4 cas) alors qu'en l'absence de ce verbe, on n'a que 4,26% de subjonctif (2 cas sur 48). Le khi-deux (10,383 et $p < 0,034$) confirme cette influence du verbe POUVOIR. L'influence subjonctivisante de POUVOIR n'est guère étonnante puisque ce verbe exprime lexicalement une modalité d'existence possible du verbe ARRIVER dont dépend la subordonnée, ce qui est tout à fait en accord avec la valeur du mode subjonctif. Tel qu'indiqué précédemment, l'influence du verbe POUVOIR n'est cependant pas catégorique puisque l'on observe aussi l'emploi de l'indicatif dans six cas:

(26) "(de) temps en temps **ça peut arriver que j'fais** un peu (de) tricot ben pas trop souvent" (144:161)

(27) "**ça peut arriver des fois oui, qu'on entend** quelqu'un parler euh..." (110:358)

(28) "**ç'aurait pu arriver qu'on aurait pas passé** au travers" (105:287)

(29) "Oui, **ça peut arriver, qu'on va aller** dans des réunions, pis y en a un qui va parler mieux qu'l'autre, on l'trouve." (105:405-06)

(30) "Sh, **ça peut arriver (que) j'vas**... j'peux 'es changer" (004:53)

(31) "Ah ben, **ça peut arriver des fois (qu') on va dire** "c'est une christ de laide", "c'est une maudite folle" tsé... ça va être rare." (016:92)

Deux des exemples que je viens de citer contiennent un futur périphrastique en subordonnée et je reviendrai plus loin sur l'emploi de ce temps.

Dans l'exemple (28), on constate que le conditionnel de la proposition principale entraîne l'emploi du conditionnel dans la proposition subordonnée mais il est intéressant de noter qu'avec IL FAUT, le conditionnel passé n'entraîne pas l'emploi du conditionnel en subordonnée. Cependant, comme l'informatrice qui a prononcé cet exemple n'a produit aucune occurrence de IL FAUDRAIT, il n'est pas possible de savoir si le conditionnel en principale favorise toujours l'emploi du conditionnel en subordonnée dans son parler. Hors corpus, j'ai recueilli un autre exemple où la principale est au conditionnel passé mais, dans ce cas, on retrouve un subjonctif en subordonnée.

(32) **"Ç'aurait pu arriver que j'aye oublié."** (Caissière de supermarché, Ste-Foy)

Ces faits correspondent à ce que j'ai observé pour ÇA ME SURPREND: avec certaines structures, lorsqu'on a le conditionnel en principale, la subordonnée manifeste une alternance subjonctif/conditionnel.

Il est plus difficile de départager l'influence possible de la présence d'un adverbe et du passé composé en principale puisque, dans les exemples au subjonctif, ces deux facteurs apparaissent toujours ensemble. En présence d'un adverbe, j'ai recueilli 9,09% de subjonctif (3 cas sur 33) alors qu'en l'absence d'un adverbe, j'ai 11,54% de subjonctif (3 cas sur 26): la différence n'est pas très grande. Si on considère maintenant les adverbes des exemples au subjonctif, on constate que X FOIS associé à la structure ÇA ARRIVE donne lieu à deux subordonnées à l'indicatif et à une au subjonctif. On observe la même tendance avec DÉJA: 2 indicatifs et 1 subjonctif. Quant à UN MOMENT DONNÉ, le seul exemple relevé présente une subordonnée au subjonctif.

(33) **"C'est arrivé une fois (que) j'ai été** au cinéma, avec, avec mes parents." (026:167)

(34) **"c'est arrivé de... j'pense cinq fois qu'on est allé** tout l'été à Old Orchard, d'habitude on passe juste un mois." (044:74-75)

(35) **"c'est déjà arrivé que j'voulais** pas l'faire pis **que je l'faisais** pas mais tsé, pus astheure." (055:117)

Il ne semble donc pas que la présence d'un complément adverbial soit un facteur qui favorise l'emploi du subjonctif dans la subordonnée dépendant de ÇA ARRIVE. Il est même probable que, dans l'exemple (22), le subjonctif est motivé par POUVOIR plutôt que par le complément adverbial UNE FOIS OU DEUX.

Il apparaît plus facile de déterminer l'influence des différents temps de la principale. On constate, par exemple, que le présent donne lieu à 8,11% de subjonctif en subordonnée (3 cas sur

37) alors que le passé composé entraîne 21,43% de subjonctif (3 cas sur 14). L'imparfait (3 occurrences), le conditionnel (1 occurrence) et le futur périphrastique (4 occurrences) ne donnent jamais lieu à des subordonnées au subjonctif. Le khi-deux (8,245; p< 0,410) indique cependant que l'influence du facteur temps de la proposition principale n'est pas significative; ce résultat peut toutefois être dû au manque de données.

Ces observations confirment donc qu'il est possible que le temps de la principale joue un rôle dans le choix du mode en subordonnée mais les tendances observées ici diffèrent de celles rapportées par certains auteurs: mes données contredisent l'assertion de Dupré selon laquelle la construction avec le subjonctif implique que le verbe ARRIVER soit au présent ou au futur. Nordahl avait relevé les deux modes avec la structure au passé composé et ceci correspond tout à fait à ce que l'on trouve dans mon corpus de français québécois parlé. Alors que les auteurs ont observé une dominance du subjonctif avec le présent de IL ARRIVE, on observe, dans le français québécois, que c'est surtout après le passé composé que l'on emploie le subjonctif. Dans leurs études sur la langue parlée, Sand (1983:306) et Vandergheynst (1982:10) n'ont relevé que l'indicatif dans les subordonnées dépendant de ÇA ARRIVE alors que Nerio (1978:350-51) a relevé les deux modes dans les subordonnées dépendant de IL ARRIVE et ÇA ARRIVE: sept indicatifs et vingt-huit subjonctifs. Bien que Nerio rapporte aussi de la variation modale pour le français européen parlé, il importe de noter que la proportion d'emploi des modes est inversée: alors qu'en français de l'Hexagone, le subjonctif est le mode le plus employé dans ces subordonnées, l'indicatif domine en français québécois.

Suite à l'analyse des facteurs temps de la principale, complément adverbial et présence du verbe POUVOIR, il semble que le facteur le plus "subjonctivisant" soit la présence du verbe POUVOIR dans la principale. J'ai aussi recueilli une occurrence de DEVOIR en principale et cette occurrence contient une subordonnée à l'indicatif.

(36) "**Ça devait arriver qu'i dormait** sur les bancs d'l'école, hein." (102:176)

J'en ai de plus relevé un exemple dans le discours d'une enquêtrice et cet exemple présente aussi une subordonnée à l'indicatif.

(37) "Mais **ça devait bien arriver qu'i vous punissaient** de temps en temps." (MG dans corpus 146-246:201)

Notons cependant que, dans les deux cas, comme nous l'avons observé pour d'autres structures, on a un imparfait de concordance dans la subordonnée. Il est donc impossible d'affirmer que l'emploi de l'indicatif est dû uniquement à la présence de DEVOIR puisque cette tendance à la concordance pourrait constituer le facteur déterminant.

Ainsi que je l'ai mentionné dans le chapitre précédent, les auteurs ont observé que dans le cas de la structure IL SEMBLE, la présence d'un pronom objet indirect favorise l'emploi de l'indicatif. On peut donc se demander si ce facteur influence d'autres structures. J'ai relevé trois occurrences où ÇA ARRIVE est accompagné du pronom ME; dans tous les cas, le verbe subordonné est à l'indicatif:

(38) "comme moi ça, **ça m'arrive souvent (que) j'vas dire** "T'es donc ben niaiseux" tsé." (026:200-01)

(39) "**Ça m'arrive des fois (que) j'vas dire** une affaire de même tsé en farce pis (que) ça arrive." (016:13)

(40) "Même moi **ça m'arrive des fois que j'vas être** fâchée là, puis euh... j'vais sacrer, mais ça m'arrive pas trop souvent" (156:178)

En l'absence d'un pronom objet indirect, ÇA ARRIVE entraîne l'emploi du subjonctif dans 10,71% des cas (6 cas sur 55). Comme tous les exemples avec ME sont au présent, il est plus approprié de les comparer aux exemples au présent où il n'y a pas de pronom: on observe alors 8,57% de subjonctif (3 cas sur 35). Il est donc possible que la présence d'un pronom objet soit un facteur qui favorise l'emploi de l'indicatif en subordonnée mais, comme tous les exemples recueillis contiennent un futur périphrastique en subordonnée, on ne peut exclure que ce facteur joue aussi un rôle puisque, comme nous l'avons vu avec la structure C'EST RARE, la périphrase ALLER + infinitif marque une nette tendance à alterner avec le subjonctif en ces cas. Les tests statistiques ne sont d'ailleurs pas concluants à cause du manque d'occurrences. Les exemples recueillis par Vandergheynst appuient en quelque sorte mon hypothèse sur l'influence indicativisante des pronoms objets puisqu'il a recueilli deux occurrences de ÇA M'ARRIVE accompagné d'une subordonnée à l'indicatif mais comme son seul exemple où la structure n'est pas accompagnée du pronom contient un verbe subordonné non-marqué, il est impossible de savoir quelle est l'influence du pronom dans le français parlé de l'Hexagone.

Dans le discours des enquêteurs, j'ai relevé deux occurrences de question avec ÇA ARRIVE où le verbe est au passé composé et où l'on retrouve l'adverbe DÉJA. Nous verrons plus loin que dans ce type d'exemple, on retrouve fréquemment le subjonctif. Or, dans ces exemples, la présence du pronom TE pourrait être un facteur qui expliquerait l'emploi de l'indicatif.

(41) "est-c'que **ça t'est déjà arrivé que... t'as pensé** à une chose, t'as imaginé une chose pis qu'c'est arrivé" (DN dans corpus 048:111)

(42) "Mais quand tu, quand tu parlais à l'école par exemple, qu'tu posais des questions au professeur pis tout ça... **est-ce que ça t'est déjà arrivé qu'le professeur te corrigeait**?" (GM dans corpus 026:220)

J'ai également recueilli un exemple hors-corpus où le pronom ME semble favoriser l'emploi de l'indicatif dans une subordonnée dépendant d'une principale au passé composé contenant un adverbe.

(43) "**Ça m'est arrivé plusieurs fois qu'les gars me demandaient** des choses." (Homme, 47 ans, Cap-Rouge)

Une autre question prononcée par une enquêtrice contient le pronom TE mais, comme il s'agit d'une question au présent et que quatre des cinq questions au présent présentent une subordonnée à l'indicatif, il n'est pas possible de conclure à l'effet "indicativisant" du pronom dans cette occurrence.

(44) "Quand tu parles à l'école, toi, là, **est-c' (que) ça t'arrive qu'y a** des profs qui t'corrigent?" (CM dans corpus 052:188)

Alors que ME et TE semblent favoriser l'emploi de l'indicatif, j'ai relevé deux exemples tirés du discours d'une enquêtrice où la subordonnée est au subjonctif malgré la présence du pronom objet VOUS. On peut alors se demander s'il y a un lien entre le caractère formel du vouvoiement et l'emploi du subjonctif.

(45) "Vous, **est-ce que... ça vous arrive** quand Michel, là, fait quelque chose de pas correct, **que vous euh... lui disiez**, que vous..." (MG dans corpus 156:166)

(46) "j'sais pas si **ça vous est déjà arrivé que Michel vous dise** qu'y était pas d'accord, par exemple euh... avec c'que vous pensiez euh..." (MG dans corpus 156:183)

Le fait que l'exemple (45) soit la seule occurrence où l'on observe l'emploi du subjonctif dans la subordonnée dépendant de ÇA ARRIVE au présent et sans verbe POUVOIR appuie cette hypothèse de l'influence subjonctivisante du caractère formel de l'énoncé où le locuteur vouvoie son interlocuteur.

Le corpus a fourni onze occurrences de la construction emphatique CE QUI ARRIVE, C'EST QUE. Ces exemples contiennent soit des subordonnées à l'indicatif (9 cas), soit des verbes non-marqués (2 cas). Voici quelques exemples à l'indicatif:

(47) "Mais euh, **c'qui arrive, c'est que l'enfant i sait** pas trop où est-ce que c'est qu'i s'en va." (132:144)

(48) "**C'qui arrive c'est que** dans c'temps-là ben... **tes enfants sont, sont relégués** au second plan hein!" (132:441)

(49) "Mais c'que j'veux dire aussi, c'est qu'un jeune, **c'qui arrive, c'est que souvent, y a changé** d'idée en cours de route, pis là, y est pris pour continuer" (132:159)

(50) "Forcément, **c'qui est arrivé, c'est que le mariage a été fait** ben vite hein! (...) Mais euh... **c'qui est arrivé, c'est que, là, les responsabilités ont commencé** à arriver." (132:259-60)

La construction emphatique semble donc être un facteur qui favorise l'emploi de l'indicatif dans la subordonnée dépendant de ÇA ARRIVE puisque l'on observe que le subjonctif est employé dans 12,50% des constructions contactuelles alors que seul l'indicatif est employé dans les constructions emphatiques. Ce choix exclusif du mode indicatif pourrait s'expliquer par le fait que la fonction de la subordonnée s'établit par rapport à C'EST et non par rapport à ARRIVE. Observons cependant que dans ces constructions emphatiques, on ne retrouve pas les facteurs qui ont favorisé l'emploi du subjonctif dans les constructions contactuelles. Il y a bien deux exemples au passé composé mais ils ne sont accompagnés d'aucun adverbe et l'on y retrouve l'indicatif tout c'était le cas pour les constructions contactuelles comparables. Les tests statistiques indiquent qu'il ne semble pas y avoir de lien entre le type de construction et le choix du mode mais je pense qu'il faudrait recueillir un plus grand nombre d'exemples afin de s'en assurer. Il est de plus intéressant de noter que dix de ces onze exemples ont été prononcés par la même informatrice. J'ai déjà mentionné à propos des constructions emphatique et emphatisante qu'elles semblent être moins fréquemment employées en français québécois qu'en français de l'Hexagone et ce grand nombre d'occurrences avec ÇA ARRIVE pourrait sembler contredire cette observation. Je pense cependant qu'il peut s'agir d'une particularité de cette informatrice, non à cause du choix du mode mais à cause de la fréquence d'emploi de ce type de construction.

En ce qui concerne l'emploi des temps dans la subordonnée, nous avions constaté avec C'EST RARE qu'on a parfois recours à l'imparfait de l'indicatif pour marquer que l'événement

subordonné appartient à l'époque passée quand le verbe principal est au présent. J'avais aussi observé que l'on emploie l'imparfait même dans les subordonnées qui dépendent d'une principale au passé. Avec ÇA ARRIVE, je n'ai relevé aucun exemple où le verbe principal est au présent et le verbe subordonnée au passé[2]. J'ai par contre relevé de nombreux exemples où les deux verbes sont au passé. Ces exemples sont au nombre de quatorze et l'on y retrouve les combinaisons passé composé + passé composé (8 cas; 57,14%), imparfait + imparfait (3 cas; 21,43%) et passé composé + imparfait (3 cas; 21,43%). Il semble donc que la valeur lexicale de la structure ÇA ARRIVE exige la concordance de temps entre les propositions principale et subordonnée, contrairement à ce que l'on observe avec C'EST RARE et IL ME SEMBLE, structures pour lesquelles le présent en proposition principale permet l'emploi de temps passés en subordonnée pour marquer le changement de référence temporelle.

(51) "Pis là ben **c'est arrivé qu'a s'est chicanée** avec les autres filles." (045:18)

(52) "Ben là, la, les dernières années on a, on a rien fait de spécial mais **c' (est) arrivé qu'on a fait** des voyages à Old Orchard euh... pendant quatre, cinq ans de suite." (144:166)

(53) "Supposons tsé **ç'arrivait avant (que) des gars tsé i nous écoeuraient** tsé y en a tout l'temps." (041:154)

(54) "Pour dire qu'on s'est tenu ben, ben en groupe, là, euh... **ça arrivait, des fois, qu'on jasait** au coin, au restaurant" (141:54)

(35) "**c'est déjà arrivé que j'voulais** pas l'faire pis **que je l'faisais** pas mais tsé, pus astheure." (055:117)

(55) "Ben moi j'sais bien que mon père, **c'est arrivé qu'i donnait** des volées aux... aux enfants mais pas..." (148:260)

J'avais de plus observé avec C'EST RARE l'emploi du futur périphrastique pour exprimer des événements généraux, habituels et l'on constate que cet emploi s'observe aussi avec ÇA ARRIVE. J'ai en effet relevé onze occurrences où la subordonnée est au futur périphrastique: dans sept cas, la principale est au présent et dans quatre cas, la principale est aussi au futur périphrastique. Tous les futurs périphrastiques en proposition principale entraînent l'emploi du futur périphrastique en proposition subordonnée. Il apparaît donc que la tendance à la concordance des temps joue de façon importante pour la structure ÇA ARRIVE.

(56) "Ben **ça arrive oui que j'vas lire** des revues, pas tellement par exemple." (110:398)

(57) "**ça arrive que... i vont partir** pis **j'vas dire** "là euh... t'es énervé là, tu vas voir, i va t'arriver quelque chose", là y arrive dans l'cul d'un autre char pis (rire)" (126:460)

(39) "**Ça m'arrive des fois (que) j'vas dire** une affaire de même tsé en farce pis (que) ça arrive." (016:13)

(58) "Une supposition qu'a dit un mot (...) **ça va arriver qu'on va y dire** mais pas pour dire insister tellement" (145:658-59)

---

[2]Il me semble en effet difficile d'admettre un changement de référence temporelle dans une phrase telle que: "Ça arrive qu'on allait à l'école". Il paraît plus habituel de dire: "Ça arrivait qu'on aille à l'école" ou "Ça arrivait qu'on allait à l'école" et c'est cette dernière formulation qui est attestée dans le corpus.

(59) "**Ça va arriver des fois (que) j'vas prendre**, mettons, on vient ici." (016:110)

(60) "**Ça va arriver à peu près une fois sur cinquante phrases "hostie" qu'on va dire** "y est au boutte" ou ben "i fait dur" tsé" (026:200)

Comme c'était le cas avec C'EST RARE, on constate donc que l'emploi du présent en principale permet l'emploi du futur périphrastique en subordonnée. Je reviendrai plus loin sur cet emploi du futur périphrastique. Je chercherai à voir s'il y a un lien entre la difficulté à mettre cette périphrase au subjonctif et l'impression d'atemporalité, de généralisation qui se dégage de son emploi dans les subordonnées dépendant de certaines structures impersonnelles. Il semble en effet que le futur périphrastique remplace le subjonctif et que ce puisse être pour cette raison que le verbe ALLER ne se met pas au subjonctif dans ce contexte. Dans la conclusion générale, j'examinerai les structures pour lesquelles ce phénomène se produit et je tenterai d'en déterminer les caractéristiques.

Le temps le plus employé dans la subordonnée dépendant de ÇA ARRIVE reste le présent de l'indicatif: j'en ai relevé seize cas. Pour tous ces exemples, la principale est aussi au présent. Voici quelques-uns de ces exemples au présent:

(8) "**ça peut arriver des fois oui, qu'on entend** quelqu'un parler euh..." (110:358)

(61) "**ça arrive des fois (que) j'vas** au centre là, voir les éducateurs, les gars" (026:50)

(62) "j'le rencontre avec des amis pis si jamais **ça arrive que j'veux** ben, j'vas peut-être aller i dire" (036:29)

(63) "Tsé **ç'arrive qu'y a** des profs ben, ben corrects tsé mais y en a d'autres là..." (055:036)

(64) "on dit ben "c'est vrai qu'y est chanceux" ça, **ça arrive souvent, hein, qu'on dit** ça" (141:208)

Notons enfin que, dans mon corpus, la structure ÇA ARRIVE s'emploie surtout au présent et au passé composé: 62,71% des occurrences sont au présent alors que 23,73% sont au passé composé. La concordance de temps observée pour la structure ÇA ARRIVE correspond au tableau général de concordance des temps pour l'ensemble du corpus (tableau XIII dans la conclusion): le présent entraîne surtout l'emploi du présent, le futur entraîne l'emploi du futur et le passé entraîne l'emploi du passé dans la subordonnée. L'unique exemple de conditionnel relevé entraîne l'emploi du conditionnel dans la subordonnée. ÇA ARRIVE se distingue donc de C'EST RARE en ce que le présent n'entraîne pas l'emploi de l'imparfait en subordonnée et de IL ME SEMBLE, structure pour laquelle le présent permet l'emploi de n'importe quel temps en subordonnée. Cette concomitance des événements principal et subordonné pourrait être liée à la valeur lexicale de ARRIVER.

J'ai observé pour la structure ÇA ARRIVE que la conjonction QUE est élidée dans dix occurrences et, comme je l'ai mentionné dans la description des variables, on peut se demander s'il s'agit là d'un signe qu'il n'y a plus de lien référentiel entre les deux propositions. On constate que ce ne semble pas être le cas puisque de ces dix cas, deux contiennent une subordonnée au subjonctif, ce qui est même supérieur au taux d'emploi du subjonctif lorsque la conjonction est présente (20,00% contre 8,16%).

(24) "**ça peut arriver (que) j'sorte** des affaires que, dans l'fond, j'les ai repris (es)" (145:663)

(20) "comme **ç'a déjà arrivé (que) ça soye** par rapport à moé j'm'en suis mêlée" (045:13)

L'examen des facteurs sociaux susceptibles d'influencer le choix du mode ne révèle pas de tendance très nette: seul le test mettant en rapport l'âge des informateurs donne un khi-deux significatif (10,340; p< 0,035): les adolescents emploient 5,56% de subjonctif (1 cas sur 18) alors que les adultes emploient 15,15% de subjonctif (5 cas sur 33). Le petit nombre d'occurrences limite cependant la portée de cette différence liée à l'âge. Les résultats des tests ne sont pas significatifs en ce qui concerne le degré d'instruction et le quartier de résidence mais on constate, contrairement à ce qu'ont remarqué nombre d'auteurs, que ce sont les gens les moins instruits et les gens qui habitent le quartier moins favorisé qui emploient la plus forte proportion de subjonctif: 25,00% de subjonctif chez les personnes qui ont suivi un cours de niveau primaire contre 7,69% chez les personnes plus instruites et 18,52% de subjonctif à St-Sauveur contre 4,17% à Ste-Foy. Bieler (1972) avait observé cette même tendance des gens moins instruits à employer plus de subjonctifs que les personnes plus instruites.

Le dépouillement du corpus n'a fourni aucune occurrence de la forme interrogative de ÇA ARRIVE. J'en ai par contre recueilli plusieurs exemples dans le discours des enquêteurs et des enquêtrices du corpus. Là encore, le temps de la structure impersonnelle semble avoir une influence assez forte sur le choix du mode en subordonnée: des douze questions au passé composé, huit contiennent un verbe subordonné au subjonctif alors que dans les cinq questions au présent, on a quatre indicatifs et un subjonctif.

(65) "**Est-ce que c'est déjà arrivé que tes parents ne soient** pas contents de quelqu'un e ... d'la gang?" (PA dans corpus 004:47)

(66) "Mais **ç'a tu déjà arrivé qu'y aye** un gars qui t'aye dit e... "J'ai envie d'sortir avec toi"" (CM dans corpus 045:41)

(67) "Pis après votre mariage, **ç'a jamais arrivé que vous avez travaillé**?" (MG dans corpus 141:180)

(68) "**est-c'que ç... ça arrive des fois que... qu'(elle) est** en désaccord avec vous par exemple? (MG dans corpus 136:73)

(69) "**Est-ce que ça arrive souvent qu'vous discutez** comme ça, ben ou avant parce que là? (GM dans corpus 026:189)

(45) "Vous, **est-ce que... ça vous arrive** quand Michel, là, fait quelque chose de pas correct, **que vous euh... lui disiez**, que vous..." (MG dans corpus 156:166)

On remarque donc ici encore que lorsque le subjonctif est employé dans une subordonnée dépendant d'une principale au passé composé, un adverbe accompagne toujours l'expression ÇA ARRIVE.

Nous avons déjà vu des exemples où la structure impersonnelle est accompagnée de ME ou TE et où tous les verbes subordonnés étaient à l'indicatif. J'avais alors mentionné que le pronom TE semblait favoriser l'emploi de l'indicatif dans les phrases suivantes:

(41) "est-c'que **ça t'est déjà arrivé que... t'as pensé** à une chose, t'as imaginé une chose pis qu'c'est arrivé" (DN dans corpus 048:111)

(42) "Mais quand tu, quand tu parlais à l'école par exemple, qu'tu posais des questions au professeur pis tout ça... **est-ce que ça t'est déjà arrivé qu'le professeur te corrigeait**?" (GM dans corpus 026:220)

L'exemple (67) semble illustrer une tendance observée par Nordahl (1969:214): selon lui, la forme de l'interrogation aurait une influence sur le choix des modes dans la subordonnée. Nordahl a en effet remarqué que c'est avec la question d'inversion que l'on retrouve la plus forte proportion d'emploi du subjonctif (30%), que cette proportion est moins élevée lorsque la question est formulée à l'aide de EST-CE QUE (6,2%) et que l'on n'emploie que l'indicatif lorsque la question n'est marquée que par l'intonation. Les exemples fournis par le corpus confirment cette tendance: j'ai en effet recueilli plusieurs subjonctifs dans les questions avec EST-CE QUE alors que la seule occurrence de question marquée par l'intonation contient un indicatif. Ces statistiques de Nordahl pourraient d'ailleurs expliquer pour une part l'usage moins fréquent du subjonctif dans la langue parlée: les questions avec EST-CE QUE et les questions d'intonation y sont en effet beaucoup plus fréquentes que les questions d'inversion. L'examen des exemples recueillis révèle toutefois que la proportion d'emploi du subjonctif est encore plus élevée que ce qu'avait observé Nordahl: j'ai en effet recueilli 60% de subjonctif pour les questions avec EST-CE QUE. La question formulée à l'aide de la particule interrogative -TU présente une subordonnée au subjonctif. Ce taux élevé d'emploi du subjonctif pourrait être attribué au fait que tous ces exemples ont été produits par les enquêteurs; je me garderai donc de généraliser ce schéma à l'ensemble du français québécois parlé.

J'ai également recueilli deux exemples particulièrement intéressants: un enquêteur prononce une première question avec ÇA ARRIVE et l'on y retrouve le subjonctif en subordonnée mais, comme l'informateur ne répond pas, il reprend sa question et la subordonnée est alors à l'indicatif.

(70) "**Est-ce que**... j'veux dire **c'est déjà arrivé par exemple qu'y ait** un gars dans (la) gang qui euh, un moment donné qui t'ait donné des conseils pour euh, fonctionner avec une fille (...)?" (GM dans corpus 026:12-13)

(71) "Mais **est-ce que c'est déjà arrivé que quelqu'un t'en a donné** à toi?" (GM dans corpus 026:13-14)

J'ai aussi recueilli un exemple de question à l'imparfait et l'on y retrouve un verbe subordonné à l'imparfait de l'indicatif, ce qui correspond à la concordance de temps observée dans le corpus.

(72) "**Est-ce (que) ça arrivait qu'vous faisiez** des choses... qui, qui pouvaient euh... leur occasionner j'sais pas... d'la peine, ou euh... euh... qui s'fâchent?" (MG dans corpus 146-246:199)

Les phrases affirmatives que j'ai recueillies dans le discours des enquêteurs et enquêtrices et hors corpus confirment les tendances observées dans le corpus: 1° lorsque le verbe principal est au passé composé et qu'il est accompagné d'un adverbe, j'ai recueilli le subjonctif, 2° la présence de POUVOIR favorise l'emploi du subjonctif alors 3° que celle de DEVOIR semble favoriser l'emploi de l'indicatif. Finalement, le pronom objet TE semble favoriser l'emploi de l'indicatif alors que j'ai relevé deux exemples de subjonctif avec le pronom objet VOUS.

(73) "j'sais pas si **ça vous est déjà arrivé que Michel vous dise** qu'y était pas d'accord, par exemple euh... avec c'que vous pensiez euh..." (MG dans corpus 156:183)

(74) "Aujourd'hui, ben **ça peut arriver encore là, qu'y ait** des groupes." (MG dans corpus 150-250:91)

(75) "**Ça pouvait arriver qu'on se fasse** dropper l'morceau d'gâteau dans l'assiette." (Homme de 28 ans, Québec)

(37) "Mais **ça devait bien arriver qu'i vous punissaient** de temps en temps." (MG dans corpus 146-246:201)

Le discours d'une enquêtrice a de plus fourni une occurrence de construction hypothétique et l'on y observe l'emploi du subjonctif en subordonnée. Comme c'est le seul exemple où l'imparfait en proposition principale entraîne l'emploi du subjonctif en subordonnée, à l'exception de l'occurrence où POUVOIR favorise l'emploi du subjonctif, on peut formuler l'hypothèse que c'est la forme hypothétique qui favorise l'emploi du subjonctif.

(76) "**Mais si mettons ça l'arrivait là qu'une de ... son amie soit** enceinte, qu'est-ce que vous feriez?" (MG dans corpus 121:209)

Dans le corpus de l'une des enquêtrices et hors corpus, j'ai relevé quatre occurrences de la structure avec le sujet IL et ces quelques exemples indiquent sensiblement les mêmes tendances qu'avec le sujet ÇA. J'ai relevé un exemple au passé composé et cet exemple présente une subordonnée au subjonctif. Notons toutefois que dans ce cas, IL EST ARRIVÉ n'est accompagné d'aucun adverbe et que, contrairement aux exemples du corpus, c'est le subjonctif passé que l'on retrouve en subordonnée.

(77) "(En parlant du Conseil de la langue française) **Il est arrivé qu'on n'ait pas aimé** certains conseils donnés par le Conseil." (Entrevue, CBV 980, 12/05/87)

Une enquêtrice a posé une question au présent et, comme dans la plupart des exemples que nous avons recueillis avec ÇA, le verbe subordonné est à l'indicatif.

(78) "**Est-ce qu'y arrive des fois que... vous pensez** à quelque chose qui va arriver // pis euh... ça va arriver?" (DL dans corpus 148-248:479)

La seule différence survient avec le présent à la forme affirmative: j'ai relevé un exemple à l'indicatif et un exemple au subjonctif. Avec ÇA ARRIVE, en l'absence de POUVOIR, je n'ai relevé que l'indicatif.

(79) "**Il arrive chaque année que ça a** un effet ce concours-là." (Entrevue, CBV 980, 12/06/87)

(80) "**Il arrive qu'y ait** des gens de premier cycle qui soient engagés." (Pierre De Celles, vice-recteur aux affaires professorales et étudiantes, Université Laval, 06/03/87)

La structure IL ARRIVE est donc beaucoup moins employée que ÇA ARRIVE dans le français parlé québécois et il est possible qu'elle soit liée à un style beaucoup plus formel que celui recueilli dans les entrevues qui composent ce corpus. Les quatre exemples

recueillis ici semblent indiquer qu'il n'y a cependant pas beaucoup de différences pour ce qui est de l'emploi des modes en subordonnée mais le nombre d'exemples est insuffisant pour que conclure à ce sujet.

À l'instar des auteurs qui se sont penchés sur l'emploi des modes dans la subordonnée dépendant de IL ARRIVE et comme l'a observé Nerio pour la langue parlée, j'ai observé l'emploi des deux modes dans la subordonnée dépendant de ÇA ARRIVE mais, contrairement à ces auteurs, je constate que l'indicatif est le mode le plus employé et qu'on le retrouve dans tous les contextes. L'emploi du subjonctif semble pour sa part surtout lié à une principale au passé composé contenant un adverbe ou à la présence du verbe POUVOIR dans la principale. Par ailleurs, la présence d'un pronom objet (sauf VOUS) et la construction emphatique favorisent l'emploi de l'indicatif.

Voici un tableau récapitulatif de l'influence des divers facteurs linguistiques en ce qui concerne les données du corpus. Dans ce tableau, je ne tiens pas compte des exemples puisés dans d'autres entrevues du "Français parlé dans la ville de Québec" ni des exemples hors-corpus. J'ai de plus exclu les verbes subordonnés non-marqués, ce qui veut dire que ce tableau regroupe les 51 indicatifs et subjonctifs du corpus. Chaque variable (par exemple "modal" ou "temps de la principale") regroupe ces 51 occurrences, c'est-à-dire que pour chaque groupe de facteurs, le total des pourcentages égale 100%.

TABLEAU I

Influence des divers facteurs linguistiques sur le choix du mode dans la subordonnée dépendant de *ça arrive*

Facteur		Indicatif	Subjonctif
AUXILIAIRE MODAL dans la principale		74,51% (38)	3,92% (2)
	POUVOIR	11,77% (6)	7,84% (4)
	DEVOIR	1,96% (1)	0,00%
COMPLÉMENT ADVERBIAL dans la principale		39,22% (20)	5,88% (3)
	N FOIS	3,92% (2)	1,96% (1)
	DÉJA	3,92% (2)	1,96% (1)
	UN MOMENT DONNÉ	0,00%	1,96% (1)
	Autre complément	41,18% (23)	0,00%
TEMPS DE LA PRINCIPALE	Présent	50,98% (26)	5,88% (3)
	Passé composé	21,57% (11)	5,88% (3)
	Imparfait	5,88% (3)	0,00%
	Conditionnel	1,96% (1)	0,00%
	Futur pér.	7,85 (4)	0,00%
PRONOM OBJET dans la principale		82,35% (42)	11,77% (6)
	ME	5,88% (3)	0,00%
CONSTRUCTION	Contactuelle	70,59% (36)	11,76% (6)
	Emphatique	17,65% (9)	0,00%

Quant aux facteurs sociaux, bien que les tests statistiques aient révélé que seul l'âge présente un khi-deux significatif, j'ai constaté que la tendance à employer le subjonctif semble être plus forte chez les gens moins instruits et chez les gens qui habitent dans le quartier St-Sauveur.

Comme le corpus a fourni un certain nombre d'occurrences de la structure ÇA ARRIVE et que plusieurs facteurs linguistiques et sociaux entrent en jeu, j'ai soumis ces données à l'analyse du programme "Varbrul". Les facteurs inclus dans l'analyse sont le sexe, l'âge, le quartier de résidence, l'instruction, le temps de la proposition principale, la présence d'un complément adverbial et la présence du verbe POUVOIR. Voici ces résultats:

TABLEAU II

CONTRIBUTION ASSIGNÉE A CHAQUE FACTEUR POUR ÇA ARRIVE

Degré de signification: 0,028[3]
Input: 0,020[4]

Premier facteur retenu: Présence / absence de POUVOIR

- Absence: 0,21
- Présence: 0,99

Deuxième facteur retenu: Temps de la principale

- Présent: 0,13
- Passé composé: 0,98

Troisième facteur retenu: Scolarité

- Primaire et secondaire: 0,91
- Post-secondaire: 0,35

Je me dois d'être très prudente dans l'interprétation de ces résultats puisque le programme n'a tenu compte que de 43 occurrences en raison de l'élimination de tous les cas où le verbe était non-marqué et d'un certain nombre de variantes catégoriques (qui entrainaient l'emploi exclusif d'un seul mode) ou qui ne présentaient qu'une seule occurrence. Le nombre restreint de données peut donc limiter la pertinence du modèle probabiliste élaboré par le programme.

Ces résultats confirment toutefois l'hypothèse selon laquelle la présence du verbe POUVOIR est le facteur le plus déterminant dans le choix du mode pour la structure ÇA ARRIVE. Le test du khi-deux n'avait pas été concluant pour ce qui est de l'influence du temps de la proposition principale mais "Varbrul" révèle que le passé composé

[3] Le degré de signification indique la probabilité que le modèle soit dû au hasard. Il faut donc que la probabilité soit inférieure à 0.05 pour que le modèle soit valable.

[4] L'input est la probabilité générale pour l'ensemble du modèle, indépendamment des facteurs considérés. Dans ce cas, par exemple, l'input indique que la structure ÇA ARRIVE favorise l'emploi de l'indicatif.

favorise fortement l'emploi du subjonctif alors que le présent favorise l'emploi de l'indicatif. Je n'ai pas tenu compte des autres temps car leur influence est catégorique: ils n'entraînent que l'indicatif en subordonnée. J'avais de plus rejeté l'hypothèse que le complément adverbial puisse avoir une influence sur le choix du mode et l'analyse probabiliste confirme cette prédiction. Finalement, le facteur construction contactuelle/emphatique n'a pu être retenu puisque son influence est catégorique: tous les cas relevés contiennent en effet une subordonnée à l'indicatif.

C'est au niveau des variables sociales que la plus grande prudence s'impose puisque le test du khi-deux avait indiqué que seul le facteur âge influençait le choix du mode alors que "Varbrul" ne retient que le facteur scolarité: notons cependant que les résultats confirment que ce sont les gens les moins scolarisés qui favorisent l'emploi du subjonctif. Dans ce cas, l'analyse d'un corpus plus considérable aiderait probablement à trancher la question.

4.2.2 *IL FAUT*

Les grammairiens sont unanimes quant à l'emploi du mode dans la subordonnée dépendant de IL FAUT: on lit dans Grevisse (1980:1287), Wagner et Pinchon (1972:563), Damourette et Pichon (1911-36:V,528-29) et Le Bidois et Le Bidois (1968:II,328) que l'on n'emploie que le subjonctif. Dans leurs études sur la langue écrite, Nordahl (1969:44) et Boysen (1971:131) ont aussi observé que l'on ne retrouve que le subjonctif dans ce type de subordonnée. Quant aux auteurs qui se sont intéressés à la langue parlée, ils ont observé l'emploi occasionnel de l'indicatif: c'est en effet ce qu'on lit dans Cohen (1953:93), Vandergheynst (1982:3), Nerio (1978:393), Sand (1983:307) et Molen (1923:75). Molen (1923:70-71) a relevé quelques cas où une principale au conditionnel est suivie d'une subordonnée au conditionnel et Tanase (1943:109) note la possibilité de cet emploi et rapporte des exemples cités par d'autres auteurs.

IL FAUT est de loin la structure impersonnelle la plus employée dans mon corpus: j'en ai recueilli 694 occurrences (ce qui représente 53,80% du total des occurrences). Si l'on fait exception des cas non-marqués qui sont aussi très nombreux (305 cas, donc 43,95%), on constate que l'emploi du subjonctif est très fortement majoritaire dans la subordonnée: 93,83%.

(81) "**faut (que) tu fasses** des p'tites réparations à la maison, faut (que) tu peintures, **faut (que) tu fasses** un tas de choses, et i faut aussi que tu t'occupes de l'extérieur d'la maison" (201:613)

(82) "**faut que tu sois** bien mal pris pour pas en avoir un quatrième" (101:61)

(83) "**va falloir qu'i soye** capable d'es comprendre pis d'leur parler" (245:545)

(84) "pis là c'est elle la patronne qui est en vacances, ben **faut que j'aille** la remplacer sur l'heure des repas" (128:379)

(85) "ça va peut-être un petit peu plus loin, tsé j'veux dire **faut peut-être que tu réfléchisses** un peu plus sur des questions personnelles." (002:220)

(86) "**faut surtout qu'i soye** beau pis **qu'i soye** fin." (001:25)

Le seul temps de l'indicatif qui montre une certaine vigueur à remplacer le subjonctif est le conditionnel. Il est intéressant de noter que ce conditionnel ne se retrouve que dans les subordonnées qui dépendent d'une principale au conditionnel. Comme je l'ai déjà mentionné dans le chapitre sur la méthodologie de même que lors de l'analyse de certaines structures, les auteurs européens ont aussi observé cette tendance en français de l'Hexagone. Damourette et Pichon (1911-36:V,645) notent que cette façon de parler s'entend surtout dans le parler bourguignon mais ils pensent que le tour FAUDRAIT + conditionnel s'entend aussi dans le "menu peuple de Paris". Ces auteurs donnent des exemples de IL FAUDRAIT, ÇA SE POURRAIT BIEN, CE SERAIT HEUREUX et de VOULOIR suivis du conditionnel en subordonnée. Cohen (1965:63-64) a pour sa part observé cette tendance chez des locuteurs du Poitou et il rapporte que Grevisse, dans la septième édition du *Bon usage*, écrit: "On se gardera de dire... "Je voudrais qu'il viendrait, il aurait fallu qu'on aurait chanté."". Grevisse (1980:1315) note d'ailleurs que "Dans l'usage classique, il était fréquent qu'un conditionnel dans la proposition principale amenât, par attraction, un conditionnel dans la subordonnée" et il donne les exemples suivants: "Il se pourrait bien faire que les Gascons l'y auraient apporté", "Il semblerait que cette étymologie serait bien tirée par les cheveux" et "Je pourrais dire que son succès aurait passé mes espérances". Cohen (1965:62 et 64) cite aussi des exemples de conditionnel avec IL SERAIT SOUHAITABLE, IL CONVIENDRAIT et IL SE POURRAIT. Tanase (1943:109) donne deux exemples de FAUDRAIT + conditionnel, exemples qu'il a puisés chez d'autres auteurs. Molen (1923:56) a pour sa part relevé des exemples de VOULOIR au conditionnel suivi d'une subordonnée au conditionnel. Voici quelques-uns des exemples de IL FAUDRAIT recueillis dans le présent corpus:

(87) "Cette année, **faudrait (que) j'm'arrangerais**, j'aimerais ça être, être brigadière. **Faudrait (que) j'appellerais** Aimé St-Laurent" (104:343)

(88) "Ben à l'heure actuelle euh, **faudrait** qu'i... qu'i, **qu'i s'arrêteraient** plus un peu à... les faire pratiquer euh..." (214:310-11)

(89) "j'en ai jamais, mais là **faudrait qu'j'en enlèverais** j'crois ben." (110:329)

(90) "si l'boss me dit euh... **"faudrait (que) tu irais** à Granby" c'est parce qu'i sait que..." (245:501)

(91) "Ah non! moi si **i faudrait que j'me mettrais** à parler euh... même si j'voulais, j'serais pus capable, j'pense" (110:324)

(92) "J'vois ben que rendue à mon âge ça serait difficile d'l'apprendre, **faudrait (que) j'donnerais** l'coup mais ça fait rien" (114: 102-03)

L'emploi du conditionnel dans la subordonnée dépendant de IL FAUT représente vingt occurrences, soit 5,14% des cas de cette structure (en ne tenant pas compte des verbes non-marqués). Il importe toutefois de spécifier que la présence du conditionnel en principale est un facteur qui n'entraîne pas nécessairement mais qui favorise l'emploi du conditionnel en subordonnée: on observe en effet 40,82% de conditionnel dans les subordonnées dépendant de IL FAUDRAIT (si nous ne tenons pas compte des verbes non-marqués, cette proportion d'emploi du conditionnel monte à 54,05% mais, dans ce type de contexte, il semble presque certain que les verbes non-marqués correspondent à des subjonctifs). Il est de plus intéressant de noter que, tout comme en français européen, cette tendance à employer le conditionnel dans une subordonnée dépendant

d'une principale au conditionnel n'affecte pas que la structure IL FAUT: j'en ai relevé des exemples avec ÇA ME SURPREND, ÇA DÉRANGE (exemple hors-corpus), AIMER, VOULOIR:

(16) "**ça m'surprendrait qu'i ferait** un enfant lui, ah!" (104:214)

(1-97) "**Ça te dérangerait pas qu'on les inviterait**?" (Homme, 26 ans, Québec)

(93) "**j'aimerais ça (que) y en aurait** qui seraient..." (045:10-11)

(94) "c'pour ça que **j'voudrais qu'on deviendrait** des euh... **qu'on lèverait** le nez sur, sur les autres" (202:535)

Comme je l'ai déjà dit, le conditionnel en principale n'entraîne pas nécessairement l'emploi du conditionnel en subordonnée. Voici des exemples où IL FAUDRAIT entraîne l'emploi du subjonctif en subordonnée.

(95) "i faut qu'i l'sache, **faudrait que l'professeur sache** c'que l'enfant a besoin" (128:265-66)

(96) "ch'pas capable (de) faire ça, **faudrait (que) j'm'en aille** dans l'bois hein" (201:617)

(97) ""**faudrait (que) tu l'prennes** juste à un endroit où c'est qu'les autos ont pas d'accès."" (016:66)

(98) "**Faudrait qu'y ayent** plus de... d'attention envers l... l... l'élève" (128: 269)

Il est de plus intéressant de noter que les huit occurrences où IL FAUT est au conditionnel passé n'entraînent pas l'emploi du conditionnel en subordonnée.

(99) "Là y a appris après ça qu'y **aurait fallu qu'i fasse** une demande pour garder l'sien." (016:59)

(100) "**aurait fallu qu'a fasse** ses choix, pis a l'a pas fait." (128:223)

(101) "**y aurait fallu** qu'a, qu'a **qu'a l'en aye** plus elle, dans la semaine que, qu'i s'attache plus à elle, qu'i y explique euh..." (128:268)

J'ai toutefois recueilli un tel exemple de concordance de conditionnels passés avec la structure ÇA ARRIVE.

(28) "**ç'aurait pu arriver qu'on aurait pas passé** au travers, les salaires étaient pas forts" (105:287)

L'emploi au conditionnel de la structure IL FAUT semble vraiment être un facteur décisif pour le choix du mode puisque l'on constate que dans les constructions hypothétiques, si le verbe de la proposition en SI est au conditionnel, FAUDRAIT

entraîne la concordance en subordonnée alors que FALLAIT provoque l'emploi du subjonctif. Avec FAUT, on observe des cas de mode non-marqué, mais aucun conditionnel. Si l'on parlait en termes de hiérarchie comme le font Boysen (1971) et Togeby (1966), il apparaît donc que le facteur conditionnel dans la principale viendrait avant la forme hypothétique.

(91) "Moi **si i faudrait que j'me mettrais** à parler euh... même si j'voulais, j'serais pus capable, j'pense" (110:324)

(102) "**si faudrait qu'j'dirais** ça..." (126:430)

(103) "i... sont capables de s'débrouiller pas mal ben, ç'a duré assez longtemps, ça va faire dix ans que i... **si fallait qu'i soyent pas capables**." (255:043)

(104) "moi j'connais ben des parents qui... qui disent devant moi "ah ben, **si fallait qu'i mette** une fille enceinte" tsé, des affaires de même là" (121:197-98)

(105) "**si faut qu'j'l'envoie** à (l') école des métiers l'année prochaine euh..." (128:234)

Cet emploi du conditionnel semble être lié à des facteurs sociaux: j'ai en effet constaté que l'on ne retrouve aucun conditionnel dans les entrevues d'adolescents (sur dix cas de conditionnel en principale). L'exemple avec AIMER cité plus haut prouve toutefois que cet usage est connu de ces jeunes locuteurs. Chez les adultes, le conditionnel est employé aussi souvent que le subjonctif: j'ai en effet recueilli 19 subjonctifs et 20 conditionnels. Il est intéressant de noter que je n'ai relevé qu'un cas de variation chez un même individu; dans les autres cas, les locuteurs emploient soit le conditionnel, soit le subjonctif. Si l'on fait exception des locuteurs pour lesquels je n'ai relevé qu'une seule occurrence et pour lesquels il est donc impossible de savoir s'ils emploient les deux modes dans ce contexte, quatre locuteurs emploient exclusivement le conditionnel et six locuteurs emploient exclusivement le subjonctif[5]. Notons de plus que deux des locuteurs qui emploient le conditionnel avec IL FAUDRAIT emploient aussi le conditionnel dans les subordonnées qui dépendent de VOULOIR et ÇA ME SURPREND au conditionnel.

Les tests statistiques indiquent, bien que le khi-deux ne soit pas significatif (3,070; $p < 0,080$) pour le facteur sexe, que les femmes emploient plus le conditionnel que les hommes, soit dans 16 cas sur 25 en regard de 4 cas sur 12 pour les hommes. Le quartier de résidence des informateurs a aussi une influence sur le choix du mode: les gens de St-Sauveur emploient le conditionnel dans 73,68% des cas et les gens de Ste-Foy l'emploient dans 33,33% des cas. Le niveau de scolarisation est également un facteur qui influence grandement le choix du mode: on constate en effet que les gens qui n'ont suivi qu'un cours primaire sont ceux qui emploient le plus le conditionnel (91,67%) alors que les gens qui ont une éducation post-secondaire recourent beaucoup moins au conditionnel (28,57%). Ces résultats vont donc à l'encontre ce ce que j'ai observé pour ÇA ARRIVE puisque, dans ce cas, c'étaient les gens les moins instruits qui utilisaient la plus forte proportion de subjonctif. Voici un tableau résumant l'influence des facteurs sociaux pour IL FAUDRAIT; Les pourcentages ne tiennent compte que des cas non-équivoques de subjonctif et de conditionnel:

---

[5]Notons que c'est le seul cas où je me permets de présumer que les verbes non-marqués correspondent à des subjonctifs. Je procède ainsi parce qu'il est certain que ces formes ne correspondent pas à des conditionnels et parce que, selon les données de mon corpus et selon les auteurs consultés, l'emploi du présent de l'indicatif ne se retrouve qu'exceptionnellement dans ce contexte.

TABLEAU III

Influence des facteurs sociaux sur le choix du mode dans la subordonnée dépendant de *il faudrait*[6]

Facteurs sociaux		Subjonctif	Indicatif Conditionnel
QUARTIER khi-deux=6,060 p< 0,014	St-Sauveur	13,51% (5)	37,84% (14)
	Ste-Foy	32,43% (12)	16,22% (6)
SCOLARITÉ khi-deux= 10,333 p< 0,006	Primaire	2,70% (1)	29,73% (11)
	Secondaire	29,73% (11)	18,92% (7)
	Post-second.	13,51% (5)	5,41% (2)
SEXE khi-deux=3,070 p< 0,080	Femmes	24,32% (9)	43,24% (16)
	Hommes	21,62% (8)	10,81% (4)
AGE khi-deux=8,682 p< 0,034	Adolescents	16,22% (6)	0,00%
	Adultes	29,73% (11)	54,05% (20)

Les auteurs qui ont étudié la langue parlée ont relevé certains exemples où l'on retrouve l'indicatif dans la subordonnée dépendant de IL FAUT. Molen (1923:75) cite les exemples suivants: "Il faut qu'il tient sa place", "Eh ben, il faut que vous partez à sept heures et quart", "Non, faut que j'attends à G." et quelques autres. Nerio (1978:393) a pour sa part relevé deux exemples d'indicatif prononcés par des enfants de 9 et 10 ans et on peut se demander si l'acquisition du subjonctif est complétée à cet âge.

J'ai aussi relevé cinq occurrences dont la subordonnée contient un verbe à l'indicatif à un autre temps que le conditionnel. Ces occurrences contiennent trois présents (0,77% des occurrences de IL FAUT) et deux imparfaits (0,51%).

(106) "Ben supposons e... Tu fais une lettre à (la) dactylo, ben, **faut qu'ça sert**, comment parler, comment lire, écrire... Ça sert" (028:154)

(107) "Ben, y a, y a ben des choses, me semble, qui peut changer si on essaye asez fort, si on s'met dans (la) tête, **faut qu'une telle chose est** mal pis **qu'on veut** changer euh..." (110:381)

(108) "**fallait** que j'compose ça, pis que... **que j'menais** tout ça, j'séparais l'ouvrage, bon... une qui était bonne dans une... à composer, j'y donnais ça, pis un autre, c'était des des charades, pis là, j'organisais toujours les soirées là, pour le loisir moi, le soir." (148:194)

(109) "Ben oui **faut qu'on découvre** des affaires, Dieu a dit **faut qu'on découvrait** les affaires, **qu'on les découvre**" (028:104-05)

---

[6]Ce tableau ne tient pas compte des verbes non-marqués.

Dans l'exemple (108), le verbe MENAIS survient à un point de la phrase où il semble y avoir transition de la subordination à la non-subordination: même si QUE est le signe que MENAIS est encore subordonné à IL FAUT, ce verbe à l'imparfait semble constituer le premier cas d'une série constituée de SÉPARAIS, DONNAIS et ORGANISAIS. La première subordonnée après FALLAIT présente d'ailleurs un verbe non-marqué et non un imparfait, ce qui le distingue de la série qui fait suite. Sur 19 occurrences prononcées par cette locutrice, c'est le seul indicatif que j'aie relevé, à l'exception d'un conditionnel. On peut donc supposer que cette suite de verbes à l'imparfait marque un changement de type de discours qui n'est pas marqué de façon syntaxique et que, dans ce cas, MENAIS n'est pas subordonné à FALLAIT et que le choix du mode ne s'y fait plus par référence à IL FALLAIT mais par référence à la série de verbes qui suit.

L'exemple (109) semble être un erreur d'élocution puisqu'il est tout de suite corrigé par la locutrice elle-même: QU'ON DÉCOUVRAIT est suivi de QU'ON LES DÉCOUVRE; elle avait d'ailleurs d'abord employé cette forme non-marquée dans une première subordonnée.

Ce petit nombre d'exemples à l'indicatif ne permet pas d'identifier les facteurs sociaux qui pourraient influencer le choix du mode et il faut se montrer très prudent car un seul exemple ne peut prouver que ces exemples d'indicatifs illustrent une tendance chez ces locuteurs. On constate cependant que les quatre informateurs qui ont produit ces occurrences sont des femmes du quartier St-Sauveur. L'une d'entre elles est très peu instruite alors que les trois autres ont fréquenté l'école pendant neuf ou dix ans. Il s'agit de deux adolescentes et de deux mères. Les tests statistiques où je mets en rapport les facteurs sociaux et le mode de la proposition subordonnée révèlent qu'aucun facteur social n'exerce une influence significative.

La structure IL FAUT étant celle qui fournit le plus grand nombre de données, je l'ai soumise à l'analyse du programme "Varbrul" en ne tenant pas compte des verbes non-marqués. Les variables prises en considération sont le sexe, l'âge, le quartier, la scolarité et, du côté des variables linguistiques, le temps de la proposition principale.

TABLEAU IV

CONTRIBUTION ASSIGNÉE A CHAQUE FACTEUR POUR IL FAUT

```
Degré de signification:  0,025
Input:  0,030

Premier facteur retenu:  Temps de la principale

              - Présent:       0,38
              - Conditionnel:  0,98
              - Imparfait:     0,40

Deuxième facteur retenu:  Sexe

              - Femmes:  0,59
              - Hommes:  0,25
```

Comme nous l'avions déjà observé lors de l'analyse de IL FAUDRAIT, l'emploi du conditionnel en principale est le facteur qui favorise le plus l'emploi de l'indicatif en subordonnée; pour leur part, le présent et l'imparfait favorisent l'emploi du subjonctif.

Le seul facteur social retenu par "Varbrul" est le sexe: les femmes favorisent légèrement l'emploi de l'indicatif en subordonnée alors que les hommes favorisent l'emploi du subjonctif. Ce résultat est étonnant puisque le sexe est le seul facteur social pour lequel, dans le tableau où l'on ne tenait compte que de IL FAUDRAIT, le test du khi-deux avait indiqué que le lien n'est pas significatif et ces cas de IL FAUDRAIT représentent 20 occurrences sur 25 indicatifs en subordonnée. Il est vrai, cependant, que tous les cas d'indicatif présent et imparfait sont dus à des femmes; ce sont probablement ces cinq cas que je considère plutôt exceptionnels qui ont causé ce résultat.

Comme je l'avais déjà mentionné lors de l'analyse de IL ME SEMBLE, le sujet de la structure IL FAUT QUE est beaucoup plus souvent élidé qu'il n'est présent: IL est en effet élidé dans 88,62% des cas et cette élision ne semble exercer aucune influence sur le choix du mode dans la proposition subordonnée. Les cinq occurrences où l'on retrouve en subordonnée le présent ou l'imparfait de l'indicatif manifestent cette élision mais le nombre d'exemples est insuffisant pour conclure à une influence ou à un lien entre les deux phénomènes. Avec le subjonctif ou le conditionnel en subordonnée, l'élision du sujet n'influence pas le choix du mode. Le test du khi-deux le confirme.

Il n'y a cependant pas que le sujet qui soit fréquemment élidé avec la structure IL FAUT: la conjonction QUE est également élidée dans 21,90% des cas et cette élision semble être encore plus contrainte phonétiquement que lorsqu'elle se produit avec la structure IL ME SEMBLE: je présenterai dans la conclusion un tableau comparatif de l'élision de QUE avec IL ME SEMBLE et IL FAUT (tableau XVII).

Avec IL FAUT, l'absence de QUE n'est pas, selon les termes de Tanase, un signe d'expression paratactique puisque l'on constate que tous les emplois d'indicatif (à l'exception du conditionnel) surviennent alors que la conjonction est présente et que le conditionnel est plus souvent employé lorsque QUE est présent que lorsqu'il est élidé. Les tests statistiques confirment que l'élision de QUE n'est pas un facteur qui favorise l'emploi du conditionnel dans la subordonnée dépendant de IL FAUDRAIT.

TABLEAU V

Emploi des modes et du conditionnel en rapport avec l'élision de que[7]

	SUBJONCTIF	INDICATIF présent et imparfait	CONDITIONNEL
QUE présent	71,91% (279)	1,29% (5)	3,61% (14)
QUE élidé	21,65% (84)	0,00% (0)	1,55% (6)

L'emploi du subjonctif domine donc dans une très forte proportion avec IL FAUT. Comme les auteurs qui se sont penchés sur la langue parlée, j'ai relevé quelques occurrences d'indicatif mais l'analyse indique qu'il s'agit réellement d'exceptions et que ces cas n'illustrent pas

[7] Ce tableau exclut les verbes non-marqués, ce qui explique que le taux d'élision soit de 23,20% au lieu de 21,90%. Le nombre d'occurrences est donnée entre parenthèses.

une tendance à employer l'indicatif dans ce type de subordonnées. On constate cependant que la tendance à employer le conditionnel dans une subordonnée dépendant d'une principale au conditionnel connaît une vigueur certaine puisqu'elle affecte 40% des occurrences où on a IL FAUDRAIT, ce qui remet en cause les observations des grammairiens mais corrobore ce qui a été observé dans la langue parlée de l'Hexagone.

4.2.3 *C'EST NORMAL*

Tous les auteurs qui se sont penchés sur l'emploi des modes, que ce soit dans la langue écrite ou dans la langue parlée, ont observé l'emploi exclusif du subjonctif dans la subordonnée dépendant de C'/IL EST NORMAL: c'est en effet ce qu'on lit dans Vandergheynst (1982:56), Sand (1983:306), Nordahl (1969:86) et Cohen (1953:98).

Dans mon corpus, l'emploi des modes dans la subordonnée dépendant de C'EST NORMAL présente une répartition à peu près égale: j'ai en effet recueilli dix subordonnées à l'indicatif, onze au subjonctif et sept qui contiennent des verbes non-marqués: dans un cas sur deux, l'usage québécois est donc le même que l'usage français.

(110) "**c'est normal que les positions** un moment donné, dans certains domaines, **soyent** saturées" (202:381-82)

(111) "**c'était normal que je l'fasse** quand y étaient p'tits" (121:226)

(112) "C'est impossible, **ça peut pas être normal qu'une fille, qu'une p'tite jeune fille de quatorze ans soit** dehors à deux heures et demie, trois heures d'la nuit." (128:94)

(113) "Ça **c'est normal qu'y ait** toutes sortes de monde" (141:192)

(114) "a la sait, **c'est normal qu'a nous l'dise**" (145:345)

(115) "Parce qu'moi chus la dernière. **C'est normal que...** i **soye** un p'tit peu plus sévère." (055:114)

Parmi les exemples dont la subordonnée est à l'indicatif, on constate que six de ces neuf indicatifs sont au futur: futur périphrastique lorsque la subordonnée est à la forme affirmative et au futur simple lorsqu'elle est à la forme négative. Les faits recueillis dans le corpus corroborent donc ce qui a été observé par Deshaies et Laforge (1981) ainsi que par Emirkanian et Sankoff (1985) en regard de l'emploi du futur simple et du futur périphrastique. Dans tous les cas, la principale est au présent. Certains de ces cas correspondent au genre d'exemples que Boysen (1971) classe à part dans son étude de l'influence homonexe.

(116) "quand tu tombes dans (la) géographie tu connais quasiment rien, **c'est normal (que) tu vas apprendre** à l'école." (026:60)

(117) "si la fille est belle pis l'gars y est pas beau puis, y ont, y ont quasiment l'même caractère **c'est normal ils vont s'entendre**." (026:109)

(118) "lui, i va à (l') école, **c'est normal (que) ça va arriver**." (026:59)

(119) "j'vas faire un dessin pis **c'est normal qu'i sera** pas parfait" (026:69)

(120) "(C'est) **Normal que si tu meurs, l'monde va continuer** à vivre comme c'était, comme qu'y était avant." (026:142)

(121) "Tsé si tu dis: "J'comprends rien, j'comprends rien, j'comprendrai jamais rien" ben là **c'est un peu normal que tu comprendras** pas." (055:42)

On peut rapprocher cet emploi du futur de celui que l'on retrouve dans les subordonnées dépendant de structures telles que C'EST RARE et ÇA ARRIVE, structures où l'on observe également l'emploi du futur périphrastique.

Il est d'ailleurs intéressant de noter un emploi exclusif du futur de l'indicatif dans la subordonnée dépendant de C'EST NORMAL chez le locuteur 026 puisque, dans le sous-échantillon sur lequel est basée cette étude, celui-ci n'emploie jamais le subjonctif ou un autre temps de l'indicatif dans ce contexte. Ce locuteur a produit un autre exemple de futur au cours d'une entrevue informelle de groupe:

(122) "**C'est normal** que, qu'i qu'i, **qu'i vont payer** 'es étudiants moins cher." (026 dans entrevue informelle 017-019-026:1630)

Dans cette même entrevue, ce locuteur a également prononcé une phrase analogue où la subordonnée dépendant de C'EST NORMAL contient un verbe au présent de l'indicatif mais cet exemple s'explique probablement par le facteur reprise.

(123) 019: "C'est un gars comme un autre, y a l'sang rouge comme tout l'monde."
026: "**C'est normal qu'y a** l'sang rouge comme tout l'monde."
(Entr. informelle 017-019-026:1581)

Avec C'EST NORMAL, on ne peut écarter l'hypothèse que l'élision de QUE soit liée à l'emploi de l'indicatif en subordonnée puisque les trois seuls exemples d'élision surviennent avec une subordonnée à l'indicatif. Ces trois exemples, (117), (118) et (119), ont été produits par l'informateur 026.

Les trois derniers exemples à l'indicatif relevés dans le corpus présentent une subordonnée au présent.

(124) "**c'est normal que c'est** pas toute, toute la même chose, on peut pas être tous euh... pareil non plus, hein, à quantité d'monde." (141:281)

(125) "moi j'ai souvent expliqué aux... euh... aux garçons qu'un jour, **c'est normal qu'i vont**, i v... i peuvent avoir une relation sexuelle avec une fille un moment donné, pis euh..." (121:204)

(126) "Ah **c'est normal que** les débouchés s... d... **les débouchés soyent** ma.. euh... un moment donné, i.. c.. **c'est saturé** dans un tel emploi." (202:400-01)

Notons cependant que, dans ce dernier exemple, l'informateur emploie d'abord un subjonctif et que sa reprise à l'indicatif peut être due au facteur distance: le locuteur connaît plusieurs hésitations dans la formulation de sa phrase et il est possible qu'au moment où il énonce cet indicatif, il ait perdu de vue l'élément qui régit normalement le subjonctif. L'absence de la conjonction QUE peut même être le signe qu'il n'y a plus subordination par rapport à la structure impersonnelle. C'est d'ailleurs le seul indicatif employé par ce locuteur dans ce type de subordonnée: il a aussi prononcé deux subjonctifs, dont un dans une autre subordonnée dépendant de la même occurrence de C'EST NORMAL. On ne peut donc exclure qu'il ne s'agisse pas d'une subordonnée dépendant de C'EST NORMAL.

L'exemple (125) n'est pas très concluant puisqu'il est possible que VONT corresponde à un futur périphrastique tronqué et que PEUVENT est une forme non-marquée de verbe POUVOIR (en raison de l'existence de formes subjonctives telles que PEUVE, PEUVES; voir la discussion à ce sujet au début du chapitre précédent).

En regard de l'emploi du futur périphrastique en subordonnée, C'EST NORMAL se comporte comme C'EST RARE et ÇA ARRIVE mais elle se distingue de ces dernières en ce qu'elle ne semble pas entraîner pas l'emploi de l'imparfait en subordonnée. Je n'ai en effet recueilli qu'un seul exemple de principale à l'imparfait et celui-ci contient une subordonnée au subjonctif.

(111) **c'était normal que je l'fasse** quand y étaient p'tits" (121:226)

Le corpus ne fournit par ailleurs aucun emploi de l'imparfait en subordonnée pour indiquer la référence temporelle au passé, c'est-à-dire dans les cas où la principale est au présent.

Du fait que j'ai relevé plusieurs occurrences de subordonnées à l'indicatif avec C'EST NORMAL, on peut se demander si un facteur tel que la forme négative de la structure favorise l'emploi du subjonctif puisque plusieurs auteurs ont observé une influence de ce facteur pour des structures comme IL EST CERTAIN, ÇA VEUT DIRE et IL EST VRAI. Je ne peux malheureusement pas mesurer l'influence de ce facteur puisque les seules occurrences de forme négative recueillies ont été prononcées par une informatrice qui n'a prononcé aucune occurrence à la forme positive. Ces exemples contiennent une subordonnée au subjonctif et un verbe non-marqué.

(112) "C'est t'impossible, **ça peut pas être normal** qu'une fille, **qu'une p'tite jeune fille de quatorze ans soit** dehors à deux heures et demie, trois heures d'la nuit." (128:94)

(127) "j'trouverais **qu'c'est pas normal, là, que Nathalie rentre** pas avant deux heures et demie, trois heures du matin" (128: 95-96)

Notons de plus que, dans le premier exemple, comme dans le cas de ÇA ARRIVE, le facteur POUVOIR pourrait avoir favorisé l'emploi du subjonctif dans la proposition subordonnée mais cette locutrice n'a par ailleurs produit aucune occurrence de C'EST NORMAL sans POUVOIR avec un indicatif ou subjonctif non-équivoque; je ne peux donc me prononcer sur le rôle joué par ce verbe avec la structure C'EST NORMAL.

Les tests statistiques indiquent que seul l'âge est susceptible d'exercer une influence sur le choix du mode de la subordonnée mais il faut être prudent dans cette interprétation car l'informateur 026, un jeune homme de dix-huit ans habitant le quartier St-Sauveur, joue un grand rôle dans ce tableau: si l'on fait exception des occurrences prononcées par ce locuteur, on constate

que les adolescents emploient seulement un indicatif et un subjonctif. Les hommes et les femmes recourent aux deux modes de façon équivalente. Pour ce qui est de la scolarité, on constate que seuls les locuteurs qui ont une éducation post-secondaire n'ont prononcé aucune subordonnée à l'indicatif mais comme ils ont produit très peu d'occurrences, on ne peut être sûr qu'il existe réellement un lien. On constate enfin une certaine tendance à employer plus d'indicatif à St-Sauveur qu'à Ste-Foy mais, encore une fois, si l'on exclut les occurrences du locuteur 026, la proportion d'emploi de l'indicatif correspond à celle que l'on observe pour Ste-Foy.

TABLEAU VI

Influence des facteurs sociaux sur le choix du mode pour c'est normal[8]

Facteurs sociaux		Subjonctif	Indicatif
QUARTIER khi-deux=1,766 p< 0,184	St-Sauveur	22,72% (5)	31,82% (7)
	Ste-Foy	31,82% (7)	13,64% (3)
SCOLARITÉ khi-deux=4,455 p< 0,108	Primaire	13,64% (3)	4,55% (1)
	Secondaire	27,27% (6)	40,90% (9)
	Post-second.	13,64% (3)	0,00%
SEXE khi-deux=0,220 p< 0,639	Femmes	27,27% (6)	18,19% (4)
	Hommes	27,27% (6)	27,27% (6)
AGE khi-deux=8,291 p< 0,040	Adolescents	4,55% (1)	27,27% (6)
	Adultes	50,00% (11)	18,18% (4)

Hors corpus, j'ai relevé un exemple de C'EST NORMAL suivi d'une subordonnée à l'indicatif. Dans cette phrase, le locuteur réfère à des événements qui se sont déroulés pendant la fin de semaine qui précède et il s'agit peut-être d'un de ces cas qui s'expliquent par le facteur réalité: le locuteur ne fait pas référence à la situation générale, habituelle mais à ce qui s'est effectivement produit.

(128) **"C'est normal qu'on a** des délais de ce type-là." (Chef de division de Hydro-Québec, *Québec ce soir*, 20/04/87)

A part cet exemple à l'indicatif, les exemples tirés du discours des enquêteurs de mon corpus et les exemples hors-corpus contiennent des subordonnées au subjonctif. J'ai recueilli deux occurrences de C'EST NORMAL et une occurrence de IL EST NORMAL. Encore une fois, l'emploi du sujet IL semble lié à un style très formel puisque l'exemple dont je dispose a été entendu lors d'une conférence prononcée par Jean Martucci à l'université Laval.

[8]Ce tableau ne tient pas compte des verbes non-marqués.

(129) "Qu'est-ce que t'entends par **"c'est normal" qu'y ayent** un parler différent?" (GM dans corpus 026:28)

(130) **"Ce serait normal**, dit la mairesse, **que les contrôles soient** aussi serrés" (Nouvelles régionales, CBV 980, 12/05/87)

(131) **"Il est normal que l'on connaisse** la langue anglaise." (Jean Martucci, président du Conseil de la langue française, 07/04/87)

Des onze locuteurs de mon sous-échantillon qui ont utilisé la structure C'EST NORMAL, cinq emploient l'indicatif dans la subordonnée dépendant de cette expression: un seul emploie exclusivement l'indicatif alors que les quatre autres font alterner les deux modes. Ces locuteurs ont fréquenté l'école pendant 2, 9, ou 12 ans, ils habitent St-Sauveur et Ste-Foy et il s'agit aussi bien d'adolescents que d'adultes. Les tests statistiques indiquent que seul l'âge a une influence significative sur le choix du mode.

L'usage québécois se distingue donc de l'usage français en ce qui concerne l'emploi des modes dans la subordonnée dépendant de la structure impersonnelle C'EST NORMAL: alors que les auteurs consultés ont observé l'emploi exclusif du subjonctif, j'ai recueilli presque autant d'indicatifs que de subjonctifs. Il est à noter, cependant, que seuls le futur et le présent de l'indicatif, et non l'imparfait, sont employés à la place du subjonctif.

4.3 Synthèse

L'alternance des deux modes ne se manifeste donc que dans six structures impersonnelles: C'EST UNE BONNE AFFAIRE/CHOSE, ÇA SE PEUT et ÇA ME SURPREND, dont le nombre d'occurrences ne suffisait pas pour donner lieu à une analyse quantitative, et ÇA/IL ARRIVE, IL FAUT et C'EST NORMAL, où j'ai tenté de mesurer, à l'aide de méthode quantitatives, l'influence des facteurs linguistiques et sociaux sur cette alternance. La structure C'EST UNE BONNE AFFAIRE/CHOSE n'a pas été traitée par les auteurs que j'ai consultés et je n'ai donc aucun point de comparaison tant pour l'usage français que pour l'usage québécois. Les auteurs ont observé une alternance modale dans les subordonnées dépendant de IL FAUT, ÇA ARRIVE et ÇA SE PEUT. Ils ne traitent pas ÇA SURPREND mais, comme ils ont relevé de la variation dans la subordonnée dépendant de ÇA ÉTONNE, structure synonyme, il est plus que probable que le choix du mode est le même dans les usages français et québécois. La seule structure qui se démarque de l'usage français est donc C'EST NORMAL, structure qui manifeste un emploi presque équivalent des deux modes.

Dans ces structures, comme dans celles traitées au chapitre précédent, l'emploi du pronom démonstratif l'emporte largement sur celui de IL; seul IL FAUT privilégie IL: dans les rares cas où un pronom est présent, c'est en fait, semble-t-il, le seul choix possible.

Voici un résumé de ce qui a été observé pour chaque structure:

- C'EST UNE BONNE AFFAIRE/CHOSE: Les deux subordonnées à l'indicatif ont été prononcées par une des informatrices les moins instruites de mon corpus et il est donc possible que le choix du mode soit lié au niveau de scolarité en ce cas. J'ai également recueilli deux subordonnées au subjonctif.
- ÇA SE PEUT: L'emploi du subjonctif domine avec cette structure. Le seul exemple à l'indicatif est un cas de concordance de deux imparfaits. Hors corpus, j'ai recueilli deux occurrences de concordance au conditionnel avec IL SE PEUT.

- ÇA SURPREND: Cette structure illustre la variation modale qu'entraîne l'emploi au conditionnel de certaines structures impersonnelles: j'ai en effet recueilli une subordonnée au subjonctif et une au conditionnel. Hors corpus, j'ai recueilli un exemple où la subordonnée est à l'imparfait.
- ÇA ARRIVE: Le mode le plus employé dans ce contexte est l'indicatif: 45 occurrences en regard de six exemples au subjonctif. Le programme "Varbrul" révèle que les facteurs dont l'influence est déterminante pour l'emploi du subjonctif sont la présence du verbe POUVOIR en principale, l'emploi du passé composé en principale et le niveau de scolarité: les gens qui ont suivi seulement un cours de niveau primaire ou secondaire sont ceux qui privilégient le plus l'emploi du subjonctif. Dans le discours des enquêteurs, j'ai recueilli plusieurs occurrences de questions où le passé composé en principale favorise l'emploi du subjonctif en subordonnée. J'ai de plus observé que la présence des pronoms objets ME et TE favorisent l'emploi de l'indicatif alors que le pronom objet VOUS semble favoriser l'emploi du subjonctif en raison du style de discours formel qu'il implique. Hors corpus, j'ai recueilli quelques occurrences de IL ARRIVE et j'y observe sensiblement les mêmes tendances qu'avec ÇA ARRIVE.
- IL FAUT: Le subjonctif est employé dans plus de 93% des cas. Le seul temps de l'indicatif qui prétende à remplacer le subjonctif est le conditionnel mais il n'apparaît que dans les cas de concordance de deux conditionnels. Cet emploi du conditionnel est lié à des facteurs sociaux: les gens de St-Sauveur emploient plus de conditionnel que les gens de Ste-Foy, le taux du conditionnel diminue avec le niveau de scolarité, les femmes emploient plus de conditionnel que les hommes et les adolescents n'emploient que le subjonctif dans ce contexte. J'ai également recueilli quelques occurrences de présent et d'imparfait de l'indicatif mais ces cas semblent exceptionnels en français québécois parlé.
- C'EST NORMAL: Cette structure présente une répartition presque égale des deux modes puisque j'ai recueilli neuf subordonnées à l'indicatif et onze au subjonctif. Les deux temps de l'indicatif qui sont employés en concurrence avec le subjonctif sont le présent et le futur périphrastique. Il est intéressant de noter que, pour un jeune homme de 18 ans habitant le quartier St-Sauveur, cet emploi du futur périphrastique est catégorique dans mon sous-échantillon. Il est cependant difficile de savoir si la variation modale est liée à des facteurs sociaux parce que le nombre d'exemples est trop restreint.

Je reviendrai en conclusion sur les facteurs linguistiques qui semblent influencer le choix du mode afin de regrouper les structures analysées dans les chapitres trois et quatre. Quant aux facteurs sociaux, nous avons remarqué que leur influence varie selon la structure dans laquelle ils interviennent, ce qui signifie qu'il ne serait ni utile ni logique d'essayer de décrire les effets du facteur sexe, par exemple, sur l'emploi du subjonctif en général.

CONCLUSION

5.0 Remarques générales

Au cours des deux derniers chapitres, j'ai analysé l'emploi des modes dans les subordonnées dépendant de quelque 62 structures impersonnelles recueillies dans un sous-échantillon du "Français parlé dans la ville de Québec" (FPVQ), ce qui représente 1291 subordonnées où l'on était susceptible d'observer l'emploi du subjonctif. J'ai également analysé, en plus de ces exemples, six structures qui ont été relevées dans le discours des enquêteurs ou dans d'autres entrevues du FPVQ ou, plus rarement, des structures recueillies hors corpus mais qui sont très voisines de celles du corpus: IL EST EXCLU, par exemple, est traité sous ÇA EXCLUT. Les structures qui ont été relevées exclusivement hors corpus ne sont pas traitées dans l'analyse mais elles seront citées à l'annexe B.

Sur 62 structures analysées, il n'y en a que 15 pour lesquelles j'ai recueilli cinq occurrences ou plus; dans la plupart des cas, il n'est donc pas possible d'observer autre chose que des tendances. Il y a même neuf structures pour lesquelles le corpus n'a fourni que des exemples contenant des verbes non-marqués et pour lesquelles je ne peux évidemment rien conclure. Dans deux cas, des exemples hors-corpus donnent cependant une indication sur le choix du mode.

La plupart des structures n'entraînent aucune variation modale dans le corpus et elles ont donc été traitées dans le premier chapitre d'analyse, c'est-à-dire le chapitre trois. Il y a toutefois quelques structures pour lesquelles les exemples hors-corpus indiquent que la variation est possible; c'est le cas, notamment, de la structure C'EST RARE.

Dans le chapitre quatre, j'ai analysé la variation modale dans les subordonnées dépendant de six structures. J'ai dû diviser cette partie en deux sections puisque, dans le cas de C'EST UNE BONNE AFFAIRE/CHOSE, ÇA SE PEUT et ÇA SURPREND, le nombre d'occurrences était trop petit pour permettre une analyse quantitative des divers facteurs pouvant influencer le choix du mode. Dans la deuxième section, j'ai analysé l'influence des facteurs linguistiques et sociaux pour les structures ÇA ARRIVE, IL FAUT et C'EST NORMAL. J'ai alors eu recours au test du khi-deux pour évaluer le rapport entre les deux variables mises en présence et au programme "Varbrul" afin d'éliminer les facteurs non-pertinents et de mesurer le poids des facteurs retenus.

Il ressort de l'analyse de toutes ces structures que l'emploi des modes en français québécois ne se distingue guère de ce qui a été observé en France. A l'exception de C'EST NORMAL, structure pour laquelle aucun auteur n'avait observé de variation, tous les cas d'alternance modale que j'ai relevés dans mon corpus correspondent à des tendances déjà décrites par les auteurs européens, surtout par ceux qui se sont penchés sur la langue parlée.

Dans mon corpus, la répartition des structures impersonnelles entre les différents groupes sociaux ne présente pas de différence notable: les gens de St-Sauveur et les gens de Ste-Foy

emploient le même nombre de structures et l'on observe que les structures les plus fréquentes sont employées par l'ensemble des locuteurs. J'ai recueilli plus d'exemples chez les femmes d'une part et chez les adultes d'autre part parce que le sous-échantillon choisi comprend plus de femmes que d'hommes et plus d'adultes que d'adolescents. Ceci est d'ailleurs vrai pour l'ensemble du corpus "Le français parlé dans la ville de Québec".

Dans cette conclusion, je ne mettrai pas en rapport le taux général d'emploi de l'indicatif et du subjonctif parce que, comme je l'ai déjà noté avec ÇA ARRIVE et IL FAUT, ce rapport ne peut être établi qu'en fonction d'une structure particulière. Il s'avère donc qu'une conclusion comme celle de Bieler (1972), conclusion selon laquelle les femmes emploient moins le subjonctif que les hommes, les personnes moins instruites emploient plus le subjonctif que les personnes plus scolarisées et les jeunes emploient moins le subjonctif que leurs aînés met en cause trop de variables: cette conclusion peut en effet être liée au fait que les groupes qui emploient le plus le subjonctif emploient aussi plus de structures qui favorisent l'emploi du subjonctif ou qu'ils emploient ces structures en plus grand nombre.

Lors du dépouillement du sous-échantillon, j'ai noté les différentes formes du subjonctif et d'indicatif et ces données indiquent que 88,54% de ces formes correspondent à la forme standard enseignée. Les formes non-standard sont surtout AYE et SOYE et l'on remarque qu'elles sont utilisées par 37 locuteurs sur 53. Cette prise en compte de la morphologie des modes m'a de plus amenée à considérer SAVENT et PEUVENT comme des formes non-marquées.

Labov a déjà observé que, pour faire une étude variationiste en syntaxe, il n'est pas nécessaire que des facteurs sociaux entrent en jeu et cette étude confirme la faible influence des facteurs sociaux sur la syntaxe. Ce niveau d'analyse semble en effet être le plus profondément ancré, celui qui évolue le moins rapidement et aussi celui dont les locuteurs sont le moins conscients. On observe d'ailleurs qu'à l'exception de la construction "si j'aurais" qui est très marquée pour la plupart des gens, les stéréotypes linguistiques se retrouvent généralement au niveau phonétique ou lexical et presque jamais au niveau syntaxique. Nous verrons plus loin que c'est d'ailleurs au niveau de deux phénomènes pour lesquels des contraintes phonétiques entrent en jeu que j'ai observé la plus forte et la plus claire influence des facteurs sociaux: il s'agit de l'élision du sujet pour les structures IL FAUT et IL ME SEMBLE et de l'élision de la conjonction QUE.

Dans cette conclusion, je passerai en revue les facteurs linguistiques qui ont affecté plusieurs structures, facteurs tels que l'emploi de l'imparfait, du futur ou du conditionnel en proposition subordonnée, la forme négative de certaines structures, l'élision de la conjonction et l'élision du sujet mais je tiens d'abord à présenter quatre tableaux qui résument l'emploi des modes pour toutes les structures analysées dans ce mémoire. J'ai regroupé les structures selon l'emploi des modes qu'elles manifestent dans le corpus, c'est-à-dire que je présenterai un tableau pour les structures qui, dans le corpus, sont suivies du subjonctif en subordonnée, un autre pour les structures qui sont suivies de l'indicatif, un tableau pour celles qui entraînent de la variation ainsi qu'un dernier tableau pour les structures qui ne présentent que des occurrences non-marquées dans le corpus. J'ai ajouté à ces structures celles que j'ai recueillies dans d'autres entrevues du "Français parlé dans la ville de Québec" et dans le discours des enquêteurs (FPVQ) de même que les exemples hors-corpus (HC). A part les structures pour lesquelles je n'ai recueilli que des exemples non-marqués, je ne tiens compte dans ces tableaux que des cas non-équivoques de subjonctif ou d'indicatif.

Voici la liste des abréviations de ces tableaux:

- FPVQ: "Français parlé dans la ville de Québec"
- HC: Hors corpus
- S: Subjonctif
- I: Indicatif
- NM: Verbe non-marqué

TABLEAU VII

Structures qui n'entrainent que le subjonctif dans le corpus et dans le FPVQ[1]

STRUCTURE	CORPUS	FPVQ		HC	
	S	S	I	S	I
C'EST BEAU	1				
IL / C'EST BIEN	4	1			
IL / C'EST BON	5	1			
C'EST CHOQUANT	1				
ÇA DÉRANGE	2	2			1
C'EST DIFFICILE	1				
ÇA FAIT RIEN	2				
L'IDÉAL, C'EST QUE	1				
IL / C'EST IMPORTANT	10	3			1[2]
C'EST LOGIQUE	2				
C'EST MEILLEUR	2				
C'EST MIEUX	1	3			
C'EST NATUREL	2				
C'EST OBLIGATOIRE	1				
C'EST POSSIBLE	3				
IL / C'EST PRÉFÉRABLE	2	2			
IL EST QUESTION	1				
C'EST SURPRENANT	3				
IL EST TEMPS	5			2	
MIEUX VAUT	1				
Structures du FPVQ et HC					
C'EST UN ADON		1			
IL S'AGIT		1			
ÇA CHOQUE		1			
ÇA ENNUIE		2			
C'EST EXCEPTIONNEL		1		1	
IL EST EXCLU				1	
ÇA VAUT LA PEINE		1			

[1] Certaines structures ont entraîné de la variation hors corpus.

[2] Il s'agit d'une structure emphatisante.

TABLEAU VIII

Structures qui se font suivre de l'indicatif dans le corpus[3]

STRUCTURE	CORPUS	FPVQ		HC	
	I	S	I	S	I
ÇA ADONNE	3				
ÇA A L'AIR	2		1		
C'EST CERTAIN	3				
C'EST UNE CHANCE	1				
COMMENT ÇA SE FAIT	5	2	1	1[4]	
C'EST DÉCIDÉ	1				
IL / C'EST DIT	2				
ÇA DONNE	1				
C'EST DRÔLE	2			1	
ÇA EMPÊCHE PAS	1				
C'EST (PAS)	10				
C'EST ÉVIDENT	1				
ÇA EXCLUT PAS	2				
C'EST FAUX	1				
C'EST FRÉQUENT	1				
C'EST GARANTI	1				
C'EST PLATE	1				
C'EST RARE	37			2[5]	1
IL SEMBLE	1			2	5
IL ME SEMBLE	148				
C'EST SUPPOSÉ	1			1	1
C'EST SÛR	32			1[6]	
C'EST SÛR ET CERTAIN	1				
C'EST LE TEMPS	1			1	
IL VIENT UN TEMPS	6				
ÇA VEUT (PAS) DIRE	35				
ÇA VIENT PAS A L'IDÉE	1				
C'EST VRAI	22				
Structure relevée HC					
IL Y A DES CHANCES					1

[3]Certaines structures ont entraîné de la variation hors corpus.

[4]Il s'agit de la structure avec IL pour sujet: COMMENT SE FAIT-IL.

[5]Une de ces deux occurrences est un cas de IL EST RARE.

[6]Cet exemples est à la négative et il a été prononcé dans une situation très formelle.

TABLEAU IX

Structures qui entraînent de la variation modale dans le corpus

STRUCTURE	CORPUS		FPVQ		HC	
	S	I	S	I	S	I
ÇA ARRIVE	6	45	12	10	2	1
C'EST UNE BONNE AFFAIRE	2	2			1	
IL FAUT	365	25				
C'EST NORMAL	11	9	1	2	2[7]	1
ÇA SE PEUT	7	1	2			
ÇA SURPREND	1	1			2	1
Structures relevées HC						
IL ARRIVE				1	2	1
IL SE PEUT						2

TABLEAU X

Structures pour lesquelles je n'ai recueilli que des occurrences non-marquées dans le corpus

STRUCTURE	CORPUS	FPVQ		HC	
	NM	S	I	S	I
C'EST DANGEREUX	1				
C'EST DOMMAGE	2	1			
C'EST EXCELLENT	1				
ÇA FAIT (PAS) AUTREMENT	2				
C'EST FOU	1				
ÇA A PAS D'IMPORTANCE	1				
C'EST OBLIGÉ	1			1	
IL RÉSULTE	2				
C'EST RIDICULE	1				
IL VIENT A L'IDÉE	1				

5.1 La tendance à la concordance avec le conditionnel

Dans le corpus, nous avons observé l'emploi du conditionnel dans une subordonnée dépendant d'une principale au conditionnel avec les structures IL FAUT et ÇA ME SURPREND. D'autres structures ont été employées au conditionnel mais le petit nombre d'occurrences ne permet pas d'observer de variation; on ne peut cependant exclure la possibilité de retrouver le conditionnel dans de telles subordonnées. Voici un tableau cumulatif illustrant ce qui a été observé dans le corpus; les nombres représentent le nombre d'occurrences pour chaque mode.

[7] Un de ces subjonctifs est un cas de IL EST NORMAL et cet exemple a été produit dans le cadre d'une conférence.

TABLEAU XI

Emploi des modes et du conditionnel quand la principale est au conditionnel[8]

Structures employées au conditionnel	SUBJONCTIF	CONDITIONNEL	INDICATIF PRÉSENT
IL FAUT	20	17	
C'EST BON	1		
C'EST LOGIQUE	2		
IL EST TEMPS	3		
C'EST BIEN	1		
IL EST BIEN	1		
ÇA SURPREND	1	1	
IL EST PRÉFÉRABLE	1		
C'...BONNE CHOSE	1		
IL SEMBLE			1

Les structures C'EST, C'EST LE TEMPS et C'EST MIEUX ne présentent que des verbes non-marqués pour lesquels on ne peut savoir s'il s'agit d'indicatifs présents ou de subjonctifs. Une chose est pourtant certaine, c'est qu'il ne s'agit pas de conditionnels et il est même fort probable que, dans un tel contexte, il s'agit de subjonctifs. Hors corpus, j'ai relevé des exemples de ÇA DÉRANGE et IL SE PEUT où le conditionnel en principale entraîne l'emploi du conditionnel en subordonnée.

5.2 L'emploi du futur périphrastique en subordonnée

Au cours de l'analyse, j'ai mentionné à plusieurs reprises que le futur périphrastique est parfois employé en subordonnée et qu'il semble se mettre difficilement au subjonctif: je n'en ai en effet relevé aucun exemple dans le corpus. De l'examen de ces divers emplois, il semble se dégager que le futur périphrastique a deux types d'emploi, deux valeurs référentielles: il peut référer soit à des événements qui appartiennent à l'époque future, soit à des événements généralisés qui semblent être de toutes les époques. Ce futur périphrastique "généralisant" se rencontre dans les subordonnées dépendant de structures telles que ÇA ARRIVE, C'EST NORMAL et C'EST RARE. Pour les structures ÇA ARRIVE et C'EST NORMAL, on retrouve le futur périphrastique en alternance avec le subjonctif alors qu'avec C'EST RARE, je n'ai relevé aucun cas de subjonctif dans le corpus. Dans les subordonnées dépendant de la forme négative de ÇA VEUT DIRE et C'/IL EST DIT, ALLER + infinitif réfère à des événements futurs. Or, on constate que dans les subordonnées dépendant de ces structures, l'emploi du

[8] Ce tableau ne tient pas compte des verbes non-marqués.

subjonctif est possible mais que, curieusement, pour employer le subjonctif, il n'est pas possible de conserver la forme ALLER + infinitif. Il semble que, dans ces cas, la subordination se marque soit avec le subjonctif, soit avec le futur périphrastique et que, dans cet emploi, ils aient une même valeur référentielle.

Il serait intéressant, dans une étude subséquente, de vérifier l'assertion de certains auteurs selon laquelle il est possible de mettre le futur périphrastique au subjonctif; comme je l'ai déjà mentionné, je n'en ai pour ma part relevé aucune occurrence. Il se peut que, dans les cas où ALLER + infinitif se met au subjonctif, on n'ait plus affaire au futur périphrastique mais au verbe du mouvement suivi d'un infinitif, comme dans "Il faut que j'aille chercher mes papiers". Il faudrait alors se doter de moyens d'identifier l'une et l'autre valeur. Il faudrait voir, si ALLER + infinitif au subjonctif est attesté dans l'usage québécois dans un sens autre que verbe de mouvement, dans quels contextes cette forme est possible et dans quels contextes elle n'est pas possible afin de mieux comprendre dans quelle mesure le futur périphrastique est en train de s'approprier certains emplois du subjonctif.

5.3 L'emploi de l'imparfait en subordonnée

Nous avons vu au cours de ces chapitres d'analyse que l'imparfait de l'indicatif est également souvent employé en proposition subordonnée soit pour marquer un changement de niveau temporel, soit dans des phrases où l'époque passée est déjà indiquée par le verbe de la proposition principale. L'imparfait est employé pour marquer le changement de niveau temporel avec les structures C'EST PAS et C'EST RARE; dans ces cas, le verbe principal est au présent. Lorsque le verbe principal est au passé, on retrouve l'emploi de l'imparfait au lieu du subjonctif (que le subjonctif soit possible en alternance avec l'indicatif ou qu'il soit le seul mode prescrit par la norme) avec les structures ÇA ADONNE, ÇA ARRIVE, IL FAUT, C'EST FRÉQUENT, ÇA SE PEUT, C'EST RARE et ÇA VIENT PAS A L'IDÉE. L'analyse des facteurs sociaux indique que la plupart de ces exemples sont prononcés par des femmes mais ceci peut être dû au fait que les femmes ont produit beaucoup plus d'exemples que les hommes: 936 occurrences contre 355 pour les hommes. Le fait que les autres facteurs sociaux ne semblent exercer aucune influence pourrait indiquer qu'un tel usage n'est pas marqué socialement.

Toutes les structures ne se comportent pas de la même façon par rapport à cet emploi de l'indicatif en subordonnée puisque j'ai observé que certaines structures ne donnent lieu qu'au subjonctif quand la principale est à l'imparfait alors que d'autres structures favorisent la concordance à l'imparfait de l'indicatif. Voici un tableau présentant la répartition de ces structures. Je ne note ici que les structures pour lesquelles il est possible de retrouver le subjonctif dans la subordonnée. Il n'y a que la structure IL FAUT qui entraîne une alternance de modes dans un tel contexte mais il importe de noter que l'unique emploi d'imparfait que j'ai recueilli semble tout à fait exceptionnel en français québécois.

Je me permets ici de placer les verbes non-marqués dans la colonne du subjonctif parce qu'on observe une tendance à faire concorder le temps des deux propositions lorsque le verbe subordonné est à l'indicatif. Or, les formes non-marquées correspondent à des présents et on peut donc émettre l'hypothèse qu'il s'agit de subjonctifs plutôt que d'indicatifs (de toutes façons, il ne s'agit pas d'un temps passé). Avec la structure C'EST OBLIGÉ, je n'ai recueilli qu'un verbe non-marqué en subordonnée. Avec C'EST LE TEMPS, j'ai recueilli plusieurs verbes non-marqués de même qu'un indicatif présent qui peut être attribué à une construction relative plutôt que complétive.

TABLEAU XII

Choix du mode pour les structures quand la proposition principale est à l'imparfait

STRUCTURES EMPLOYÉES A L'IMPARFAIT	SUBJONCTIF ou non-marqué	INDICATIF IMPARFAIT
ÇA ADONNE		1
ÇA ARRIVE		3
COMMENT ÇA SE FAIT		1
C'EST DIFFICILE	1	
C'EST PAS	1	
IL FAUT	143	1
C'EST FRÉQUENT		1
C'EST NORMAL	1	
C'EST OBLIGATOIRE	1	
C'EST OBLIGÉ	1	
ÇA SE PEUT		1
C'EST POSSIBLE	2	
IL EST QUESTION	2	
C'EST RARE		3
IL EST TEMPS	1	
C'EST LE TEMPS	1	
ÇA VIENT PAS A L'IDÉE		1

Je crois donc pouvoir distinguer deux groupes de structures en ce qui concerne l'emploi de l'imparfait en subordonnée: les structures qui permettent son emploi et celles pour lesquelles cet emploi n'est pas attesté. Les structures qui permettent cet emploi ont en commun de représenter soit une idée de fréquence, d'occurrence, soit d'être la forme négative d'une structure qui, à la forme affirmative, se fait suivre de l'indicatif en subordonnée. La structure IL FAUT ne peut appartenir à ce groupe et je ne cherche pas à l'y incorporer car je considère qu'il s'agit là d'un emploi exceptionnel qui ne représente pas une tendance de l'usage québécois. Il faudrait donc poursuivre la recherche afin de vérifier cette hypothèse selon laquelle certains facteurs lexicaux favoriseraient l'emploi de l'imparfait en subordonnée.

5.4 L'emploi du présent et du passé composé en subordonnée

L'imparfait et le futur périphrastique sont donc des temps fréquemment employés dans des structures où l'on s'attendrait à voir apparaître le subjonctif. Il reste cependant un certain nombre de cas où c'est le présent qui concurrence le subjonctif. J'ai relevé quelques cas de présents pour des structures qui donnent lieu à plusieurs subordonnées à l'imparfait ou au futur périphrastique: ÇA ADONNE, C'EST RARE, ÇA ARRIVE, C'EST PAS, ÇA VEUT PAS DIRE et C'EST

NORMAL. Pour certaines structures, je n'ai recueilli qu'une ou deux occurrences et elles contiennent un présent en subordonnée; il s'agit de C'EST UNE CHANCE, C'EST DROLE, ÇA EXCLUT PAS, C'EST FAUX et C'EST PLATE.

Il apparaît donc que, dans de nombreux cas, l'emploi de l'indicatif est motivé par des raisons de référence temporelle mais que cette motivation ne rend pas compte de tous les emplois d'indicatif dans les structures pour lesquelles les grammairiens et les auteurs ont observé l'emploi du subjonctif. J'ai également relevé plusieurs cas de présents et de passés composés avec C'EST RARE et ÇA ARRIVE. J'ai bien sûr recueilli d'autres occurrences de présent et de passé composé en subordonnée mais je ne traite ici que des structures où l'on aurait pu observer l'emploi du subjonctif.

Pour résumer cette analyse de l'emploi des temps en subordonnée, voici un tableau de la concordance des temps pour l'ensemble des 1291 occurrences du corpus; on retrouve à la verticale le temps de la principale et à l'horizontale, le temps de la subordonnée:

TABLEAU XIII

Concordance des temps de la principale et de la subordonnée pour les 1291 occurrences du corpus

N % % rang % col	PRÉS	IMP	FUTUR	COND	PASSÉ COMP	PLUS QUE PARF	COND PASSÉ	FUTUR PÉR	SUBJ	SUBJ PASSÉ	VERBE NM
PRÉS	203 15,72 21,01 99,51	35 2,71 3,62 64,81	4 0,31 0,41 66,67	28 2,17 2,90 58,33	28 2,17 2,90 82,35	1 0,08 0,10 100,0	8 0,62 0,83 80,00	43 3,33 4,45 87,76	306 23,70 31,68 70,51	4 0,31 0,41 57,14	306 23,70 31,68 69,70
IMP		15 1,16 8,67 27,78							75 5,81 43,35 17,28		83 6,43 47,98 18,91
FUTUR									2 0,15 100,0 0,46		
COND	1 0,08 1,32 0,49			20 1,55 26,32 41,67			1 0,08 1,32 10,00		28 2,17 36,84 6,45		26 2,01 34,21 5,92
PASSÉ COMP		4 0,31 13,79 7,41			8 0,62 27,59 23,53				7 0,54 24,14 1,61	2 0,15 6,90 28,57	8 0,62 27,59 1,82
PLUS QUE PARF									1 0,08 50,00 0,23		1 0,08 50,00 0,23
COND PASSÉ							1 0,08 11,11 10,00		4 0,31 44,44 0,92		4 0,31 44,44 0,91
FUTUR PÉR			2 0,15 5,88 33,33					6 0,46 17,65 12,24	12 0,93 35,29 2,76	1 0,08 2,94 14,29	13 1,01 38,24 2,96

Le test du khi-deux indique que le lien entre les temps des deux propositions est très significatif (khi-deux= 469,382 et p= 0,000) mais il faut être prudent dans l'interprétation de ce résultat puisqu'un grand nombre de cases du tableau sont vides ou contiennent moins de cinq occurrences.

5.5 Influence d'une principale négative

Au cours de l'analyse, j'ai mentionné à plusieurs reprises que le facteur "principale négative" ne semblait pas favoriser l'emploi du subjonctif alors que les descriptions des grammairiens et des auteurs laissent voir qu'en français européen, la négation rend possible le choix de l'un ou l'autre mode; c'est le cas des structures ÇA VEUT DIRE, C'EST DIT, IL/ÇA VIENT A L'IDÉE et C'EST. Nous avons également vu que les temps passés et futurs de l'indicatif sont parfois employés pour marquer que l'événement subordonné n'appartient pas à l'époque présente. Dans le cas des constructions négatives, ces cas ne représentent cependant que 35,29% des occurrences (12 cas sur 34); les autres occurrences présentent des verbes subordonnés au présent (voir le tableau XIV). Il ne semble donc pas que le besoin de marquer le changement d'époque soit la principale raison pour l'emploi exclusif de l'indicatif dans les subordonnées dépendant de structures pour lesquelles la négation rend possible l'emploi du subjonctif. Cet emploi exclusif de l'indicatif est, à mon avis, une particularité du français québécois par opposition au français européen où l'on recourt aux deux modes et cela, même dans la langue parlée. Dans le tableau qui suit, j'ai créé une colonne pour les verbes non-marqués car ceux-ci sont relativement nombreux et ils sont l'indice que l'on ne peut exclure la possibilité de retrouver le subjonctif dans un tel contexte: ces verbes peuvent aussi bien correspondre à des subjonctifs qu'à des indicatifs.

TABLEAU XIV

Emploi des temps de l'indicatif dans les cas de principale négative

Structures employées à la négative	INDICATIF			Verbes non marqués
	Présent	Passé	Futur	
C'EST	6	3	0	4
ÇA VEUT DIRE	7	1	7	3
IL VIENT A L'IDÉE	0	0	0	1
ÇA VIENT A L'IDÉE	0	1	0	0
C'EST DIT	0	0	1	0
ÇA ADONNE	0	0	0	1

5.6 Les constructions emphatique et emphatisante

Dans mon corpus, j'ai recueilli quatorze occurrences de constructions emphatiques et deux occurrences de construction emphatisante. J'ai mentionné lors de l'analyse des structures affectées par ces constructions que je reviendrais sur ce type de classement afin d'en analyser la pertinence: nous verrons en effet s'il préférable de classer ces constructions sous l'élément régissant de la proposition principale ou de les classer sous la structure C'EST. Il s'agit donc de voir lequel de ces deux éléments influence davantage le choix du mode.

Clédat (1934:27) affirme que l'on emploie l'indicatif dans la subordonnée dépendant de C'EST à la forme affirmative alors que la forme négative entraîne l'emploi du subjonctif. En ce qui concerne l'élément régissant de la principale, ÇA ARRIVE permet l'emploi de l'un ou l'autre mode, de même que C'EST PLATE. IL RÉSULTE entraîne l'emploi de l'indicatif en principale alors que C'EST IMPORTANT et C'EST IDÉAL entraîne l'emploi du subjonctif.

Le petit nombre d'exemples recueillis dans le corpus rend difficile la recherche d'une réponse à la question soulevée. Il y a deux exemples dont je ne peux malheureusement me servir parce qu'ils contiennent des verbes non-marqués:

(3.38) "Pis en maths **qu'est-ce qui est plate, ben c'est qu'a explique** mal." (021:7)

(3.9) "fait qu'tout **c'qui résulte de tout ça, c'est qu'on dialogue** pis **qu'on parle** beaucoup, on a jamais d'problème, on les règle au fur et à mesure" (121:123-24)

Dans le cas de CE QUI ARRIVE, C'EST QUE, je n'ai recueilli que des subordonnées à l'indicatif et j'ai alors fait remarquer que ces faits sont différents de ce que l'on observe dans la construction contactuelle de ÇA ARRIVE. Ces faits correspondent plutôt à ce que l'on observe avec C'EST.

(4.47) **"c'qui arrive, c'est que l'enfant i sait** pas trop où est-ce que c'est qu'i s'en va." (132:144)

(4.49) "Mais c'que j'veux dire aussi, c'est qu'un jeune, **c'qui arrive, c'est que souvent, y a changé** d'idée en cours de route, pis là, y est pris pour continuer" (132:159)

(4.50) "Forcément, **c'qui est arrivé, c'est que le mariage a été fait** ben vite hein! (...) Mais euh... **c'qui est arrivé, c'est que, là, les responsabilités ont commencé** à arriver." (132:259-60)

La construction emphatique de C'EST IMPORTANT et la construction emphatisante de C'EST IDÉAL contiennent des verbes subordonnés au subjonctif, ce qui les distingue de l'emploi modal avec C'EST, structure pour laquelle seuls la négation ou l'emploi du conditionnel en proposition principale semblent rendre l'emploi du subjonctif en subordonnée possible.

(3.167) **"c'qui est important, c'est que le jeune soit** dans son local, telle heure" (121:94)

(3.55) "Dans leur tendre enfance, en fait l'idéal, en fait si on peut, si... si on peut l'atteindre là mais, **l'idéal c'est que la femme soye** là." (232:391)

On constate donc que dans ce type de constructions, avec certaines structures tout au moins, l'emploi du subjonctif est possible et que nous ne pouvons classer ces exemples sous la structure C'EST. Il semble que, dans ces constructions, l'élément C'EST apporte une certaine liberté modale que ne connaît pas la construction contactuelle sans que le lien avec l'élément régissant soit rompu et que ce soit pour cette raison que le locuteur a le choix du mode. Cette liberté dans le choix du mode s'explique par le fait que, dans les cas de constructions emphatique et emphatisante, même si la subordination syntaxique s'établit par rapport à C'EST, il demeure possible d'établir une subordination logique en rapport avec l'élément lexical de la structure impersonnelle. On peut comparer l'influence de ces constructions à celle de LE FAIT QUE qui,

selon Ronsjö (1966:319), donne une plus grande liberté de choix en ce qui concerne le mode en proposition subordonnée mais ne coupe pas les liens avec l'élément régissant de la proposition principale. On peut aussi comparer ces constructions à ces types de structures pour lesquelles le rapport référentiel qui décide de l'accord peut se faire avec deux éléments de la même phrases et ainsi entraîner de la variation. Il s'agit de phrases comme "C'est moi qui ai/a"[9] ou "C'est moi qui me lave/se lave" où le choix de la personne du verbe subordonné se fait soit par rapport à MOI ou par rapport à QUI.

5.7 L'élision de QUE

Nous avons vu lors de l'analyse des structures IL FAUT et IL ME SEMBLE que la conjonction QUE est assez souvent élidée: 47,85% d'élision pour IL ME SEMBLE et 21,90% pour IL FAUT. J'ai recueilli ces données sur l'élision de la conjonction parce que je pensais qu'il pourrait y avoir un lien entre cette élision et l'emploi de l'indicatif dans des contextes où l'on s'attendrait à observer l'emploi du subjonctif mais l'analyse des structures pour lesquelles il y a alternance de mode révèle qu'il n'y a que pour C'EST NORMAL que ce facteur a pu jouer un rôle. Mon hypothèse était que l'absence de QUE pourrait impliquer une absence de subordination syntaxique entraînant une absence de subordination logique, et que c'est cette absence de subordination syntaxique qui aurait une influence sur le choix du mode. Nous verrons ici quels sont les facteurs linguistiques et sociaux qui influencent ce phénomène d'élision de la conjonction et nous verrons aussi que ce phénomène se manifeste également pour d'autres structures.

Pour l'ensemble des données du corpus, j'ai recueilli 273 occurrences où QUE est élidé: ces élisions affectent surtout IL FAUT (152 occurrences) et IL ME SEMBLE (78 occurrences). Cette élision ne se produit pas avec toutes les structures et elle n'affecte pas toutes les structures de la même façon: la plupart des structures ne présentent pas de cas d'élision de QUE. Voici un tableau des structures affectées. Les nombres correspondent au nombre d'élisions, les nombres entre parenthèses correspondent au nombre d'occurrences de la structure et les pourcentages correspondent au nombre d'élisions sur le nombre d'occurrences de la structure.

TABLEAU XV

Élision de *que* pour les différentes structures

Structure	Nombre d'élisions	Pourcentage
ÇA ADONNE	1 (5)	20,00%
ÇA ARRIVE	10 (59)	16,95%
C'EST CERTAIN	1 (3)	33,33%
IL FAUT	152 (694)	21,90%
C'EST IMPORTANT	1 (14)	7,14%
C'EST NORMAL	3 (27)	11,11%
ÇA SE PEUT	2 (11)	18,18%
C'EST RARE	3 (59)	5,08%
IL (ME) SEMBLE	78 (163)	47,85%
C'EST SÛR	8 (39)	20,51%
IL EST TEMPS	1 (7)	14,29%
VAUT MIEUX	1 (1)	100,00%
ÇA VEUT DIRE	10 (45)	22,22%
C'EST VRAI	1 (32)	3,13%

[9]Cette variation n'est pas acceptée par les grammairiens mais elle est largement attestée en français parlé.

J'ai d'abord pensé que l'élision de QUE était liée à une grande fréquence d'utilisation de certaines structures impersonnelles mais ce tableau révèle que ce n'est pas nécessairement le cas puisque des cas d'élision ont été relevés avec des structures qui ne présentent que très peu d'occurrences comme VAUT MIEUX, IL EST TEMPS, C'EST CERTAIN ou ÇA ADONNE. On remarque de plus que le taux d'élision de la conjonction avec les structures C'EST SÛR et ÇA VEUT DIRE est très semblable à ce que l'on observe pour IL FAUT (dans le cas de ÇA ADONNE, C'EST CERTAIN et ÇA SE PEUT, le nombre d'exemples est trop restreint pour permettre une telle comparaison).

Pour l'ensemble de ces structures, les mêmes contraintes phonétiques conditionnent l'élision de QUE: il y a plus d'élision devant consonne que devant voyelle et il n'y a jamais d'élision lorsque la conjonction est suivie d'une pause. On remarque cependant que la consonne [l] ne semble pas entraîner autant d'élisions que les autres consonnes: alors que les mots qui commencent par une consonne autre que [l] entraînent l'élision de QUE dans 30,91% des cas, les mots commençant par [l] ne favorisent cette élision que dans 2,67% des cas; QUE est moins souvent élidé devant [l] que devant une voyelle: 3,82%. Voici un tableau qui met en rapport l'élision de QUE avec la nature phonétique de ce qui suit QUE pour l'ensemble du corpus.

TABLEAU XVI

Influence phonétique de ce qui suit *que*
sur l'élision de *que* pour l'ensemble du corpus

fréquence % % rangée % colonne	Pronom consonne	Pronom voyelle	Autre[10] voyelle	Autre [l]	Autre consonne	Pause
QUE présent	359 27,81 35,27 60,64	505 39,12 49,61 96,74	24 1,86 2,36 85,71	73 5,65 7,17 97,33	38 2,94 3,73 69,09	19 1,47 1,87 100,00
QUE élidé	233 18,05 85,35 39,36	17 1,32 6,23 3,26	4 0,31 1,47 14,29	2 0,15 0,73 2,67	17 1,32 6,23 30,91	0 0,00 0,00 0,00

Ce tableau décrit donc de façon générale l'influence phonétique qui conditionne l'élision de QUE. Les tests statistiques indiquent qu'il y a une relation très forte entre ces deux variables: khi-deux= 221,694 et p= 0,000; Cramer= 0,433. Si l'on examine, ce qui se passe avec les deux structures qui présentent le plus grand nombre d'élision, IL FAUT et IL ME SEMBLE, on constate que les tendances restent les mêmes bien que les contextes qui permettent l'élision soient plus nombreux pour IL ME SEMBLE que pour IL FAUT:

[10]AUTRE signifie "élément linguistique autre qu'un pronom" et cet élément peut commencer par [l], par une voyelle ou par une consonne.

TABLEAU XVII

Tableau comparatif de l'élision de *que* pour les structures *il faut* et *il me semble*

fréquence % rangée % élision	Pronom consonne	Pronom voyelle	Autre voyelle	Autre [1]	Autre consonne	Pause
IL FAUT	149 98,03 41,50	3 1,97 1,03	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00
IL ME SEMBLE	53 67,95 59,55	8 10,26 21,05	2 2,56 40,00	2 2,56 20,00	13 16,67 81,25	0 0,00 0,00

Ce tableau permet donc de constater que la contrainte représentée par une voyelle joue davantage pour IL FAUT que pour IL ME SEMBLE puisqu'il n'y a presque pas d'élision devant voyelle pour IL FAUT alors que pour IL ME SEMBLE, un pronom qui commence par une voyelle entraîne 20% d'élision. Ici encore, les tests statistiques tels que le khi-deux (167,091 pour IL FAUT et 29,853 pour IL ME SEMBLE; p= 0,000 dans les deux cas) et le Cramer (0,491 pour IL FAUT et 0,429 pour IL ME SEMBLE) indiquent que l'influence du contexte phonétique qui suit est significative. On constate de plus que, dans le cas de IL FAUT, l'élision n'a lieu que devant un pronom, ce qui n'est pas le cas avec IL ME SEMBLE. Notons enfin que le taux d'élision est plus élevé avec IL ME SEMBLE (48,15%) qu'avec IL FAUT (21,90%) et que ce phénomène est possiblement dû au fait que IL ME SEMBLE se termine par une consonne alors que IL FAUT se termine par une voyelle[11]. Cedergren et Sankoff (1974) ont observé que la conjonction est plus souvent élidée si elle est précédée par une consonne que si elle est précédée par une voyelle. Je ne donnerai pas le tableau de toutes les structures où j'ai observé l'élision de QUE parce que, dans l'ensemble, cette élision manifeste les tendances déjà signalées dans le tableau général (tableau XVI). On constate par exemple qu'avec C'EST SUR, sept des huit cas d'élision se produisent devant consonne alors qu'avec ÇA VEUT DIRE, c'est sept cas sur dix qui se produisent devant consonne.

Les tests statistiques indiquent aussi que ce phénomène d'élision de la conjonction est fortement conditionné par les facteurs sociaux. On constate en effet que si le sexe n'a pas d'influence sur le taux d'élision de QUE, l'élision diminue avec l'âge et le niveau de scolarisation et qu'il y a plus d'élision à St-Sauveur qu'à Ste-Foy. Pour ces trois derniers facteurs, les tests du khi-deux et du Cramer confirment que le lien est significatif. Voici un tableau récapitulatif de l'influence des facteurs qui influencent cette élision.

---

[11] Je parle bien sûr du point de vue phonétique.

TABLEAU XVIII

Influence des facteurs sociaux sur l'élision de *que* pour l'ensemble du corpus

FACTEURS SOCIAUX	Fréquence % % rangée % colonne	QUE présent	QUE élidé
AGE khi-deux= 41,864 p= 0,000 Cramer= 0,222	Adolescents	113 13,31 60,43 17,33	74 8,72 39,57 37,56
	Adultes	520 61,25 81,00 79,75	122 14,37 19,00 61,93
	Grands-parents	19 2,24 95,00 2,91	1 0,12 5,00 0,51
SCOLARITÉ khi-deux= 11,917 p< 0,003 Cramer= 0,118	Primaire	162 19,08 75,00 24,85	54 6,36 2,00 2,41
	Secondaire	402 47,35 75,00 61,66	134 1,78 2,00 6,02
	Post-secondaire	88 10,37 90,72 13,50	9 1,06 9,28 4,57
QUARTIER khi-deux= 17,502 p= 0,000 Cramer= -0,144	St-Sauveur	361 42,52 71,77 55,37	142 1,73 2,23 7,08
	Ste-Foy	291 34,28 84,10 44,63	55 6,48 1,90 2,92

Si l'on évalue l'influence des facteurs sociaux pour chaque structure, on constate les mêmes tendances. Tous les facteurs ne sont pas également significatifs pour toutes les structures mais aucune n'infirme les tendances décrites dans le tableau général. En regard du facteur sexe, on constate que, pour certaines structures, ce sont les hommes qui élident le plus alors que pour les structures les plus fréquentes du corpus, soit IL FAUT et IL ME SEMBLE, ce sont les femmes qui élident le plus. Il est de plus intéressant de noter que, dans le cas de IL FAUT, le degré de scolarisation, malgré une même tendance, semble beaucoup moins influencer l'élision que ce que l'on observe pour l'ensemble du corpus: ce phénomène est peut-être lié à la fréquence de la structure et au fait que l'élision de QUE n'y serait pas marquée socialement. Cette hypothèse reste à vérifier.

Voici un tableau de l'influence des facteurs sociaux pour les structures IL FAUT, IL ME SEMBLE, C'EST SÛR et ÇA VEUT DIRE. Pour chaque variable, le total est de 100% et les chiffres entre parenthèses correspondent au nombre d'occurrences.

TABLEAU XIX

Influence des facteurs sociaux sur l'élision de *que* pour les structures pour lesquelles ce phénomene est le plus fréquent

STRUCTURE	VARIABLE	VARIANTES	PRÉSENT	ÉLIDÉ
IL FAUT N= 694	SEXE chi^2=2,045 p < 0,153	FEMMES	53,89 (374)	16,43 (114)
		HOMMES	24,21 (168)	5,48 (38)
	QUARTIER chi^2=17,539 p = 0,000	ST-SAUVEUR	40,06 (278)	15,42 (107)
		STE-FOY	38,04 (264)	6,48 (45)
	SCOLARITÉ chi^2=0,956 p < 0,620	PRIM.& SEC.	64,99 (451)	18,88 (131)
		POST-SEC.	13,11 (91)	3,03 (21)
	AGE chi^2=4,342 p < 0,114	ADOLESCENTS	14,41 (100)	5,19 (36)
		ADULTES	61,67 (428)	16,71 (116)
IL ME SEMBLE N= 162	SEXE chi^2=2,719 p < 0,099	FEMMES	42,59 (69)	43,83 (71)
		HOMMES	9,26 (15)	4,32 (7)
	QUARTIER chi^2=2,693 p < 0,101	ST-SAUVEUR	30,86 (50)	34,57 (56)
		STE-FOY	20,99 (34)	13,58 (22)
	SCOLARITÉ chi^2=9,994 p < 0,007	PRIM.& SEC.	46,30 (75)	48,15 (78)
		POST-SEC.	5,56 (9)	0,00 (0)
	AGE chi^2=27,815 p = 0,000	ADOLESCENTS	6,79 (11)	24,69 (40)
		ADULTES	45,06 (73)	23,46 (38)
C'EST SÛR N= 39	SEXE chi^2=2,612 p < 0,106	FEMMES	69,23 (27)	12,82 (5)
		HOMMES	10,26 (4)	7,69 (3)
	QUARTIER chi^2=0,060 p < 0,807	ST-SAUVEUR	35,90 (14)	10,26 (4)
		STE-FOY	43,59 (17)	10,26 (4)
	SCOLARITÉ chi^2=1,150 p < 0,563	PRIM.& SEC.	71,80 (28)	20,51 (8)
		POST-SEC.	7,69 (3)	0,00 (0)
	AGE chi^2=5,485 p < 0,019	ADOLESCENTS	5,13 (2)	7,69 (3)
		ADULTES	74,36 (29)	12,82 (5)

(Suite du tableau à la page suivante)

STRUCTURE	VARIABLE	VARIANTES	PRESENCE	ÉLISION
ÇA VEUT DIRE N= 45	SEXE chi^2=0,006 p < 0,936	FEMMES	40,00 (18)	11,11 (5)
		HOMMES	37,78 (17)	11,11 (5)
	QUARTIER chi^2=1,836 p < 0,175	ST-SAUVEUR	35,56 (16)	15,56 (7)
		STE-FOY	42,22 (19)	6,67 (3)
	SCOLARITÉ chi^2=3,254 p < 0,197	PRIM.& SEC.	57,78 (26)	22,22 (10)
		POST-SEC.	20,00 (9)	0,00 (0)
	AGE chi^2=2,457 p < 0,293	ADOLESCENTS	8,89 (4)	6,67 (3)
		ADULTES	68,89 (31)	15,56 (7)

Avec les structures C'EST SÛR et ÇA VEUT DIRE, les tests du khi-deux ne peuvent être vraiment significatifs en raison du petit nombre d'exemples en cause pour chaque structure mais il est intéressant de constater que, malgré le petit nombre d'exemples, les faits observés confirment la tendance générale.

J'ai donc recueilli un grand nombre d'occurrences d'élision de QUE et l'on constate que plusieurs facteurs, tant linguistiques que sociaux, influencent ce phénomène; c'est pourquoi j'ai décidé de soumettre ces données à l'analyse de "Varbrul". Pour m'assurer de la validité des résultats, je n'ai soumis à l'analyse que les cas de structures qui présentent un nombre suffisant d'occurrences et pour lesquelles ce phénomène se manifeste. Les variables dont j'ai tenu compte sont: le sexe, l'âge, le quartier de résidence, l'instruction, la structure impersonnelle et le contexte qui suit la conjonction.

Ces résultats confirment donc ce que j'avais observé suite au test du khi-deux et ils ont le mérite de placer par ordre d'importance les divers facteurs. On constate que ce sont les facteurs linguistiques qui influencent le plus: l'élision de QUE est favorisée devant consonne alors que, devant voyelle, on a la tendance contraire. La différence entre pronom et autre élément ne semble cependant pas réellement pertinente, sauf dans les cas où ces éléments commencent par une voyelle. Ce phénomène n'affecte pas toutes les structures impersonnelles au même degré: les structures IL ME SEMBLE et ÇA VEUT DIRE sont celles qui favorisent le plus l'élision alors que C'EST RARE et C'EST VRAI la défavorisent nettement. C'EST NORMAL défavorise aussi l'élision mais de façon moins marquée que les deux autres. Les structures IL FAUT, ÇA ARRIVE et C'EST SÛR sont plutôt neutres par rapport à ce phénomène.

Quant aux facteurs sociaux, seuls l'âge et le quartier de résidence ont été retenus: les adolescents et les gens de St-Sauveur favorisent l'élision de QUE. Le facteur scolarisation n'a pas été retenu et j'attribue ce fait à l'expression IL FAUT: cette structure représente en effet un grand nombre d'occurrences et le test du khi-deux a indiqué que, dans ce cas, la scolarisation n'est pas liée au taux d'élision. J'avais alors indiqué que cette différence peut être due à la grande fréquence d'élision avec cette structure, ce qui pourrait avoir pour effet que, dans ce contexte, elle ne serait pas marquée socialement. Les résultats obtenus avec "Varbrul" ne diffèrent guère de ce qu'ont observé Cedergren et Sankoff (1974): le facteur classe sociale a la même influence dans cette étude que le facteur scolarisation dans mon corpus.

L'étude du facteur élision de QUE se revèle assez peu pertinente pour l'identification des facteurs qui jouent un rôle dans le choix du mode puisqu'il n'y a que pour C'EST NORMAL que l'on peut supposer que cette élision est le signe qu'il n'y a plus référence à l'élément régissant de la principale pour le choix du mode. Il me semblait pourtant intéressant, du fait que je possé-

dais les données pour le faire, de vérifier l'assertion de Cardinal (1980) selon laquelle l'élision de QUE ne serait pas contrainte phonétiquement. Il apparaît donc que cette élision est contrainte phonétiquement et, semble-t-il, syntaxiquement: il y a plus d'élision devant consonne que devant voyelle et cette contrainte joue davantage pour IL FAUT que pour IL ME SEMBLE. Puisqu'il ne s'agit pas d'un conditionnement catégorique, la clé du problème était à chercher dans la variation. J'ai de plus observé que, dans le cas de IL FAUT, contrairement à ce qui se passe avec IL ME SEMBLE, l'élision de la conjonction n'a lieu que devant un pronom sujet.

TABLEAU XX

CONTRIBUTION ASSIGNÉE À CHAQUE FACTEUR EN CE QUI A TRAIT À L'ÉLISION DE LA CONJONCTION QUE

Degré de signification: 0,000
Input: 0,16

Premier facteur retenu: Ce qui suit QUE

- Pronom qui commence par une consonne: 0,78
- Pronom qui commence par une voyelle: 0,16
- Autre élément, consonne à l'initiale: 0,75
- Autre élément, voyelle à l'initiale: 0,25
- Autre élément, [l] à l'initiale: 0,47

Deuxième facteur retenu: Structure impersonnelle

- IL FAUT: 0,47
- IL ME SEMBLE: 0,73
- ÇA ARRIVE: 0,44
- C'EST SUR: 0,55
- C'EST RARE: 0,17
- C'EST NORMAL: 0,35
- ÇA VEUT DIRE: 0,64
- C'EST VRAI: 0,10

Troisième facteur retenu: Age

- Adolescents: 0,72
- Adultes: 0,42

Quatrième facteur retenu: Quartier

- St-Sauveur: 0,59
- Ste-Foy: 0,37

5.8 Élision du sujet

Un autre facteur dont je pensais qu'il pouvait avoir une influence sur le choix du mode est l'élision du sujet. Ce facteur n'a été observé que pour les structures IL FAUT et IL ME SEMBLE (à part, bien sûr, l'occurrence unique d'élision du sujet avec MIEUX VAUT), et je n'ai noté aucune influence sur le choix du mode. Comme dans le cas de l'élision de QUE, on constate cependant que ce phénomène est influencé par des facteurs sociaux: les femmes élident légèrement plus que les hommes, les jeunes élident plus que leurs parents et grands-parents, le

taux d'élision diminue à mesure que le degré d'instruction augmente et il y a plus d'élisions à St-Sauveur qu'à Ste-Foy. A l'exception du sexe, les tendances sont donc les mêmes que ce que j'ai observé pour l'élision de QUE. On remarque cependant que les différences liées aux facteurs sociaux sont beaucoup moins prononcées qu'avec l'élision de QUE.

Voici un tableau illustrant l'influence des facteurs sociaux sur l'élision du sujet. Dans ce tableau, le total est de 100% pour chaque variable et les chiffres entre parenthèses correspondent au nombre d'occurrences.

TABLEAU XXI

Influence des facteurs sociaux sur l'élision du sujet

STRUCTURE	VARIABLE	VARIANTES	PRÉSENT	ÉLIDÉ
IL FAUT	SEXE chi^2=3,902 p < 0,048	FEMMES	6,92 (48)	63,40 (440)
		HOMMES	4,47 (31)	25,22 (175)
	QUARTIER chi^2=5,583 p = 0,018	ST-SAUVEUR	4,90 (34)	50,58 (351)
		STE-FOY	6,48 (45)	38,04 (264)
	SCOLARITÉ chi^2=12,433 p < 0,002	PRIM.& SEC.	8,36 (58)	75,50 (524)
		POST-SEC.	3,03 (21)	13,11 (91)
	AGE chi^2=2,558 p < 0,278	ADOLESCENTS	2.02 (14)	17,58 (122)
		ADULTES	9,37 (65)	71,04 (493)
IL ME SEMBLE	SEXE chi^2=0,010 p < 0,919	FEMMES	11,11 (18)	75,31 (122)
		HOMMES	1,85 (3)	11,73 (19)
	QUARTIER chi^2=1,235 p < 0,267	ST-SAUVEUR	9,88 (16)	55,56 (90)
		STE-FOY	3,09 (5)	31,48 (51)
	SCOLARITÉ chi^2=16,640 p < 0,000	PRIM.& SEC.	9,88 (16)	84,57 (137)
		POST-SEC.	3,09 (5)	2,47 (4)
	AGE chi^2=13,997 p = 0,001	ADOLESCENTS	0,62 (1)	30,86 (50)
		ADULTES	12,35 (20)	56,17 (91)

5.9 Synthèse et voies à explorer

Cette étude s'est attachée à décrire l'emploi des modes dans les subordonnées dépendant d'une structure impersonnelle et à identifier les facteurs linguistiques et sociaux qui influencent cet emploi des modes. Il s'avère que ce sont surtout les facteurs linguistiques qui influencent le choix du mode dans ces structures mais, comme mon analyse a souvent été limitée par le nombre restreint d'occurrences, je ne peux exclure que les facteurs sociaux jouent aussi un rôle important. J'ai de plus observé qu'en ce qui concerne le choix du mode, l'influence des facteurs sociaux varie selon la structure impersonnelle en cause.

Du côté des facteurs linguistiques, la valeur lexicale de la structure impersonnelle s'avère être le premier facteur à considérer: j'ai en effet observé que les expressions déclaratives, les expressions de fréquence et d'occurrence favorisent l'emploi de l'indicatif en subordonnée alors que les structures appréciatives favorisent l'emploi du subjonctif; l'alternance des sujets IL et C'/ÇA s'est par contre avérée sans incidence sur le choix du mode. Le sous-échantillon sur lequel est basée cette étude a permis d'analyser l'influence des facteurs proposition principale négative, constructions emphatique et emphatisante, emploi du conditionnel, de l'imparfait et du futur périphrastique dans la principale et dans la subordonnée ainsi que la présence du verbe POUVOIR dans la principale. Les facteurs complément adverbial, pronom objet, reprise et distance ont été considérés à quelques reprises mais leur influence ne s'est guère avérée pertinente pour mon étude. Quant à l'élision de la conjonction QUE et du sujet, ces phénomènes sont régis par des contraintes linguistiques et sociales mais l'incidence de ces facteurs sur le choix du mode semble très restreinte.

Il serait intéressant de pourvuivre l'étude en recueillant un plus grand nombre d'occurrences pour certaines des structures traitées dans ce mémoire et, surtout, il faudrait élargir mon champ de recherche à tous les types de subordonnées. J'ai identifié certains facteurs qui influencent le choix du mode en ce qui a trait aux constructions étudiées et il serait pertinent de voir si ces facteurs affectent d'autres structures subordonnantes et si leur influence est la même dans tous les cas. Une étude complète de l'emploi des modes pourrait ensuite s'insérer dans une grammaire du français parlé. Il faut toutefois admettre qu'il s'agit là d'un programme de recherche de longue haleine.

BIBLIOGRAPHIE

ALLAIRE, Suzanne (1973), *La subordination dans le français parlé devant les micros de la radiodiffusion; étude d'un corpus*, Klincksieck, Paris.

——— (1975), "Le syntagme LE FAIT QUE", dans *Le français moderne*, vol. 43, n° 4, pp. 308-337.

ANDERSSON, Sven (1972), "L'emploi du subjonctif après un superlatif", dans *Moderna Språk*, vol. 66, n° 2, pp. 156-162.

BARRAL, Marcel (1967), "La construction de APRÈS QUE avec le subjonctif en français moderne", dans *Le français moderne*, vol. 4, n° 26, pp. 12-15.

BAUCHE, Henri (1951), *Le langage populaire*, 2e édition, Paris.

BEMENT, Newton S. (1934), *French Modal Syntax in the Sixteenth Century*, University of Michigan Press.

BICKERTON, Dereck (1972), "Quantitative Versus Dynamic Paradigms: the Case of Montreal QUE", dans C.-J. N. Bailey et R.W. Shuy (éds.), *New Ways of Analyzing Variation in English*, Georgetown University Press, Washington, D.C., pp. 23-43.

BIELER, A. (1972), "L'enseignement du français aux Etats-Unis : étude sur le mode", dans *Études de linguistique appliquée*, n° 7, juillet-août, pp. 48-61.

BOLINGER, Dwight (1968), "Postposed Main Phrases: an English Rule for the Romance Subjunctive", dans *The Canadian Journal of Linguistics/La revue canadienne de linguistique*, vol. 14, n° 1, pp. 3-30.

BONNARD, Henri (1977), "Le mode après APRÈS", dans *Le français moderne*, t. 45, n° 4, pp. 300-304.

BÖRJESON, Lars (1966), "La fréquence du subjonctif dans les subordonnées complétives introduites par QUE étudiée dans des textes français comtemporains", dans *Studia Neophilologica*, 38, pp. 3-64.

BOYSEN, Gehrard (1966), "L'emploi du subjonctif dans l'histoire des langues romanes", dans *Bulletin des jeunes romanistes*, n° 13, pp. 19-33.

——— (1969), "Le mode de la proposition complétive préposée dans les langues romanes", dans *Revue romane*, t. 4, n° 1, pp.10-19.

——— (1971), *Subjonctif et hiérarchie. Étude sur l'emploi du subjonctif dans les propositions complétives objets de verbes en français moderne*, Odense University Press.

CARDINAL, Pierre (1980), *L'énoncé franco-québécois populaire. Étude syntaxique*, Thèse de doctorat de troisième cycle, Université de Paris-Sorbonne, Paris.

CARLSSON, Lennart (1969), *Le type "C'est le meilleur livre qu'il ait jamais écrit"*, Acta Universitatis Upsaliensis, Uppsala.

CEDERGREN, Henrietta (1973), "On the Nature of Variable Constraints", dans C.-J. N. Bailey et R.W. Shuy (éds.), *New Ways of Analyzing Variation in English*, Georgetown University Press, Washington, D.C., pp. 13-22.

CEDERGREN, Henrietta et SANKOFF, David (1974), "Variable Rules: Performance as a Statistical Reflection of Competence", dans *Language*, 50, pp. 333-355.

CHEVALIER, J.-C., BLANCHE-BENVENISTE, C., ARRIVE, M., PEYTARD, J. (1964), *Grammaire Larousse du français contemporain*, Librairie Larousse, Paris.

CLEDAT, L. (1934), "Les modes et particulièrement le subjonctif", dans *En marge des grammaires*, Paris, pp.2-44.

COHEN, Marcel (1965), *Le subjonctif en français contemporain*, Centre de documentation universitaire, Paris.

CRESSOT, M. (1952), "Un tournant syntaxique: le subjonctif avec APRÈS QUE", dans *Annales Universitatis Saraviensis*, t. 1, n° 1, pp. 114-115.

CURRIE, M. (1971), "La proposition substantive en tête de phrase dans la langue française: Aperçu historique", dans *Studia Neophilologica*, vol. 43, n° 1, pp. 31-71.

DAMOURETTE, J. et PICHON, E. (1911-1940), *Des mots à la pensée. Essai de grammaire de la langue française*, Éditions d'Artrey, Paris.

DAUZAT, A. (1954), "APRÈS QUE et le subjonctif", dans *Le français moderne*, juillet 1954, p. 80.

DE BOER, C. (1947), *Syntaxe du français moderne*, Universitaire Pers Leiden, Leiden.

DE POERCK, Guy (1950), "Modalités et modes en français", dans *Le français moderne*, t. 18, pp. 81-93 et pp. 171-188.

——— (1966), "Pour une syntaxe transformationnelle: le mode dans les complétives", dans *Mélanges de grammaire française offerts à M. Maurice Grevisse*, Gembloux, pp. 57-68.

DELIBES, L. (1920), "Le subjonctif dans la phrase adjective après un superlatif relatif ou autres tournures exprimant une idée de relativité", dans *Neophilologus*, vol. 5, pp. 97-104.

DESHAIES, Denise (1981), *Le français parlé dans la ville de Québec: une étude sociolinguistique*, Centre international de recherche sur le bilinguisme, Québec.

DESHAIES, Denise et LAFORGE, Ève (1981), "Le futur simple et le futur proche dans le français parlé dans la ville de Québec", dans *Langues et linguistique*, n° 7, pp. 21-37.

DOLBEC, Jean et LE FLEM, Daniel (1981), "Le subjonctif après APRÈS QUE: faute ou variation significative?", dans *Langues et linguistique*, n° 7, pp.123-151.

DUBOIS, Jean et LAGANE, René (1973), *La nouvelle grammaire du français*, Librairie Larousse, Paris.

DULONG, Gaston et BERGERON, Gaston (1980), *Le parler populaire du Québec et de ses régions voisines; Atlas linguistique de l'Est du Canada*, 10 volumes, Éditeur officiel du Québec, Québec.

DUPRÉ, P. (1972), *Encyclopédie du bon français dans l'usage contemporain*, 3 tomes, Éditions de Trévise, Paris.

EMIRKANIAN, Louisette et SANKOFF, David (1985), "Le futur simple et le futur périphrastique", dans M. Lemieux et H. J. Cedergren (eds.), *Les tendances dynamiques du français parlé à Montréal*, Gouvernement du Québec, Office de la langue française, t. 1, pp. 189-204.

ERIKSSON, Barbro (1979), *L'emploi des modes dans la proposition relative en français moderne*, Acta Universitatis Upsaliensis, Uppsala.

FIELD, H. F. (1925-26). "Comparative Syntax and some Modern Theories of the Subjunctive", dans *Modern Philology*, Vol. XXIII.

FREI, Henri (1971), *La grammaire des fautes*, Slatkine Reprints, Genève (réimpression de 1929).

GLATIGNY, Michel (1976), "Remarques sur le subjonctif", dans *Le français dans le monde*, vol. 16, n° 122, pp. 17-25.

GLÄTTLI, Hugo (1964), "De quelques emplois du subjonctif en français moderne", dans *Revue de linguistique romane*, 28, pp. 273-289.

——— (1970a), "À propos du mode régi par APRÈS QUE. Réponse à M. Peter Wunderli.", dans *Vox Romanica*, t.29, n° 2, pp. 264-272.

——— (1970b), "Encore des observations sur APRÈS QUE suivi du subjonctif", dans *Vox Romanica*, t.29, n° 2, pp. 279-282.

——— (1974), "Sur le mode régi par JUSQU'À CE QUE", dans *Revue de linguistique romane*, t.38, pp. 210-222.

GOUGENHEIM, Georges (1965), "Indicatif et subjonctif: lignes de fracture et transgressions", dans *Omagiu lui Alexandru Rosetti la 70 de ani*, Bucarest, pp. 319-324.

GREVISSE, Maurice (1980), *Le bon usage*, Duculot, Éditions du Renouveau Pédagogique, Paris-Gembloux. (11e édition).

GROSS, Maurice (1975), *Méthodes en syntaxe: Régime des constructions complétives*, Hermann, Paris.

——— (1978), "Correspondance entre forme et sens à propos du subjonctif", dans *Langue française*, n° 39, pp. 49-65.

GUILLAUME, Gustave (1971), *Leçons de linguistique 1948-49; Structure sémiologique et structure psychique de la langue française I*, Les Presses de l'Université Laval, Québec, Klincksieck, Paris.

——— (1984), *Temps et verbe*, Librairie Honoré Champion, Paris.

HANSE, Joseph (1960), *La valeur modale du subjonctif*, Palais des Académies, Bruxelles.

HARMER, L.C. (1965), "Le déclin du subjonctif en français moderne", dans *Actes du Xième congrès international de linguistique et philologie romanes*, Strasbourg 1962, Paris, vol. 2, pp. 491-498.

HASSELROT, Bengt (1970), "La construction SI GRAND QU'IL SOIT et ses concurrents dans le français contemporain: Quelques chiffres", dans *Revue de linguistique romane*, vol. 34, n° 133-134, pp. 39-47.

——— (1973), "Répartition des modes après IL SEMBLE QUE; essai de statistique linguistique comparée", dans *Revue romane*, Copenhague, t. 8, pp. 70-80.

HUDSON, R.A. (1980), *Sociolinguistics*, Cambridge University Press.

IMBS, Paul (1953), *Le subjonctif en français moderne; essai de grammaire descriptive*, Publications de la Faculté des Lettres de l'Université de Strasbourg.

JOURNOULD, Sylvain (1971), "Déclin du subjonctif", dans *The French Review*, Baltimore, t. 44, n° 3, pp. 549-551.

LABORIAT, Jean (1978), "Jusqu'à ce que mort s'en suive", dans *Défense de la langue française*, n° 91, pp. 6-8.

LABOV, William (1976), *Sociolinguistique*, Les Éditions de Minuit, Paris.

——— (1978), *Le parler ordinaire; la langue dans les ghettos noirs des États-Unis*, Les Éditions de Minuit, Paris.

LAVOIE, Réginald (1983), *Statistique appliquée; Auto-apprentissage par objectifs*, 2e édition, Presses de l'Université du Québec, Sillery.

LE BIDOIS, G., et LE BIDOIS, R., (1968), *Syntaxe du français moderne*, 2e édition, Éditions Auguste Picard, Paris.

LE BIDOIS, R. (1955), "Encore APRÈS QUE et le subjonctif", dans *Vie et Langage*, n° 38, pp. 205-207.

LEFEBVRE, Claire (1983), "Les notions de style", dans Edith Bédard et Jacques Maurais (éds), *La norme linguistique*, Gouvernement du Québec, Québec, pp. 305-333.

LEMIEUX, Monique et CEDERGREN, Henrietta (1985), "Introduction", dans M. Lemieux et H. Cedergren (éds.), *Les tendances dynamiques du français parlé à Montréal*, Gouvernement du Québec, t. 1, pp. 9-23.

LESAGE, René et BARNABÉ, Diane (1984), "L'indicatif après BIEN QUE et QUOIQUE", dans A. Manning, P. Martin et K. McCalla (eds), *The Tenth Lacus Forum 1983*, Hornbeam Press Inc., Columbia, pp. 209-217.

LEVITT, Jesse (1967), "The Subjunctive in Modern French: Conflicts Between Theory and Usage", dans *Linguistics*, 31, pp. 50-60.

LEWICKA, Halina (1973), "La modalité de la phrase et l'emploi des modes en français", dans *Travaux de linguistique et de littérature*, Strasbourg, t. 11, n° 1, pp.381-389.

MAILLARD, Michel (1985), "L'impersonnel français de "il" à "ça"", dans Chocheyras, J. et alii, *Autour de l'impersonnel*, Publications de l'Université des Langues et Lettres de Grenoble, pp. 63-118.

MARTIN, Robert (1983), "Subjonctif et vérité", dans *Recherches linguistiques*, 8, Faculté des Lettres et sciences humaines de Metz, Centre d'analyse syntaxique, Colloque 1981, pp. 117-127.

MÉNARDIÈRE, C. de la (1970), "Sur la simplification des règles du subjonctif", dans *The French Review*, t. 43, n° 4, pp. 634-636.

MOIGNET, Gérard (1959), *Essai sur le mode subjonctif en latin postclassique et en ancien français*, 2 tomes, Presses universitaires de France.

——— (1974), *Études de psycho-systématique française*, Klincksieck, Paris.

——— (1976), "Grammaire transformationnelle et psycho-mécanique du langage à propos du verbe unipersonnel français", dans *Actes du XIII^e congrès de linguistique et de philologie romanes*, Presses de l'Université Laval, Québec, vol. 1, pp. 1061-74.

MOLEN, Willem van der (1923), *Le subjonctif: sa valeur psychologique et son emploi dans la langue parlée*, Druk van de N.V., Van de Garde et Co's, Drukkerij, Zalt-Bommel.

NERIO, Tsuyoshi (1978), *Problèmes et méthodes de la syntaxe du subjonctif en français contemporain: Ébauche pour une étude sociolinguistique*, Thèse de doctorat de 3ième cycle, Université de Tours.

——— (1979), "Vers un modèle sociolinguistique du subjonctif en français contemporain", dans *Bulletin d'études de linguistique française*, Tokyo, n° 13, pp. 14-40.

NOJGAARD, Morten (1970), "Notes sur QUE reprenant SI", dans *Revue romane*, t. 5, n° 1, pp. 120-129.

NORDAHL, Helge (1969), *Les systèmes du subjonctif corrélatif: Étude sur l'emploi des modes dans la subordonnée complétive en français moderne*, Universitetsforlaget, Bergen-Oslo.

——— (1970), "Le mode le plus fascinant qui soit", dans *Revue romane*, t. 5, pp. 106-109.

——— (1972), "La pire riens qui soit c'est male femme", dans *Revue romane*, t. 7, pp. 285-296.

POPLACK, Shana (1989), "The inherent variability of mood in French", Communication présentée au 19th Annual Linguistic Symposium on Romance Languages (LSRL 19), Columbus, Ohio.

POPLACK, Shana, PURCELL, Keltie et MILLER, Christopher (1989), "Conditions on mood choice in Canadian French", Communication présentée à NWAVE XVIII, Duke University.

REGULA, Moritz (1936), "La fonction du subjonctif dans le français moderne", dans *Revue de linguistique romane*, 12, pp. 286-350.

——— (1958), "Encore le problème du subjonctif", dans *Zeitschrift für Romanische Philologie*, vol. 74, pp. 259-75.

——— (1966), "Quelques remarques sur l'article de M. H. Glättli traitant du subjonctif", dans *Revue de linguistique romane*, t. 30, n° 117-118, pp. 198-203.

REMACLE, Louis (1966), "Remarques sur l'apprentissage du subjonctif", dans *Mélanges de grammaire française offerts à M. Maurice Grevisse*, Gembloux, pp. 299-305.

RICE, Winthrop H. (1945), "The Psychology of the Subjunctive in French and Spanish", dans *The Modern Language Journal*, vol. 29, pp. 26-36.

RIGAUD, André (1970), "Après qu'il soit", dans *Vie et langage*, n° 215, pp. 112-113.

ROBERT, Paul (1985), *Le petit Robert*, Dictionnaires Le Robert, Paris.

RØNSJÖ, Einar (1966), "Le mode du verbe dans les propositions complétives introduites par LE FAIT QUE", dans *Moderna Språk*, 60, pp. 305-319.

——— (1967), "Le mode du verbe dans les propositions introduites par L'IDÉE QUE, LA PENSÉE QUE", dans *Moderna Språk*, 61, pp. 19-36.

ROUSSEAU, Pascale et SANKOFF, David (1978), "Advances in Variable Rule Methodology", dans D. Sankoff (éd.), *Linguistic Variation: Models and Methods*, Academic Press, New York, pp. 57-70.

SABRSULA, Jan (1974), "Subjonctif et ordre des propositions", dans *Philologica pragensia*, vol. 17, n° 2, pp. 92-96.

SAND, Jorgen (1983), "Le subjonctif en français oral", dans *Actes du VIII^e congrès des romanistes scandinaves*, Odense University Press, pp. 303-313.

SANKOFF, Gillian (1973), "Above and Beyond Phonology in Variable Rules", dans C.-J. N. Bailey et R.W. Shuy (éds.), *New Ways of Analyzing Variation in English*, Georgetown University Press, Washington, D.C., pp. 44-66.

——— (1974), "A Quantitative Paradigm for the Study of Communicative Competence", dans R. Bauman et J. Sherzer (éds.), *Explorations in the Ethnography of Speaking*, Cambridge University Press, Londres.

SATO, Fusakichi (1974), "Valeur modale du subjonctif en français contemporain", dans *Le français moderne*, Paris, t. 42, n° 1, pp. 34-41.

SCHOGHT, Henry (1974), "Quoiqu'elle venait de se marier", dans *La linguistique*, Paris, t. 10, n° 2, pp. 91-100.

SILENSTAM, Margareta (1973), *L'emploi des modes dans les propositions complétives étudié dans des textes français de la seconde moitié du XVII^ième siècle*, Acta Universitatis Upsaliensis, Uppsala.

——— (1982), "La fonction syntaxique de la subordonnée: un facteur modal?", dans *Studia Neophilologica*, Stockolm, t. 54, n° 1, pp. 109-119.

SOCIÉTÉ DU PARLER FRANÇAIS AU CANADA (1968), *Glossaire du parler français au Canada*, Les Presses de l'Université Laval, Québec, (réimpression de l'édition de 1930).

STEPHANINI, J. (1953), "Remarques sur la syntaxe d'APRÈS QUE en français moderne", dans *Annales de la Faculté des lettres d'Aix*, pp. 65-87.

——— (1956), "Nouvelles remarques sur la syntaxe d'APRÈS QUE", dans *Annales de la Faculté des lettres d'Aix*, pp. 107-139.

TANASE, Eugène (1943), *Essai sur la valeur et les emplois du subjonctif en français*, Imprimerie A. et F. Rouvière, Montpellier.

TOGEBY, Knud (1966), "La hiérarchie des emplois des emplois du subjonctif", dans *Langages*, 3, pp. 66-71.

——— (1973), "La chose la plus dangereuse qui soit c'est la statistique", dans *Revue romane*, t. 8, n° 1/2, pp. 400-405.

——— (1974), "Emploi du temps aux dépens du mode", dans *Studia Neophilologica*, Upsal, t. 46, n° 1, pp. 10-14.

VANDERGHEYNST, Paul (1982), *L'emploi des modes et des temps dans les subordonnées introduites par QUE: observations sur un corpus de français parlé*, Mémoire de licence, Katholieke Universiteit te Leuven.

WAGNER, R.L. ET PINCHON, J. (1973), *Grammaire du français classique et moderne*, Librairie Hachette, Paris (Edition revue et corrigée).

WAUGH, L.R., (1979), "The Context-sensitive Meaning of the French Subjunctive", dans *Cornell Contributions to Grammatical Studies*, Cornell University, Leiden, E.J. Brill, pp. 179-238.

WILMET, Marc (1969), "APRÈS QUE suivi du subjonctif", dans *Linguistique*, Paris, n° 2, pp. 27-39.

WUNDERLI, Peter (1970), "Der Konjunktiv nach APRÈS QUE: Kritis che Bilanz und Versuch einer Synthese", dans *Vox Romanica*, vol. 29, pp. 230-263.

ANNEXE "A"

Tableau de codification

1. Code du locuteur: 3 chiffres

2. Sexe: 1. féminin
   2. masculin

3. Age: L'âge réel est noté en chiffres. J'ai ensuite regroupé les adolescents ensemble et les adultes ensemble.

4. Quartier de résidence: 1. St-Sauveur
   2. Ste-Foy

5. Instruction: nombre d'années d'instruction. J'ai ensuite recodé ces données en: études primaires, secondaires et post-secondaires.

6. Structure impersonnelle

01 C'EST UN ADON
02 ÇA ADONNE
03 ÇA A L'AIR
04 ÇA ARRIVE
05 IL ARRIVE
06 C'EST BEAU
07 C'EST BIEN
08 IL EST BIEN
09 C'EST BON
10 IL EST BON
11 C'EST UNE BONNE CHOSE (AFFAIRE)
12 C'EST CERTAIN
13 C'EST UNE CHANCE
14 C'EST CHOQUANT
15 C'EST DANGEREUX
16 ÇA DÉRANGE
17 C'EST DIFFICILE
18 C'EST DOMMAGE
19 C'EST DRÔLE
20 C'EST ÉVIDENT
21 C'EST
22 C'EST EXCELLENT
23 C'EST EXCEPTIONNEL
24 ÇA EXCLUT
25 ÇA FAIT AUTREMENT
26 IL FAUT
27 C'EST FAUX
28 C'EST FOU
29 C'EST FRÉQUENT
30 C'EST L'IDÉAL
31 ÇA A DE L'IMPORTANCE
32 C'EST IMPORTANT
33 C'EST LOGIQUE
34 C'EST MIEUX
35 C'EST NATUREL
36 C'EST NORMAL
37 C'EST OBLIGATOIRE
38 C'EST OBLIGÉ
39 ÇA SE PEUT
40 C'EST PLATE
41 C'EST POSSIBLE
42 IL EST PRÉFÉRABLE
43 IL EST QUESTION (IL Y A QUESTION)
44 C'EST RARE
45 C'EST RIDICULE
46 IL SEMBLE
47 C'EST SUPPOSÉ
48 C'EST SÛR
49 C'EST SURPRENANT
50 ÇA SURPREND
51 IL EST TEMPS
52 C'EST LE TEMPS
53 IL VIENT UN TEMPS
54 VAUT MIEUX
55 ÇA VAUT LA PEINE
56 _____
57 ÇA VEUT DIRE
58 IL VIENT A L'IDEE
59 IL EST DIT
60 C'EST VRAI
61 ÇA DONNE
62 IL RÉSULTE
63 COMMENT ÇA SE FAIT
64 IL EST IMPORTANT

65 C'EST GARANTI
66 C'EST SÛR ET CERTAIN
67 C'EST DIT
68 ÇA VIENT À L'IDÉE
69 C'EST DÉCIDÉ
70 C'EST PRÉFÉRABLE
71 C'EST MEILLEUR
72 ÇA FAIT RIEN
73 ÇA EMPÊCHE
74 IL S'AGIT

Certaines de ces structures n'ont été relevées que hors corpus et ne sont donc pas traitées dans la thèse. Je donne les occurrences de ces structures dans l'annexe B.

7. Sujet: 1. présent
2. absent

8. QUE: 1. présent
2. absent

9. Structure de la principale: 1. affirmative
2. négative
3. interrogative
4. structure en SI
5. interro-négative
6. SI + négative

10. Temps et mode du verbe dont dépend la subordonnée étudiée

01 SAVEZ
02 SAVIEZ
03 SAUREZ
04 SAURIEZ
05 AVEZ SU
06 AVIEZ SU
07 AUREZ SU
08 AURIEZ SU
09 ALLEZ SAVOIR
10 ALLIEZ SAVOIR
11 IREZ SAVOIR
12 IRIEZ SAVOIR
13 AVEZ EU SU
14 SACHIEZ
15 AYEZ SU
16 pas de verbe

11. Reprise d'une formule de l'interlocuteur:
1. oui
2. non

12. Verbe modal: 01 pas de verbe modal
02 POUVOIR
03 DEVOIR

13. Pronom objet: 01 pas de pronom
02 ME
03 TE
04 LE, LA
05 NOUS
06 VOUS
07 EUX, ELLES
08 MOI

14. Adverbe:

01 aucun adverbe
02 JAMAIS
03 DES FOIS, QUELQUES FOIS
04 À PART DE ÇA
05 LE MATIN
06 SURTOUT
07 PEUT-ÊTRE
08 DE TEMPS EN TEMPS
09 QUAND MÊME
10 BEN (BIEN)
11 TOUJOURS
12 POUR (TOUT) ÇA
13 QUASIMENT
14 UNE FOIS
15 SOUVENT
16 PLUS SOUVENT
17 (À PEU PRES) x FOIS \ x
18 PAS MAL
19 x FOIS
20 DÉJÀ
21 LÀ
22 PREMIÈREMENT

23 VRAIMENT\RÉELLEMENT
24 AVANT
25 BEN BEN
26 DANS CE TEMPS-LÀ
27 TRÈS (TRÈS)
28 TOUT À FAIT
29 DU JOUR AU LENDEMAIN
30 PEUT-ÊTRE À CE MOMENT-LA
31 AUSSI ET PEUT-ÊTRE SURTOUT
32 AUSSI
33 NÉCESSAIREMENT
34 UN MOMENT DONNÉ
35 ENCORE
36 PRESQUE
37 UNE FOIS DE TEMPS EN TEMPS + BEN
38 À L'HEURE ACTUELLE
39 ABSOLUMENT
40 TOUJOURS TRÈS
41 ASSEZ
42 LE SOIR
43 L'HIVER
44 AUJOURD'HUI
45 répétition adjectif (ex: RARE RARE)
46 ———————
47 TOUJOURS BEN
48 PLUS
49 PEUT-ÊTRE BEN, STRICTEMENT
50 À 11h00, 11h30
51 PAR CONTRE
52 DANS UN SENS
53 MAINTENANT
54 UN PEU
55 DE TOUTE FACON
56 ASSEZ À CETTE HEURE
57 TOUT LE TEMPS

15. Type de construction: 1. contactuelle
2. emphatique
3. emphatisante

16. Facteur distance: 1. ne peut jouer
2. peut jouer

17. Ce qui suit QUE:

01 JE, J + voyelle
02 J + consonne
03 TU, T + voyelle
04 T + consonne
05 I, A, AL IL, ELLE, Y
06 ÇA, C'
07 ON
08 NOUS
09 VOUS
10 I,ILS ELLES,Y
11 Mot commençant par une voyelle
12 Mot commençant par L
13 Mot commençant par une consonne sonore
14 Mot commençant par une consonne sourde
15 JE prononcé CH
16 JE réalisé M
17 ...voyelle
18 ...consonne

18. Temps et mode de la subordonnée

01 SAVEZ
02 SAVIEZ
03 SAUREZ
04 SAURIEZ
05 AVEZ SU
06 AVIEZ SU
07 AUREZ SU
08 AURIEZ SU
09 ALLEZ SAVOIR
10 ALLIEZ SAVOIR
11 IREZ SAVOIR
12 IRIEZ SAVOIR
13 AVEZ EU SU
14 SACHIEZ
15 AYEZ SU
16 non-marqué
17 SAVOIR

19. A propos de la forme du verbe étudié

01 Verbe à l'indicatif ou non-marqué
02 Verbe au subjonctif, forme standard
03 ALLE, ALLENT, ALLES
04 AYE, AYENT, AYES
05 SOYE, SOYENT, SOYES
06 CONTINUSSE
07 VOYE
08 SAVE, SAVES
09 FAISES
10 PEUVE
11 ASSISE
12 FISSENT (FIER)
13 VEULENT
14 SAVENT
15 ÉTUDISE
16 APPRENDES
17 CONNAITE
18 PEUVENT

ANNEXE "B"

Structures relevées uniquement en dehors du corpus

(IL) S'AGIT

"S'AGIT QU'ON EN RESSORTE un moment donné" (250:95)

C'EST BIZARRE

"comme C'EST BIZARRE QU'ILS N'AIMAIENT pas la mer" (Entrevue, CBV 980, 07/07/87)

C'EST EXCEPTIONNEL

"Mais vous pensez pas qu'C'EST UN PEU EXCEPTIONNEL... e... dans c'temps-là, QU'UNE MÈRE AGISSE comme la vôtre?" (MG dans corpus 121:178-79)

"C'EST EXCEPTIONNEL QUE NOUS SOYONS en ondes le lundi soir." (La soirée de l'impro, 18/01/87)

C'EST HEUREUX

"CE QUI EST HEUREUX LÀ-DEDANS, C'EST QU'ON S'EST beaucoup amusés." (La soirée de l'impro, 19/01/87)

"C'EST HEUREUX QU'ON SOIT différents." (Femme, 46 ans, Cap-Rouge)

"C'EST HEUREUX QU'I SOIT comme il est." (Michel Jasmin, Jasmin centre-ville, Télévision Quatre-saisons, 14/08/87)

C'EST IMPOSSIBLE

"C'EST IMPOSSIBLE QU'Y A pas une mère..." (Les belles heures, Entrevue, CBV 980, 19/08/87)

C'EST INCROYABLE

"C'EST PRESQUE INCROYABLE QU'Y EST ARRIVÉ un accident comme ça." (Québec, ce soir, 23/04/87)

IL EST INÉVITABLE

"IL ÉTAIT INÉVITABLE QUE LES SÉNATEURS ALLAIENT exiger..." (CBV 980, 06/10/86, 17h40)

C'EST MALHEUREUX

"Moi, j'trouve qu'C'EST MALHEUREUX QU'ON S'SERVE pas du manuel" (René Lévesque, Station-soleil, Radio-Québec, 14/08/87)

C'EST UN MIRACLE

"C'EST UN MIRACLE QU'ILS N'AIENT pas été tués, disent les enquêteurs" (Le téléjournal régional, Radio-Canada, 16/07/87)

C'EST PARADOXAL

"C'EST UN PEU PARADOXAL QU'ILS SOIENT pas là pour voter aujourd'hui." (Homme, 39 ans, Ste-Foy)

IL EST PRÉVISIBLE

"IL EST FACILEMENT PRÉVISIBLE QU'ON AURA des véhicules à ajouter." (Québec, ce soir, 23/02/87)

IL EST PROBABLE

"IL EST TRÈS PROBABLE QUE TU PUISSES être engagée." (Homme, 45 ans, St-Henri de Lévis)

"Mais IL EST PEU PROBABLE QU'IL Y AIT une entente rapidement." (Nouvelles, CBV 980, 17/06/87)

C'EST SIGNIFICATIF

(En parlant des allocations de Bien-être social) "C'EST SIGNIFICATIF QUE LES GENS N'ONT pas besoin de ce dernier recours." (Entrevue, CBV 980, 17/07/87)

C'EST SOUVENT

"C'EST PAS SOUVENT QU'ON ENTEND des femmes à la trompette." (Manon Lafrance, CBV 980, 08/05/87)

IL EST UTILE

"IL SERAIT BIEN UTILE QU'ON SACHE si Terry Folks est prisonnier à Beyrouth." (Nouvelles CBV 980, 23/01/87)

C'EST D'VALEUR

"C'EST D'VALEUR QUE J'SOIS pas capable de marcher" (Femme de 68 ans, Donnacona)

"C'EST D'VALEUR QU'I MOUILLAIT." (Femme de 68 ans, Donnacona)

"C'EST D'VALEUR QU'LA MARÉE EST basse." (Femme, 46 ans, Cap-Rouge)

"C'EST D'VALEUR QUE ÇA A PAS EU lieu." (Femme, 24 ans, Ste-Anne des Monts)